

Compte-rendu du CCE des 12 et 13 juin 2018

Présent·e·s pour la CGT :

Simba Attoumani (Mayotte la 1^{ère}), Philippe Cornet (Pôle Nord-Est, Lille), Fabrice Craig (Guyane la 1^{ère}), Véronique Faucher (Pôle Nord-Ouest, Rennes), Chantal Frémy (Pôle Sud-Ouest, Toulouse), Sophie Goubil (Pôle Nord-Ouest, Nantes), Jean-Hervé Guilcher (Pôle Nord-Ouest, Brest), Carole Herbin (Pôle Nord-Est, Reims), Annabelle Igier (Pôle Nord-Est, Reims), Sosefo Kanimoa (Wallis et Futuna la 1^{ère}), Jean-Hugues Lec Kao (Réunion la 1^{ère}), Hubert Liao (Polynésie la 1^{ère}), Fernando Malverde (Pôle Nord-Ouest, Vanves), François Marlin (Martinique la 1^{ère}), William Maunier (Pôle Nord-Est, Metz), Pierre Mouchel (Pôle Sud-Ouest, Bordeaux), Pascal Percie du Sert (Pôle Sud-Est, Lyon), Christophe Porro (Pôle Sud-Est, Marseille), Didier Ricou (Polynésie la 1^{ère}), Vincent Rivière (Pôle Sud-Ouest, Poitiers), Tamaseno Tukumuli (Wallis et Futuna la 1^{ère}).

Représentant syndical : Marc Chauvelot (Siège)

Invités : Joy Banerjee (Rédaction Nationale).

1. Situation générale : l'épée de Damoclès de la grande réforme.....	2	7. Réorganisation des MIF.....	6
2. Réorganisation de la direction générale à l'antenne et aux programmes : retour à l'organisation Carolis ?.....	4	8. Pôle Outre-Mer, le point sur les dossiers en cours.....	7
3. Arrêté des comptes 2017 : dernier budget avant le saut dans le vide.....	4	9. Bilan handicap : ne pas relâcher les efforts.....	8
4. Vente de Mezzo : FTV cède ses actifs.....	5	10. Rapport égalité Femmes-Hommes : les disparités demeurent.....	8
5. Info 2015 Phase 4 : ça ne passe toujours pas.....	5	11. Dématérialisation des contrats de travail.....	8
6. Bilan de l'emploi : halte à la maltraitance des précaires !	6	12. Prélèvement à la source.....	9
		13. Don de salaire : les petits ruisseaux ... font les grandes rivières.....	10

En ouverture, la CGT a interpellé la direction, suite à l'agression de notre collègue JRI de Martinique la 1^{ère} par un policier, lors de la couverture d'une manifestation. Dans un premier temps, le DRH a répondu que l'entreprise proposerait son avocat à Guilhem Fraissinet s'il souhaitait porter plainte. Dans un second temps, Walles Kotra a précisé être intervenu auprès du ministère de l'Outre-mer et avoir protesté auprès du directeur de la sécurité publique de Martinique, qui va diligenter une enquête interne. Pour la CGT, dès lors qu'il s'agit d'un salarié at-

taqué dans l'exercice de ses fonctions, FTV doit porter plainte pour le défendre.

Autre situation dénoncée par l'UCSA CGT, l'indifférence manifeste des JT de France 2 à l'égard des Outre-mer : depuis le début de l'année Mayotte a subi 850 répliques de séismes, sans que cela intéresse la première chaîne du groupe, qui tartine pourtant en long et en large sur la moindre inondation dans l'Hexagone. Delphine Ernotte reconnaît que c'est « un problème récurrent » et que « ça renvoie à la façon dont on traite les territoires ultramarins dans les grandes éditions nationales... ».

I. Situation générale : l'épée de Damoclès de la grande réforme

La présidente se dit satisfaite des audiences, qui ont progressé depuis 2017. Les chaînes se portent bien. Le numérique aussi. L'offre Slash à destination des jeunes atteint 1 million de vues par semaine, dont la moitié par les 18-24 ans.

Delphine Ernotte présente les grandes lignes de la réforme voulue par le gouvernement. Elle égrène les éléments de langage de la ministre de la culture et veut croire que la réforme est guidée par l'offre, pas par les questions budgétaires, et que d'ailleurs l'audiovisuel public aurait été sorti du Programme Action Publique (PAP) 2022, qui prévoit une réduction drastique de la dépense publique ce que conteste la CGT puisque toutes les annonces de la ministre étaient déjà inscrites dans la contribution du ministère de la culture au PAP 2022 « tombée du camion » en novembre dernier. Cette méthode Coué n'a pas convaincu les élus, alors qu'on ne connaît toujours pas le chiffrage des économies qui seront imposées au secteur et à l'entreprise. Les premiers éléments devraient être connus en juillet au moment de la loi de finances.

Par ailleurs, les débats sur la réforme de la redevance ou l'évolution de la détention des droits ont été renvoyés à la loi audiovisuelle annoncée pour 2019 dont l'impact budgétaire ne se fera sentir qu'en 2020. Autant dire qu'on lance une réforme sans même avoir réfléchi au modèle économique. Selon Delphine Ernotte, il faut se faire à l'idée que la ressource publique va baisser à l'avenir et qu'un élargissement de l'assiette de la redevance ne conduira sans doute pas, comme on aurait pu l'espérer, à une augmentation de la collecte, le gouvernement en profitant pour réduire le montant payé par les contribuables.

Après les annonces de la rue de Valois, un certain nombre de décisions restent – officiellement – subordonnées aux travaux d'une mission confiée par le ministère de la culture à Catherine Smadja, Marc Tessier et consorts, et qui doit rendre ses conclusions d'ici la mi-juillet. La mission devra travailler 3 sujets principaux : les partenariats France 3/France Bleu, l'avenir de France Ô après consultation des élus locaux, la

question de l'audiovisuel extérieur (TV5 Monde, France Médias Monde).

Pour Delphine Ernotte nous devons « prendre un poids plus conséquent dans l'océan numérique », alors que les GAFAN gagnent du terrain (montée en puissance de Netflix, droits du foot anglais rachetés par Amazon, etc.). Selon elle, le phénomène va s'accélérer au fur et à mesure que se réduira la fracture numérique en France avec la progression du très haut-débit sur le territoire (fibre, 5G).

Pour la patronne, les 5 piliers pour « renforcer la singularité du service public » sont :

- **L'éducation** au sens large : porter les valeurs d'intégration, de citoyenneté et d'émancipation à travers une plateforme commune à l'audiovisuel public, à destination des élèves et enseignants.
- **La proximité**, grâce au renforcement des médias de territoire : « on est les seuls à pouvoir le faire ». Diffuser 6h de programmes régionaux par jour avec un tronc national commun, en jouant sur la complémentarité radio/télé et en développant le numérique en commun, sur le modèle de ce qui se fait dans les Outre-mer 1^{ère}. « Ça ne veut pas dire que tout le monde va faire tout. Entre radio et télé, il y a des métiers séparés et des médias séparés avec des modes de consommation différents ». Il s'agit d'aborder les rapprochements avec France Bleu par expérimentation, en choisissant deux types de régions : une région homogène avec une identité, l'autre plus grande et moins cohérente.
- **L'information** qui est centrale dans nos offres (31% du coût de grille global). « Creuser le sillon de l'info de référence et continuer à se démarquer », avec des émissions d'investigations et des émissions politiques qui sont notre spécificité. De son côté, France info doit parvenir à la 1^{ère} place sur le numérique et doit progresser sur le hertzien : « on va investir plus de moyens ».
- **La coopération européenne**. C'est sur ce périmètre qu'il faut désormais considérer

l'exception culturelle pour espérer contrer les géants américains et bientôt chinois. Il faut maintenir les efforts dans la création et développer les alliances avec les autres télé européennes, à l'image de celle que l'on vient de conclure avec la RAI et la ZDF, qui pourrait rapidement s'élargir à Nordvision, le regroupement des audiovisuels des pays nordiques, ainsi qu'aux télévisions espagnole, suisse et belge. Et même ensuite à l'ARD allemande et à la BBC, se plaît à imaginer Takis Candilis le grand patron de la stratégie et des programmes.

→ **Le numérique.** Il doit être au centre, avec plus de moyens. On doit pouvoir développer des contenus 100% numériques, être à la pointe de l'innovation, ce qui nécessite d'adapter nos métiers. *« On a toute la matière et les compétences dans cette maison pour être à la pointe »* affirme Delphine Ernotte, avant d'asséner, provocatrice : *« On a d'un côté des rédactions capables de faire 4h de direct avec un smartphone et de l'autre, ceux qui refusent le TVU Pack. Je ne veux plus qu'on apparaisse à l'extérieur comme ringards »*. Et d'enfoncer le clou : *« il faut remettre sur la table notre modèle social. A travers les polycompétences et le renforcement de la formation pour l'ensemble des salariés »*. La CGT a immédiatement réagi en rappelant l'enjeu d'une évolution maîtrisée des métiers, respectueuse de l'emploi, des conditions de travail et de la qualité des émissions. C'est la finalité éditoriale qui doit dicter les organisations, pas la généralisation de modèles low cost !

• **Avenir de France 4, chronique d'une mort annoncée**

L'expérience de la BBC qui a basculé sa propre chaîne jeunesse sur le web est accablante : la chaîne a perdu 85% de ses téléspectateurs... Delphine Ernotte estime qu'il faut travailler à une offre numérique en direction des enfants. Quant aux personnels, ils vont de toute façon être concernés par la vaste réorganisation de la direction des programmes (voir plus loin), mais *« ils n'ont pas de souci à se faire pour leur emploi »*.

• **France Ô ne doit pas disparaître**

L'idée incongrue de confier le sort de France Ô aux élus **locaux** des outre-mer apparaît comme une façon pour la ministre de se défaire.

Les élus CGT ont interpellé le directeur du Pôle Outre-mer sur l'éventualité de l'arrêt de la chaîne. La CGT a rappelé son opposition formelle à une telle décision.

La présidente estime que ce n'est *« pas simple »* et reconnaît que *« c'est pas confortable »* pour les salariés, mais estime que ce n'est pas de son ressort à ce stade. C'est le gouvernement qui décide du nombre de chaînes et de leur finalité.

• **Y aura-t-il un plan social ?**

« Il n'est pas prévu de plan de licenciements, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de baisses d'effectifs et d'accompagnement des départs... » cette réponse sibylline de la présidente ne rassure évidemment pas. Chacun sent bien qu'une épée de Damoclès est suspendue au-dessus de l'entreprise et de plusieurs centaines de ses emplois.

La CGT a interpellé la présidente sur son positionnement face à l'Etat actionnaire. Après Marc Tessier qui vit son grand projet TNT mis par terre en une phrase par Aillagon (*« 1 milliard, c'est beaucoup d'argent »*), le budget de Patrick de Carolis torpillé par Sarkozy avec l'annonce du 8 janvier 2008 liquidant 850 M€ de ressources publicitaires, Rémy Pflimlin sommé par Hollande d'économiser 350 M€ en 2012 par rapport au COM qu'il venait à peine de signer... Delphine Ernotte sera-t-elle à son tour contrainte par Macron d'avaler les couleuvres d'un plan d'économies de plusieurs centaines de millions d'euros ? Silence diplomatique de la patronne...

• **Déménagement de Vanves**

Malgré la demande des élus, la direction n'a pas souhaité traiter ce point, pourtant important, d'autant plus dans la perspective du rapprochement avec France Bleu et l'achèvement d'Info 2015. Delphine Ernotte promet un point au prochain CCE (ou CSE central).

2. Réorganisation de la direction générale à l'antenne et aux programmes : retour à l'organisation Carolis ?

Dans une volte-face stratégique, la présidente a décidé de réorganiser la direction générale déléguée à l'antenne et aux programmes et d'abandonner la logique des chaînes pour des grandes directions transversales : fiction (nationale, digitale, internationale), documentaires, magazines, divertissements et jeux, développement culturel et spectacle vivant, jeunesse et éducation, sports.

Ces grandes directions fourniront des contenus à l'ensemble des antennes, hertziennes comme numériques : antennes nationales linéaires (France 2, France 3, France 4 et France 5), antennes digitales (France.tv et Slash) et réseaux régional et ultra-marin.

La réforme qui n'en est qu'à ses grandes lignes est menée par Takis Candilis, le nouveau patron de la stratégie et des programmes, actuel numéro 2 du groupe.

La patronne reconnaît qu'il s'agit d'une « *inflexion par rapport à ce que j'imaginai quand je suis arrivée. J'ai changé d'avis après 2 ans et demi de pratique* ». Elle évoque des problèmes constants de positionnement éditorial et de rivalité entre France 2 et France 3, « où tout me remontait dans une sorte de drame permanent ».

Takis Candilis estime que « *si on continue avec une organisation en silo, on va dans le mur* ». Selon lui, « *il faut redonner son ADN à chaque chaîne, tout en travaillant horizontalement à ce qu'il y ait plus de complémentarité entre les programmes sur toutes les offres* ». « *Il y a des changements d'usage, il faut s'adapter face aux monstres globaux des GAFAs et Netflix, etc...* ».

Il sera possible qu'un programme soit présent d'abord sur la plateforme avant de décider de le diffuser sur une chaîne. « *Le programme est l'élément moteur* ».

Le patron de la stratégie estime que cette nouvelle organisation doit aussi permettre de donner plus d'autonomie au réseau régional tout en reconnaissant que « *c'est un problème très important à régler* » : « *la richesse de ce qui est produit en région doit profiter à l'ensemble des antennes* ».

Dans la méthode, cette réorganisation doit se construire au travers de groupes de travail qui démarreront avant l'été, afin d'être effective en janvier 2019. « *L'idée est de répertorier les grosses questions qui se posent et de faire travailler les équipes concernées pour élaborer des réponses. On reviendra ensuite devant les instances avec un schéma* », précise Delphine Ernotte, qui affirme que c'est un « *très gros chantier* ». La direction du numérique et celle de la communication dont les personnels connaissent une grande incertitude seront aussi impactées.

La CGT fait remarquer que cette organisation rappelle celle mise en place en 2010 par Carolis. Le lobby de producteurs l'avait âprement combattue à l'époque au nom de la diversité (ou plutôt la sécurisation de leurs marges). Cette organisation avait été liquidée par R. Pflimlin dès son arrivée avant d'être à nouveau retouchée en 2012... Ce secteur va ainsi subir son cinquième changement d'organisation en l'espace de 10 ans ! De quoi alimenter en grand les risques psychosociaux !

3. Arrêté des comptes 2017 : dernier budget avant le saut dans le vide

Le groupe France Télévisions a terminé l'année 2017 avec un résultat positif de 7 M€ mais présente une situation financière extrêmement fragile qui va largement s'aggraver en 2018, car le résultat d'exploitation est tout juste à l'équilibre.

En réalité, l'entreprise a bénéficié de plusieurs facteurs favorables sur l'exercice 2017 : une augmentation de 38 M€ de la ressource publique – sans doute pour la dernière fois – conformément au contrat d'objectifs et de moyens qui est

désormais caduc, des résultats publicitaires honorables grâce au parrainage, parallèlement à des économies considérables liées aux non remplacements des départs, au financement de la chaîne info ou au financement de la création par les redéploiements. En outre, la vente de patrimoine (immeuble de la Réunion et une partie du terrain de France 3 Lyon) a permis d'engranger un résultat exceptionnel et d'améliorer les comptes.

Dans leur **avis** sur les comptes, les élus du CCE ont manifesté leur immense préoccupation après l'amputation de 50 M€ au budget 2018 et surtout avant les coupes budgétaires que la ministre n'a pas encore osé chiffrer.

Voir aussi le **compte-rendu de la commission économique** et le **rapport de l'expert** du CCE.

4. Vente de Mezzo : FTV cède ses actifs

Aujourd'hui, FTV est coactionnaire à hauteur de 40% de la chaîne musicale Mezzo avec le groupe Lagardère. Or, Lagardère est en train de vendre ses actifs et le pacte d'actionnaires donne la priorité à FTV pour racheter les parts de Lagardère ou au contraire revendre ses propres parts en même temps et aux mêmes conditions que Lagardère.

La direction a donc décidé de vendre notre participation dans Mezzo, estimant que Lagardère va la céder dans de bonnes conditions et que c'est

dans l'intérêt de l'entreprise, FTV n'ayant pas les moyens de racheter 100% du capital et ne sachant pas quelle sera la qualité du futur acheteur de la chaîne.

Actuellement Mezzo rapporte environ 1 M€ de dividendes chaque année à France Télévisions, son chiffre d'affaires avoisinant les 11 M€.

La CGT a déploré une vente des actifs, dans la foulée du basculement de France 4 sur le numérique et de l'arrêt pressenti de France Ô, et donc du rétrécissement du périmètre public.

5. Info 2015 Phase 4 : ça ne passe toujours pas

Avis négatif à l'unanimité des élus sur fond de grève à l'appel de la CGT, SNJ et CFDT au Siège. Les critiques portent à la fois sur le recul du pluralisme, sur l'uniformisation des éditions et la fin prévisible des éditions nationales de France 3.

Comment imaginer en effet que le triplement des programmes régionaux (passage de 2 à 6H de programmes par jour) n'entraînera pas un redéploiement des moyens du national vers les régions ?

C'est toute la logique d'une construction locale/régionale/nationale/internationale de l'information de la Chaîne qui est mise à bas. Un vrai recul pour le débat démocratique au moment où la montée des périls (montée du populisme, re-

plis communautaristes et identitaires) n'a jamais été aussi préoccupante.

Les élus ont par ailleurs dénoncé la manière dont cette fusion a été menée par une direction autoritaire, une violence managériale avérée, pointée par les acteurs de la santé, provoquant nombre de troubles psychosociaux au sein des salariés de l'information nationale. Arrêts maladie, burn out, pression, intimidation, mise à l'écart, sanctions disciplinaires... On est loin du participatif et de la co-construction ... Il faut y ajouter une perte de sens au travail et un sentiment partagé de déprofessionnalisation. Le bilan en termes de ressources humaines et de qualité de vie au travail, est accablant.

➔ **Voir l'avis du CCE sur Info 2015 Phase 4**

6. Bilan de l'emploi : halte à la maltraitance des précaires !

Au 31 mars, l'effectif atteint était de 9671,9 ETP, dont 8426,5 ETP permanents (87,1%) et 1245,4 ETP non-permanents (12,9%). En un an de date à date, l'effectif a baissé de 167,6 ETP. Cette baisse globale touche principalement les PTA : -128,5 ETP, contre -39,1 ETP pour les journalistes.

Cela est lié en partie à une forte activité sur l'information au 1er trimestre 2017 mais aussi à l'impact de la politique de suppression de postes que mène la direction.

Le solde des entrées/sorties est de - 4 avec 74 arrivées contre 78 départs. Plus de 90% des entrées sont le fait des « permanentisations » de précaires.

On note que les heures supplémentaires sont en hausse de plus de 25% avec même un pic de +36,3% pour les permanents. Cela est aussi la conséquence du non comblement de postes vacants et du report de charge sur les personnels en place. Il y a aussi l'effet du démarrage du feuilleton de Montpellier.

La CGT est vivement intervenue pour dénoncer les pratiques de la direction à l'encontre des sa-

lariés en procédure prud'homales : pressions, interdits professionnels, requalifications à temps très partiels (moins de 24H hebdo) et charcutage des contrats de travail pour des niveaux de salaires indignes. Tout cela « pour l'exemple », afin de pourrir la vie de ceux qui ont simplement osé faire dire le droit. Une quarantaine de personnes sont actuellement victimes de ces pratiques odieuses.

La direction a tenté de se protéger des procédures prud'homales en proposant un accord sur la régulation de l'emploi non permanent, entérinant le fameux système de seuils de 80 et 120 jours. Malheureusement pour elle, seul Fo a signé cet accord, il ne s'appliquera donc pas et c'est tant mieux pour les droits des salariés précaires déjà largement entamés par les ordonnances Macron.

La CGT a prévenu la direction qu'elle ne la laisserait pas continuer ses repréailles sans réagir. Il ne faudra pas qu'elle s'étonne de se retrouver assignée au pénal pour ses scandaleuses pratiques à l'encontre des salariés dont le seul tort est de tenter de faire reconnaître leurs droits.

7. Réorganisation des MIF

La commission de suivi des moyens internes de fabrication (MIF) a fait un état des lieux du déploiement du projet depuis l'avis du CCE, le 4 avril dernier.

11 groupes de travail ont été lancés ce 12 juin, autour des grandes problématiques liées à la réorganisation des moyens internes de fabrication : planification, vidéo-mobile, activité des sites régionaux, nouvelle direction de la commande client, etc. Lors de cette 1^{re} réunion, les groupes ont désigné leur rapporteur salarié.

Concernant la vidéo-mobile, la direction a annoncé que le hub destiné à accueillir les cars régie serait finalement situé à Bois-d'Arcy (Yvelines), à quelques kilomètres du site initialement prévu à St-Cyr-l'École. Le bail a été signé. Selon la direction, le site de Bois-d'Arcy est plus grand (3000 m² au sol + 1000 m² de mezzanine), ce

qui permet de stocker des décors et laisse la possibilité d'agrandissements futurs.

Par ailleurs, du côté du feuilleton de France 2, les choses avancent. Les tournages ont commencé depuis un mois et demi, on tourne actuellement les épisodes 15 à 24. Le montage a aussi débuté au Franay avec des personnels intermittents, les recrutements n'ayant pas encore eu lieu.

La commission de suivi s'est rendue à Vandargues le 5 juin. Les installations sont opérationnelles, à l'exception de la menuiserie et du stockage des accessoires, qui ne devraient pas l'être avant la fin de l'année. Dans la menuiserie, le cahier des charges de l'installation et de l'outillage est en cours de finalisation. Du côté des accessoires, le groupe de travail dédié doit encore finaliser beaucoup de choses. Il faudra ensuite lancer l'inventaire des meubles et objets

actuellement disséminés entre Lille, Lyon, Bordeaux et Marseille. Côté conditions de travail et installation des salariés, de nombreuses choses doivent progresser, selon la commission. Yves Dumond assure qu'une enveloppe a été prévue. Des travaux acoustiques auront lieu pendant la pause estivale. Interpellée sur un défaut d'accompagnement très largement ressenti par les salariés du feuilleton, la direction des ressources humaines annonce qu'elle (Cécile Leffèvre et Arnaud Ségur) sera présente sur le site du 19 au 21 juin, afin de pouvoir rencontrer les salariés qui le souhaitent.

➔ [Voir le compte-rendu de la commission.](#)

La CGT est intervenue avec force pour dénoncer le **stupéfiant rapport parlementaire de Mme Frédérique Dumas**, députée En Marche, qui se permet d'évoquer « un risque de catastrophe industrielle » à propos du feuilleton de Montpellier et multiplie les clichés à l'encontre de notre outil de production (selon elle 50% plus cher que le privé !) Le fait que cette députée n'ait pas cherché à rencontrer les représentants du personnel en dit long sur sa démarche.

8. Pôle Outre-Mer, le point sur les dossiers en cours

Les commissions OM et Nouvelles technologies ont fait le CR de leurs travaux.

• Coupe du monde Russie 2018

Les plus belles affiches de la coupe du monde seront diffusées sur les 9 antennes du réseau Outre-mer.

• E-foot

L'organisation de la première compétition e-foot sur FIFA 18 dans tout l'outre-mer avec diffusion de la phase finale en TV et Facebook live sur les 1ères, sur France Ô, sur Francetv sport et sur Twitch (la plate forme de diffusion e-sport la plus visitée avec 15 millions de connexion par jour).

• Zik Truck

Organisation d'un grand concours musical dans 6 territoires d'outremer, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Réunion. Une opération organisée sur tous les supports (TV, radio, digital) et diffusée sur les réseaux des 1ères et sur France Ô.

• Evolution éditoriale du Pôle outre-mer

Deux objectifs simples selon la direction : l'enracinement dans nos territoires et la visibilité de l'outre-mer.

Quelques chiffres pour 2017 qui illustrent, selon la direction, le renforcement de la synergie qui

se met en place dans l'écosystème France Ô/1ères :

➔ 275 heures de programmes financées conjointement, plus de 5 h par semaine

➔ 1848 heures de programmes produits par les outre-mer (dont les JT) soit 36 h par semaine sont diffusées par France Ô.

• Projet de diffusion HD dans les outre-mer

La direction a communiqué les informations sur l'évolution du projet de diffusion HD. La commission nouvelles technologies a dénoncé la centralisation des matériels HD qui engendre du retard par rapport à la diffusion HD de certaines stations. La direction répond que le manque de personnel ralentit le processus alors même que la commission précise que les équipes techniques existent sans être sollicitées.

• Avancement sur le dispositif cyclones et cataclysmes

La saison cyclonique a redémarré aux Antilles et les élu-e-s ont insisté pour la mise en place effective et immédiate des dispositifs cyclone et cataclysmes.

➔ Voir les CR des [commissions Outre-Mer](#) et [Nouvelles technologies](#)

9. Bilan handicap : ne pas relâcher les efforts

2017 est la première année d'application du troisième accord Handicap groupe (2016-2020). Le bilan du recrutement, du maintien dans l'emploi, de la formation, de la sensibilisation, des droits sociaux spécifiques est présenté aux élus.

Un bilan contrasté car il semble qu'en période de forte tension sur les ETP, le handicap soit malheureusement considéré comme un enjeu moins prioritaire dans un certain nombre de secteurs. Vigilance sur l'emploi, car les objectifs annuels de l'accord ne sont atteints ni pour le recrutement de CDI, ni pour celui des alternants ou des stagiaires. Les antennes de Lorraine, Côte

d'Azur, Languedoc Roussillon, la station de La Réunion, la direction organisation et ressources humaines sont plutôt « les bons élèves », les autres entités doivent poursuivre les efforts.

Autres points de vigilance : la moyenne d'âge élevée des travailleurs handicapés (68% ont plus de 50 ans), le caractère non définitif de la reconnaissance du handicap et une utilisation incomplète du budget dédié. La CGT a rappelé que les engagements de l'accord devaient se concrétiser chaque année, et qu'il ne fallait pas reporter à la dernière année (2020) l'atteinte des objectifs cumulés.

10. Rapport égalité Femmes-Hommes : les disparités demeurent

Le diagnostic 2016 de l'Egalité entre les femmes et les hommes à FTV montre que les disparités entre les femmes et les hommes n'ont pas disparu et que, localement, de nombreux problèmes demeurent, en matière de rémunération et d'accès à l'encadrement. (➔ [compte rendu de la commission Egalité](#))

Mais le rapport montre tout de même des avancées positives en matière de recrutement, notamment chez les journalistes. Des efforts restent à faire pour les métiers techniques et l'accès dans l'encadrement, qu'il soit journaliste ou PTA.

Les élus du CCE de France Télévisions ont pris acte des avancées du diagnostic 2016 et souligné la nécessité de réaliser les efforts dans tous les secteurs de l'entreprise.

Le nouvel [accord Egalité F/H](#) qui s'applique depuis le 1er janvier 2018 est porteur de nouvelles dispositions et d'objectifs à atteindre.

Il présente surtout et pour la première fois tout un chapitre sur la place des femmes sur nos antennes et prévoit un dispositif de lutte et de sanctions contre les propos et agissements

sexistes, qu'ils soient tenus sur nos antennes ou dans l'entreprise.

Ce dispositif de recueil et de suivi des plaintes pour harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes a été mis en place il y a quelques jours. C'est le dispositif « Lignes Directes Harcèlement », composé de 8 femmes et hommes salariés de France Télévisions venus d'horizons divers (managers, RH, acteurs de la santé, réseau de femmes Des Images et des Elles, représentantes du personnel).

Tous les salariés, victimes ou témoins, peuvent les contacter directement, en toute confidentialité, sur des lignes téléphoniques dédiées (➔ [voir coordonnées](#)).

4 engagements sont pris :

- ➔ Zéro tolérance
- ➔ Zéro cas signalé non traité
- ➔ Zéro impunité pour les auteurs
- ➔ Totale protection des victimes et des témoins

Le temps de l'impunité serait-il désormais terminé ?

II. Dématérialisation des contrats de travail

Les sites pilotes ont été choisis pour tester le nouveau dispositif de dématérialisation des con-

trats et des signatures électroniques. Il s'agit de Rennes (France 3 + filière), Antibes, Lille

(France 3 + filière), Toulouse (France 3 + filière), La Martinique, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Malakoff et la DRH de la filière RH.

Des ateliers ont eu lieu ou sont en cours pour voir, avec les utilisateurs, ce qu'il faut améliorer et quel accompagnement personnalisé il faudra prévoir pour assurer les meilleures conditions de déploiement.

Ensuite les procédures seront testées et à l'automne, Rennes sera le premier site déployé. La généralisation du dispositif se fera par vagues en 2019.

Les ateliers ont déjà demandé qu'un accompagnement sur site ait lieu pour le déploiement, à l'image de ce qui s'est fait pour le logiciel Planif, et que par la suite des référents locaux soient désignés.

Les élus ont interpellé la direction sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) des assistantes, dont l'activité va être impactée avec cette multiplication des dématérialisations. La direction a expliqué que toutes les assistantes avaient eu un entretien

professionnel avec leur RH. Des évolutions professionnelles seront engagées quand le processus de dématérialisation sera achevé. Mais déjà des assistantes se sont reconverties vers les IMG ou le numérique.

A noter également : les non-permanents seront les principaux concernés par cette dématérialisation des contrats et des signatures électroniques. Il faudra donc qu'ils disposent tous d'une adresse mail personnelle, qu'ils aient activé leur coffre-fort numérique et qu'ils aient un téléphone portable pour recevoir les SMS de confirmation pour valider leur signature électronique.

Les AEM des intermittents sont déjà envoyées sur le coffre-fort numérique. Pour les non-permanents du régime général, un reformatage des attestations est en cours.

Au sujet du coffre-fort numérique, la direction fera un point avec La Poste pour qu'elle diminue le nombre de mails publicitaires reçus par les salariés.

12. Prélèvement à la source

A compter du 1^{er} janvier prochain, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entre en vigueur. FTV, comme les autres entreprises, deviendra « tiers collecteur ». L'entreprise appliquera un taux individuel qui lui sera fourni par l'administration fiscale. Soit un taux personnalisé si le salarié a accepté qu'il soit transmis à FTV lors de sa déclaration d'impôts, soit, en cas de refus, un taux neutre qui devra être régularisé ensuite auprès des impôts. Les nouveaux embauchés commenceront par un taux neutre.

Pour FTV, la réforme nécessite d'adapter les logiciels et les procédures. L'éditeur de PapyRHus va devoir déployer des mises à jour d'ici le mois d'octobre, selon un cahier des charges fixé par la direction générale des finances publiques.

La direction a mis en place un groupe projet transverse entre la DRH, la direction financière et l'informatique.

Dès ce mois de juin, une communication sera faite aux salariés et les interlocuteurs RH seront sensibilisés. Les actions de formation destinées

aux acteurs de la paie commenceront en octobre, en même temps que les phases de test. Le processus sera automatisé et fera l'objet de contrôles de cohérence réguliers.

Pour les salariés (à l'exception des TOM), de nouvelles rubriques vont apparaître sur le bulletin de salaire. A partir de novembre, figurera une simulation du salaire net amputé du prélèvement à la source.

Même si la déclaration d'impôt restera nécessaire chaque année pour prendre en compte les particularités de chacun (il n'y aura donc pas d'année blanche en 2018), les évolutions de situation personnelle (mariage et autre événement familial) devront être transmises en temps réel à l'administration des impôts et entraîneront alors une modification du taux dans les trois mois.

Les crédits d'impôts seront remboursés directement au salarié par l'administration. Du fait du prélèvement à la source, le paiement de l'impôt devient obligatoirement mensuel pour tous.

13. Don de salaire : les petits ruisseaux ... font les grandes rivières

A l'initiative de la Fondation France Télévisions, l'entreprise veut mettre en place un système de micro don. Chaque salarié pourra offrir un don minime : les centimes de son salaire (l'arrondi sur salaire), complété, s'il le souhaite, d'un don

plafonné à 25 euros, afin de financer une association d'intérêt public. 6 associations seront sélectionnées dans un panel d'une quinzaine à l'issue d'un vote des salariés.

Paris, le 18 juin 2018



Résolution du CCE de France Télévisions

**Comptes 2017 de France Télévisions :
malheureusement, le pire est devant nous**

2017 marque la dernière année de l'ancien monde en termes budgétaires pour France Télévisions, c'est à dire le relatif respect du contrat d'objectifs et de moyens, désormais enterré.

En dépit de cela et malgré une ressource publique en progression de 38 M€, le résultat opérationnel est extrêmement fragile et l'équilibre est obtenu par le jeu d'éléments exceptionnels – la vente de patrimoine immobilier notamment – qui ne se reproduiront pas en 2018.

Cet exercice s'est pourtant déjà traduit, comme les précédents, par de fortes économies dans la plupart des secteurs, par l'intégration en année plein des 176 ETP de la chaîne info à effectifs constants, par un pilotage extrêmement serré des congés, de la masse salariale et des remplacements, accroissant la productivité et dégradant les conditions de travail des personnels en poste.

L'annonce en fin d'exercice d'une amputation non prévue de 50 M€ au budget 2018 a projeté l'entreprise dans une nouvelle dimension, qui porte désormais atteinte au modèle économique et à la réalisation des missions de France Télévisions.

Les marges de manœuvres sont aujourd'hui quasi-inexistantes et ce sont les filiales du groupe qui sauvent encore le résultat et permettent momentanément de se tenir hors de la spirale déficitaire.

Aujourd'hui, FTV est confrontée à des besoins d'investissements massifs pour réussir sa mutation numérique et continuer à exister face aux nouveaux opérateurs. Des investissements auxquels elle n'est plus en mesure de faire face.

Les élus expriment leurs plus vives inquiétudes alors que le difficile résultat 2017 marque la fin d'une époque, avant ce qui s'apparente à un saut dans le vide.

Adopté à l'unanimité.

CGT, FO, CFDT, SNJ et CGC s'associent.

Paris, le 12 juin 2018



Commission économique du CCE

Comptes 2017 de France Télévisions

Réunion du 2 mai 2018

Présents : Jean-Hervé Guilcher, Fernando Malverde et Pierre Mouchel

Pour la direction : Priscille Ducomet, directrice financière et Eric Fressignaud, directeur du contrôle de gestion.

Invité : Jacques Denoyelle, expert du CCE (Secafi).

France Télévisions présente en 2017, pour la 2^e année consécutive, des comptes à l'équilibre. Un résultat net en amélioration à près de 7 M€, mais qui cache un résultat d'exploitation qui se dégrade de 6 M€, à 2,8 M€.

Le résultat net est amélioré par un important résultat exceptionnel de 4,5 M€, lié à la vente de l'immeuble de la Réunion (3 M€) et d'une partie du terrain de Lyon (1 M€).

En d'autres termes, si le résultat est légèrement bénéficiaire, cela cache une dégradation du résultat opérationnel du diffuseur, qui atteint -48,3 M€, soit une dégradation de 11,4 M€ par rapport à 2016.

C'est clairement l'activité des filiales (régie publicitaire, filiale de production et filiale de distribution) qui permet au groupe d'être à l'équilibre, grâce à un chiffre d'affaires de 50,4 M€.

Il ne faut pas perdre de vue que pour parvenir à ce résultat, France Télévisions a bénéficié en 2017 d'une augmentation de 38 M€ de la ressource publique. La situation est donc extrêmement tendue et les marges de manœuvres sont faibles.

Une ressource publique en hausse : une résurgence de l'Ancien monde

Les concours publics s'élèvent en 2017 à 2,548 Md€, répartis entre 2,384 Md€ de CAP (contribution à l'audiovisuel public) et 164 M€ de TOCE (taxe sur les opérateurs de communications électroniques). L'effort public s'est essentiellement fait par une

augmentation de la part de TOCE attribuée à France Télévisions. Cette dernière absorbe les 2/3 des 38 M€ d'augmentation de la contribution publique.

Une année difficile pour la publicité, sauvée par le parrainage

Au total, les recettes publicitaires atteignent 348 M€, soit une légère progression par rapport à 2016 (+3 M€), mais un niveau inférieur de 7 M€ à ce qui avait été budgété.

La publicité diffuseur est 15 M€ en dessous des prévisions et recule de 6 M€ par rapport à 2016. La publicité internet recule également d'1,4 M€.

C'est en réalité le parrainage qui sauve l'exercice, en affichant un résultat en progression de 11 M€ par rapport à 2016 et 9 M€ de plus qu'au budget.

Les recettes affectées (échanges d'espaces) atteignent près de 17 M€.

La direction explique les mauvais résultats publicitaires par l'atonie du marché, ainsi que par les mauvaises audiences de 2017, qui ne se sont redressées qu'en fin d'exercice.

La publicité internet a pâti de l'abandon du log sur la plateforme france.tv.

Un coût de grille en forte hausse

Le coût de grille a augmenté de 46,5 M€ par rapport à 2016, en dépassement de 18 M€ par rapport au budget.

C'est principalement le fait de l'information nationale et du sport.

Sur l'information nationale, une conjonction de plusieurs phénomènes : surcroît d'activité (et d'effectifs) lié aux élections (1 M€), création de nouvelles cases magazine (8 M€ dont 4 M€ de transferts de cases du programme national), une variation défavorable de la provision congés (budgétée à 8 jours / personnes, dans la réalité 11 jours / personne, soit environ 2 M€).

Sur les sports, les rétrocessions de droits sportifs, en particulier les JO d'hiver, n'ont pas atteint les objectifs : la mauvaise santé de SFR et le fait que les compétitions étaient diffusées la nuit n'ont pas favorisé cette revente.

Le réseau régional est lui aussi en dépassement de 3 M€ par rapport au budget. Il s'agit là encore d'un transfert de case du programme national (*Midi en France*) pour 1,2 M€, mais également du coût de l'accord sur les compétences complémentaires à France 3 (700 000 €) qui n'avait pas été anticipé ; il semble que la finance découvre tardivement les projections financières des projets RH. Enfin, 400 000 € résultent d'un retard de saisie des investissements techniques régionaux, qui engendre une bosse rétrospective des amortissements.

A l'inverse, le coût du numérique (développements techniques) est en retard de 5,6 M€ par rapport au budget, même s'il progresse par rapport à 2016. C'est le fait du retard d'un certain nombre de projets : la SVOD, mais aussi un certain nombre de projets qui n'avancent pas aussi vite que souhaité.

Au total, si l'on ajoute le volet éditorial, le numérique représente un budget de 98 M€ à France Télévisions.

Des économies sur les coûts supports

Les supports antennes et programmes sont en économie de 400 000 € par rapport au budget. C'est le fait d'une variation favorable de la provision de congés au sein des équipes des antennes et de la communication, au siège.

Le support technique et informatique partagé est lui en économie de 2,2 M€ par rapport au budget et de 4,5 M€ par rapport à 2016. C'est en premier lieu le fait de l'amélioration du plan de charge de la fabrication du siège, grâce à la réinternalisation d'un certain nombre d'émissions. La réduction de la sous-activité a permis d'économiser 1 M€. Autres leviers d'économies : des appels d'offres mieux-disants ou d'autres appels d'offres non fructueux qui ont eu pour conséquence une dépense moindre.

Les coûts techniques de diffusion contribuent une nouvelle fois à une part notable des économies (8,4 M€ de moins qu'au budget). C'est dû pour moitié au renouvellement de l'appel d'offres auprès de TDF. Par ailleurs, la tempête Maria a entraîné le versement par TDF de dédommagements à FTV, à hauteur d'1 M€, pour interruption du signal. Enfin le multiplexe GR1, dont FTV est propriétaire, a connu une hausse de chiffre d'affaires.

Des dépassements sur les autres dépenses

Elles comprennent tout à la fois les subventions aux filiales cinéma, les variations de provisions et les frais généraux.

Les frais généraux sont en économie de près de 5 M€. Plusieurs raisons à cela : le décalage de certains projets (Concur notamment), le renforcement des formations en interne (par les FOR) plutôt que les achats à l'extérieur et un indice de révision des loyers plus favorable que les estimations (500 000 € d'économie).

En revanche, les variations de provisions sont en fort dépassement (8 M€ de plus qu'au budget). Il s'agit en premier lieu d'un différend qui nous oppose à Audiens, sur le paiement de la subrogation et son corollaire, les indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS). Le risque est estimé au total à 7 M€. 3 M€ ont été provisionnés pour couvrir le risque de non recouvrement des créances de subrogation.

Autre risque identifié, celui lié au calcul du 1/10^e de congés payés, qui fait l'objet d'une procédure aux prud'hommes. 4 M€ ont été provisionnés.

Les autres litiges prud'homaux font l'objet d'une variation de 12 M€. Le volant de litiges reste important, même s'il est stable.

La ligne comprend aussi les dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite (IDR) et les médailles du travail qui totalisent 19 M€

Au total, les variations de provisions représentent 39 M€.

Les filiales et des événements exceptionnels sauvent le résultat

Hormis les résultats des filiales et le résultat exceptionnel lié aux ventes de la Réunion et de Lyon, le compte de résultat est amélioré par un résultat positif d'1,3 M€ des sociétés mises en équivalence. Au budget, ce poste est à zéro. Le résultat des sociétés est constaté à la clôture comptable.

En 2017, l'État a imposé à France Télévisions de revendre sa participation dans CFI (Canal France International), ce qui a diminué le capital social de l'entreprise. Double peine, ce n'est pas FTV qui a empoché la plus-value d'1,4 M€, mais l'Etat. Il n'y a pas de petit profit... Au compte de résultat, il y a un manque à gagner de 200 000 € pour France Télévisions.

Un effectif stable qui absorbe la chaîne info

L'effectif moyen annuel atteint 9842 ETP, soit 2 ETP de plus qu'au budget et qu'en 2016. Le taux de précarité est stable à 14%.

La masse salariale globale atteint près de 938 M€, indemnités de départs et litiges compris.

Or ces éléments exceptionnels, elle représente 900 M€, soit 2 M€ de plus que budgété. Elle intègre 700 000 € d'heures supplémentaires liées aux élections, le coût de l'accord sur les compétences complémentaires du réseau de France 3 (700 000 € qui sont passés en charge, bien qu'ils n'aient pas été payés en 2017) et un effet prix de 1,8 M€, lié à la sous-estimation du coût moyen de l'ETP à l'info nationale et aux sports, qui s'explique en partie par des « permanentisations » moindres que budgété (le non-permanent coûte plus cher que le permanent car il travaille plus).

Le CICE a fait économiser 1 M€ à l'entreprise en 2017. France Télévisions en bénéficiera encore en 2018, avant sa disparition en 2019.

Trésorerie : une amélioration en trompe-l'œil

La trésorerie de clôture affiche une spectaculaire amélioration de 43 M€ par rapport à 2016, pour atteindre 41 M€. En réalité, il s'agit d'une bosse au 31 décembre, liée à un effet de calendrier sur le poste fournisseur. Il s'agit de dettes fournisseurs non encore décaissées. Selon la direction, à la fin mars, la trésorerie a retrouvé un niveau – négatif – plus habituel.

Autre indicateur, la capacité d'autofinancement de l'entreprise est en baisse de près de 27 M€ par rapport à 2016.

Pour la commission,
Jean-Hervé Guilcher
12 juin 2018



CCE France Télévisions

Réunion du 13 juin 2018

SECAFI

Diagnostic Stratégie Emploi

Société d'expertise comptable inscrite
au Tableau de l'Ordre de la région Lorraine

Direction Régionale Est

8, rue Lafayette – BP 70028
57003 Metz cedex 01
Tél 03 87 56 20 00

SAS au capital de 2 245 092,50 €

312 938 483 RCS Paris

Numéro d'identification intracommunautaire

FR 88 312 938 483

Synthèse des résultats 2017 et problématiques du groupe FTV	Page 5
Détails choisis des résultats économiques et financiers du groupe en 2017	Page 16
L'évolution de la dimension sociale : les effectifs, les frais de personnel, les provisions et les heures supplémentaires	Page 20
Groupe France TV : le financement et la situation de trésorerie 2017	Page 26
Les agrégats du budget 2018	Page 34
Présentation des résultats des antennes	Page 40
Présentation des audiences	Page 51

- ▶ Le présent rapport rend compte de la mission que nous a confiée votre Comité de groupe dans le cadre de l'article L 2334-4 du Code du Travail.
- ▶ Pour exécuter nos travaux, nous avons notamment utilisé les documents remis au CA, les informations économiques, sociales et financières mises à notre disposition, ainsi qu'une documentation complémentaire relative à votre secteur d'activité.
- ▶ Nous avons complété notre analyse documentaire par des entretiens avec Madame DUCOMET et Messieurs CANDILIS, DUMONT, LESAUNIER, ATMAN, VION, que nous remercions de leur disponibilité.
- ▶ Notre rapport comprend la présente note de synthèse, elle s'appuie sur une analyse détaillée décrite dans le corps du rapport.
- ▶ Outre les signataires du présent rapport, ont également participé à la réalisation de cette mission, Messieurs MORCHEDI et PERIN.
- ▶ Nous vous remercions de votre confiance et nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes explications complémentaires ou pour approfondir avec vous les réflexions que vous estimeriez nécessaires à l'appréciation de la situation de l'entreprise.

Paris, le 6 juin 2018

Philippe Gervais

Jacques Denoyelle

L'article L 2325-5 du Code du travail dispose que les membres du CE sont tenus au secret professionnel pour toutes les questions relatives aux procédés de fabrication. Les membres du Comité d'Entreprise et les représentants syndicaux sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations revêtant un caractère confidentiel et présentées comme telles par l'employeur.

En outre, le Code du travail rappelle que les informations comptables (Art. L. 2323-10) et les informations données dans le cadre d'une procédure d'alerte économique (Art. L. 2323-82), sont par nature « réputées confidentielles ».

L'obligation de confidentialité qui incombe à l'expert-comptable en application de l'article L.2325-42 du Code du travail est la même que l'obligation de secret et de discrétion liant les membres du Comité d'Entreprise en application de ce même texte.

Ces obligations de confidentialité et /ou discrétion ne s'imposent qu'à l'égard des tiers à l'entreprise.

▶ Nous souhaitons en préambule apporter deux précisions :

- ▶ Par souci de cohérence dans l'analyse économique et financière des résultats de France Télévisions, nous avons décidé pour cette année de caler nos commentaires sur la présentation des comptes consolidés, tant pour le rapport transmis au Comité de groupe cela va de soi, mais également pour le Comité Central d'Entreprise
 - ▶ Cette présentation est transmise aux différentes instances
 - ▶ Pour le rapport au CCE figureront en plus les particularités qui mériteraient d'être relevés au travers des comptes sociaux de la SA et l'activité des différentes chaînes.
- ▶ Les décisions gouvernementales qui concernent l'audiovisuel public ne sont pas détaillées pour être analysées à date
 - ▶ Aussi parmi certains de nos commentaires, nous avons raisonné in abstracto de cette nouvelle donne en acceptant le risque d'être en décalage avec les résultats des annonces tant sur le fond que sur la temporalité



Synthèse des résultats 2017 et problématiques du groupe FTV



Les faits marquants de 2017 : un résultat d'exploitation positif à 2,8M€, en baisse par rapport à 2016 mais un résultat net en forte progression

- ▶ **2017 s'est achevé sur un résultat net de +6,8 M€ (+4,4M€ par rapport à 2017) et un résultat d'exploitation de +2,8 M€, positif pour la deuxième année consécutive.**
 - ▶ Les résultats des Sociétés mises en équivalence et les produits exceptionnels apportent un complément de 10M€ de résultat par rapport à 2017
 - ▶ Dont +5,7M€ pour la part des sociétés mises en équivalence et l'amélioration des résultats de MFP et de FTP
- ▶ **Les concours publics ont été en hausse de 38M€, dont 12,6 M€ de contribution à l'audiovisuel public et 25,3 M€ de la TOCE, tel que prévu au COM 2016-2020.**
- ▶ **Si les ressources propres sont en hausse (+4,2M€ par rapport à 2016), elles sont inférieures de 4,9 M€ au budget.**
 - ▶ Publicité internet et diffuseur sont en progression, cependant en deçà du budget, dans un contexte de stagnation du marché publicitaire TV (+1% en net) et de bascule sur le digital (+12%) lequel occupe désormais 78% du marché publicitaire global.
 - ▶ Une progression exclusivement tirée par le parrainage : + 11M€
- ▶ **Au total, le chiffre d'affaires diffusion a été inférieur de 4,5M€ aux prévisions budgétaires dans un contexte de recul de l'audience (-0,3 point pour FTV) et de son vieillissement**
 - ▶ Les chaînes historiques F2 et TF1 constatent conjointement une érosion de leur audience
- ▶ **L'augmentation des charges d'exploitation diffuseur (2 623,5 M€) en hausse de 49 M€ par rapport à 2016, provient du coût de grille, en dépassement de 10,5M€ sur le budget, en particulier sur l'information nationale et les sports.**
 - ▶ Ces dépassements ont été pour partie compensés par des économies enregistrées sur les coûts techniques et diffusion, supports antennes et frais généraux ; et une variation favorable des provisions sur les congés payés
 - ▶ Si le résultat opérationnel diffuseur est en baisse de 11M€, le résultat producteur progresse de 7M€
- ▶ **Une masse salariale globalement stable : peu de variations en volume (9 842 ETP contre 9 839 en 2017) ou même en valeur de 996M€ à 1009M€, ce qui s'explique notamment par le lancement à l'automne 2016 de la chaîne Franceinfo.**

Les faits marquants de 2017: Une trésorerie en nette hausse ponctuellement améliorée par différents décalages (1)

- ▶ Compte tenu principalement d'éléments ponctuels sur l'évolution du BFR, ainsi que de la non-réalisation de la totalité du plan d'investissement (-19M€ par rapport au budget), la variation de trésorerie du groupe en 2017 est de **+43,1 M€ contre -15,6 M€ au budget.**
 - ▶ A la clôture, la trésorerie du groupe est en amélioration comptable de 41,4 M€.
 - ▶ Pour autant, cette amélioration n'est pas pérenne compte tenu de la nature de l'augmentation du BFR (facturation tardive de fournisseurs et décaissements réalisés début 2018)
- ▶ Deux points d'observation de tensions financières :
 - ▶ **Le niveau de capacité d'autofinancement de 2017 à 119,7 M€ est en diminution** de 18 M€ par rapport au budget, il permet de financer des investissements toutefois eux-mêmes en retrait
 - ▶ **Les investissements dans les programmes ou autres sont en nette baisse**, à 118,1M€ au total contre 129,5M€ au budget (retraité), soit un écart de plus de 10M€
- ▶ Le budget 2018, malgré un déficit de ressources de 50M€, a été construit afin d'afficher un résultat net volontariste de 0,8M€ et une CAF de 130M€, qui permettrait de financer les 140M€ d'investissements prévus.
 - ▶ Le niveau de CAF, qu'il soit à 120 ou 130M€ devrait de toute façon plafonner les investissements de façon à ce que l'indicateur CAF – investissements soit à l'équilibre ou proche de 0.

L'atteinte du résultat d'exploitation positif 2017 permet d'afficher un pilotage des coûts permettant d'atteindre l'équilibre quand bien même cette amélioration est largement liée à la hausse des ressources publiques (+38M€) et à des éléments exceptionnels ou liés à d'autres activités pour des montants significatifs.

Cela étant l'année 2017 est marquée par des surcoûts importants sur la grille (information nationale : +24M€) pour partie absorbée par de nouvelles économies sur les coûts supports. A noter également que des projets prévus ont été initiés mais retardés ou décalés : SVOD et Feuilleton, Planif. En revanche, le groupe a initié plusieurs chantiers de réforme, l'essentiel étant la réorganisation des moyens internes de fabrication.

Les faits marquants de 2017: Une trésorerie en nette hausse ponctuellement améliorée par différents décalages (2)

- ▶ **Au niveau de la trésorerie, ces décalages s'ajoutent aux efforts nécessaires pour absorber la réduction drastique des ressources publiques et publicité jeunesse.**
 - ▶ Dans ce cadre, 2018 devrait voir la trésorerie fondre de près de 60M€ pour atterrir à ~-20M€, soit le niveau de fin 2015
- ▶ **Il reste également à souligner que les résultats 2017 ont enregistré différents éléments qui n'ont pas tous joué dans le même sens :**
 - ▶ Cession d'une partie des droits de diffusion de Rio pour 4M€,
 - ▶ Plus value sur les titres de CFI cédés à FMM non enregistrée pour FTV (1,4M€),
 - ▶ Impact d'un surcroît de 13M€ d'amortissements dérogatoires sur les programmes
- ▶ **La tension du modèle économique a fini par épuiser les efforts de gestion: la masse salariale est devenue un enjeu clé de l'équilibre**
 - ▶ Différents débords (heures supplémentaires, effet prix...) ont été opportunément amortis par un CICE plus favorable d'1M€. Mais cela peut être considéré comme un élément exceptionnel.
- ▶ **La sensibilité des résultats à la moindre variation de charges handicape le financement de projets à risques ou à équilibre de moyen terme.**

2018, année de baisse brutale des ressources publiques dans un environnement en mutation rapide

- ▶ La construction du budget 2018, traversé par les contraintes financières de baisse structurelle de 50M€ des ressources, a précipité les constats : de la caducité du COM, de la dégradation de la trésorerie après un difficile retour à l'équilibre, des doutes sur les développements (SVOD) renforcés par la rareté de la ressource et en premier lieu les interrogations sur le sort que l'actionnaire réserve à l'audiovisuel public et singulièrement à FTV.
 - ▶ Immobilier, accords sociaux récemment signés, programmes sportifs, ce qui ressemble à une revue d'actifs mobilise l'entreprise afin de trouver de nouvelles ressources structurelles alors même que des décisions vont être annoncées pour l'audiovisuel public dans le cadre de CAP 2022
 - ▶ L'exercice budgétaire défini comme très ambitieux prévoit de difficiles, voire impossibles réalisations, comme la rétrocession des droits sportifs, basculant la contrainte sur le programme national
 - ▶ Tout indique une accélération des évolutions en cours et un contexte en rupture, aux dires mêmes des personnes que nous avons rencontrées

- ▶ L'exercice de pilotage des charges a été efficace en 2017, mais il en souligne paradoxalement les limites :
 - ▶ Les sujets d'économies sont dépassés par l'ampleur de la réduction des ressources publiques
 - ▶ Même si des renégociations peuvent encore générer plusieurs millions, l'exercice de productivité arrive à son terme
 - ▶ Il se heurte fondamentalement à la difficulté à financer les projets mis en œuvre
 - ▶ Deux exemples qui ne concernent pas le bien fondé mais la contrainte financière à l'œuvre :
 - le feuilleton affiche une ambition industrielle et éditoriale mais crée un surcoût de 4M€ par rapport à la case installée ;
 - la chaîne Info a comblé le déficit du service public sur l'information continue mais ne dispose pas des moyens afin d'être en conformité avec ses objectifs initiaux ;
 - le business plan de la plate-forme SVOD nécessitait une avance de fonds avant un équilibre escompté 4 années plus tard...
 - ▶ L'autre dimension est que ce contrôle permanent « use », ne rend jamais le moment propice au changement d'un groupe qui par construction est complexe à manœuvrer - sinon à avancer d'autres logiques organisationnelles, animées par des entrées transverses.



Les réponses du groupe en cours

- ▶ Des mesures d'organisation visant à renforcer les approches par genre et du marketing du bouquet
 - ▶ Une direction transverse fiction, après celle de la jeunesse et des sports
 - ▶ Une volonté de ne pas mettre en concurrence les programmes entre les chaînes
 - ▶ Besoin d'harmonisation derrière la marque du groupe FTV.fr
 - La visibilité du groupe passe désormais par les pratiques sociétales d'accès aux contenus
 - ▶ Une démarche déjà initiée par d'autres pays Européens (Suisse, Belgique...) au travers d'une organisation « thématique » en lien avec les pratiques usitées des internautes (Search/mots clés/titres...)
 - ▶ Un besoin de transversalisation afin de décider de l'équilibre premium/digital et de l'harmonisation du bouquet des canaux
 - ▶ Une nécessité d'investir afin de renforcer Ftv.fr (ergonomie, éditorialisation) et l'offre régionale
- ▶ Le projet de création d'une plate-forme de replay commune avec des acteurs privés
 - ▶ Un projet de type Hulu première version, gratuite, qui pourrait associer TF1 et M6 ; derrière une offre commune un renvoi de l'utilisateur vers les portails de chaque chaîne
 - Un sujet qui pousse encore plus la question de la différenciation pour FTV (valeurs, écritures, éditorialisation des contenus, data acceptée (log in) afin de proposer une alternative aux usages bruts des plateformes vidéos de type You Tube
 - ▶ Dans les réflexions, une partie de la plateforme pourrait offrir du premium
- ▶ Un portail Européen avec des chaînes publiques Européennes (RAI, ZDF) qui prolonge dans les faits l'accord fictions
 - ▶ Avec plusieurs guichets dont celui de la fiction « digitale »
 - ▶ Une approche qui existe déjà, à l'exemple d'ITV/BBC ou de Nord Vision
 - ▶ Une réponse qui témoigne de l'onde de choc que représente les plateformes Américaines et des moyens dont elles disposent

Avis Secafi : des enjeux et questions

- ▶ Risque de décrochage sociétal et social de la population la plus jeune pouvant concourir à remettre en cause la légitimité de la redevance. Quelles priorités ? :
 - ▶ Devenir la référence de certification de l'information, initier de nouvelles fabrications de formats, devenir un lieu d'échange pour les jeunes générations ?
 - ▶ Multiplier les offres digitales à partir de projets régionaux, inclus ou non dans des projets de type Nouvelle Aquitaine ? Avancer vers des contrats de chaîne régionale et de fabrication de documentaires ?
 - ▶ Accélérer la démarche du groupe dans une démarche digital first, de la fabrication des programmes jusqu'à leur diffusion ?
 - ▶ Développer des partenariats public-public et public/privé dans un modèle fédérateur/incubateur afin d'accélérer et positionner FTV comme « point de convergence » d'initiatives
 - ▶ Obtenir de la data (Log-in) grâce à la puissance de la marque FTV, tiers de confiance
- ▶ Risque renforcé de sous-financement. Quelles priorités?
 - ▶ Equilibrer le financement de la création Française via de nouveaux contrats entre FTV et les producteurs privés (replay, partage des droits, ...) ?
 - ▶ Ouvrir un nouvel écran publicitaire d'une heure après 20h en échange de l'accès à des conditions préférentielles à des associations et TPE/PME choisies chaque année par un jury représentatif de la société civile (collectivités, syndicats, Etat...) ?
 - ▶ Avancer des projets de synergies d'achats et de moyens dans chacun des COM des acteurs publics de l'audiovisuel Français ?
- ▶ Risque technologique (techno/usages). Quelles priorités?
 - ▶ Avancer vers un accord global d'échange de contenus contre des technologies avec un des acteurs des télécoms Français (préparation de la 5G qualifiée par la BBC de technologie de rupture) ?



Détails choisis des résultats économiques et financiers du groupe en 2017



En comparaison de 2016, les résultats de l'activité producteur ont pour partie compensé la dégradation du résultat du diffuseur

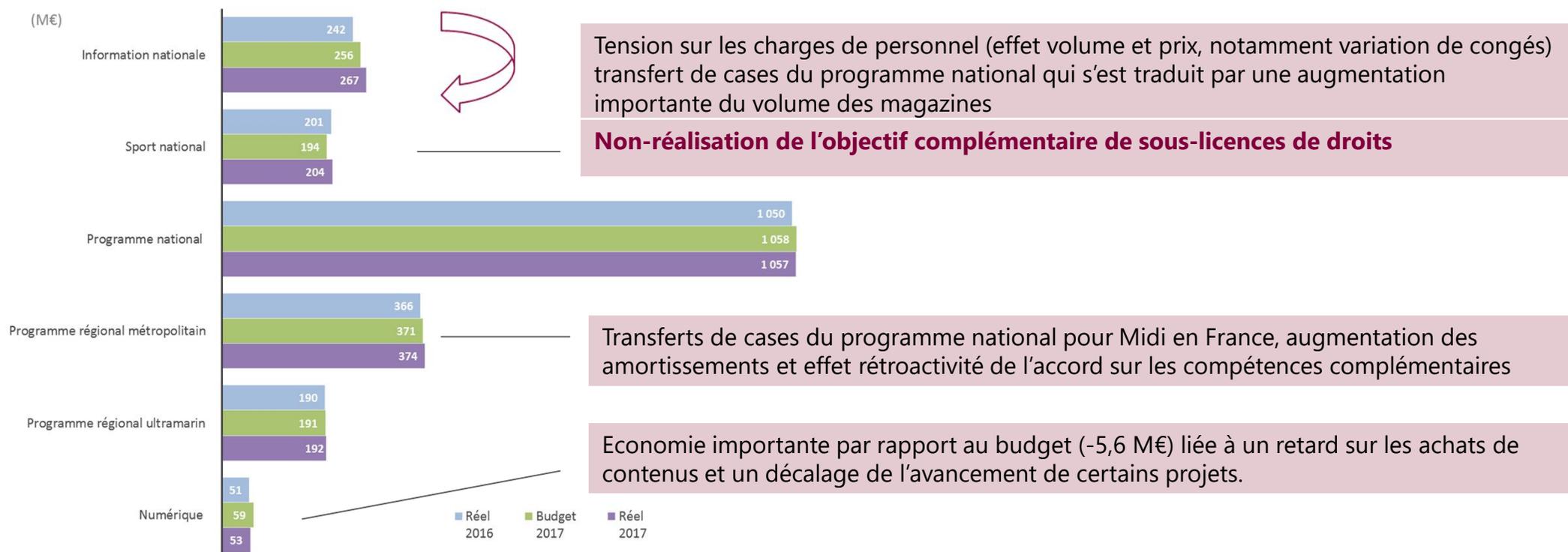
Compte de résultat métier consolidé (M€)	Réel 2016	Budget 2017	Réel 2017	Ecart Réel 2017 / Réel 2016	Ecart Réel 2017 / Budget
Concours publics	2 510,2	2 547,7	2 548,1	+38,0	+0,4
Publicité et parrainage	345,0	354,8	348,4	+3,3	-6,4
<i>dont recettes budgétaires</i>	332,0	339,8	331,7	-0,4	-8,1
<i>dont recettes affectées</i>	13,0	15,0	16,7	+3,7	+1,7
Autres recettes	16,5	15,9	17,5	+0,9	+1,5
Total CA diffusion	2 871,8	2 918,4	2 914,0	+42,2	-4,5
Total commissions et ayants droit	334,2	342,9	339,0	+4,7	-4,0
Recettes nettes disponibles	2 537,5	2 575,5	2 575,0	+37,5	-0,5
Information nationale	242,3	256,1	266,5	+24,2	+10,5
Sport national	201,5	193,9	203,9	+2,4	+10,0
Programme national	1 050,2	1 058,1	1 057,5	+7,3	-0,6
Programme régional métropolitain	366,2	371,1	374,2	+8,0	+3,1
Programme régional ultramarin	190,2	191,2	192,0	+1,8	+0,8
Numérique	50,5	58,9	53,3	+2,8	-5,6
Coût de grille	2 100,9	2 129,1	2 147,4	+46,5	+18,3
Support antennes et programmes	195,7	202,0	201,6	+5,9	-0,4
Support technique et informatique partagé	52,4	50,2	47,9	-4,5	-2,2
Coûts techniques de diffusion	81,9	82,8	74,4	-7,5	-8,4
Coûts supports	330,0	335,0	324,0	-6,1	-11,1
Coût des antennes	2 430,9	2 464,1	2 471,3	+40,5	+7,2
Subventions cinéma	16,9	16,8	16,8	-0,2	-0,0
Variation de provisions et autres dépenses	29,1	31,5	39,4	+10,3	+7,9
Frais généraux yc autres éléments	97,6	100,6	95,8	-1,8	-4,8
Total des autres dépenses	143,6	148,8	152,0	+8,4	+3,1
Charges d'exploitation du diffuseur	2 574,5	2 612,9	2 623,3	+48,8	+10,4
Résultat opérationnel diffuseur	-36,9	-37,4	-48,3	-11,4	-10,9
Résultat autres activités	52,0	43,3	50,4	-1,6	+7,1
Résultat du producteur	-6,3	-1,6	0,7	+7,0	+2,3
Résultat d'exploitation	8,8	4,2	2,8	-6,1	-1,4
Résultat financier	-1,1	-1,6	-1,1	-0,0	+0,5
Résultat exceptionnel	-0,7		4,5	+5,2	+4,5
Sociétés MEE	-4,4	-1,0	1,3	+5,7	+2,3
Résultat avant impôts	2,6	1,6	7,4	+4,8	+5,8
Impôts	-0,2	-1,3	-0,6	-0,4	+0,8
Résultat net	2,4	0,3	6,8	+4,4	+6,5

- ▶ +38M€ de concours publics en 2017
 - ▶ +3,3M€ sur la publicité et la parrainage
 - ▶ Augmentation de 4,7M€ des commissions et ayants-droits
- ▶ Un coût d'information et de sport national en très forte augmentation (+26M€), bien supérieur au budget - **Focus 1**
 - ▶ Les coûts du programme national et du programme régional métropolitain sont également en hausse (+7,3M€ et +8M€ par rapport à 2016), ce dernier suite à un transfert de cases (magazines) pour 1,2M€
 - ▶ La non-rétrocession des droits sportifs envisagés a engagé un manque à gagner de **12M€ environ**
- ▶ Une diminution du coût supports, essentiellement sur les coûts techniques de diffusion et support informatique partagé - **Focus 2**
- ▶ Une augmentation des provisions pour litiges : +10,3M€ par rapport à 2016 dont :
 - ▶ Le litige opposant France Télévisions à sa mutuelle complémentaire : +3M€ par rapport au budget
 - ▶ Le calcul du 10^{ème} de congés payés (4M€)
- ▶ Le résultat diffuseur, en nette baisse de 11,4M€, a été compensé par un meilleur résultat producteur de +7M€ assurant un résultat d'exploitation un peu au dessus de l'équilibre (2,8M€) - **Focus 3**
- ▶ Le résultat des sociétés mises en équivalence en hausse de 5,7M€ ainsi qu'un résultat exceptionnel de 4,5M€ ont sensiblement amélioré le résultat net (+4,4M€ en rapport à 2016) - **Focus 4**

Le coût de grille : + 46,5 M€ par rapport à 2016 et 18M€ par rapport au budget

▣ Les dépassements budgétaires se concentrent sur :

- ▶ L'information nationale (+11M€), dont le coût augmente plus que prévu (dont la couverture des élections)
- ▶ Le sport national, prévu en baisse de 7M€, qui augmente de 3M€
- ▶ Hormis l'information nationale les dépenses réelles déflatées affichent des évolutions nulles depuis 3 ans



Les coûts supports (324 M€) affichent une baisse de 6,1 M€ par rapport à 2016 (-11M€ par rapport au budget)

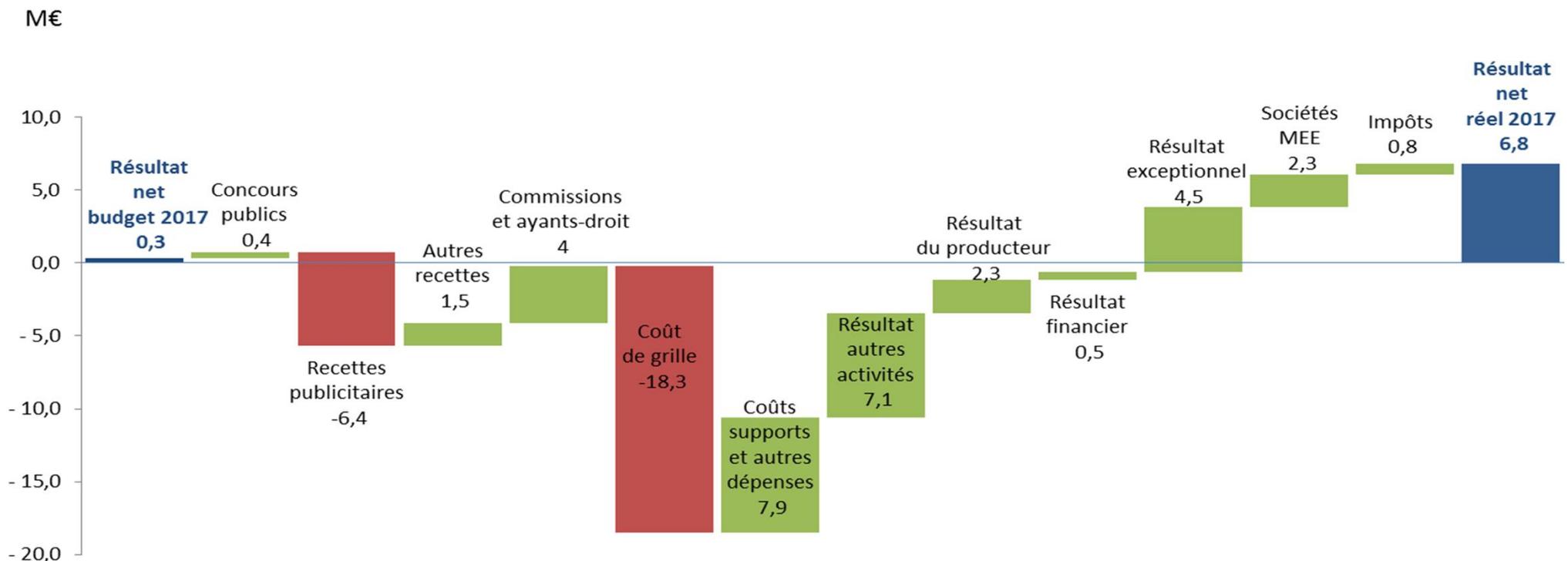
- ▶ **Les économies sur les coûts supports et autres ont été très fortes en 2017 (hors coûts antennes), bien plus fortes que celles budgétées.**
 - ▶ Support antennes et programmes (201,6 M€), en légère économie (-0,4 M€) : gestion maîtrisée de la variation de congés payés (0,4M€)
 - ▶ Support technique et informatique partagé (47,9 M€) : en économie par rapport au budget (-2,2 M€) : optimisation des moyens internes et décalage d'appels d'offres ;
 - ▶ Coûts techniques de diffusion (74,4 M€) : en forte économie par rapport au budget (-8,4 M€) : renégociation des contrats sur le multiplex GR1, suite aux appels d'offres réalisés fin 2016, nouveau contrat de transport Outre-mer, décalage de projets techniques sur 2018, remboursement lié à un défaut de fonctionnement lors de l'ouragan sur les Caraïbes.
- ▶ Les variations de provisions et autres dépenses sont en dépassement significatif par rapport au budget **(+7,9 M€, +10,3M€ par rapport à 2016) : augmentation des provisions pour litiges, dont le litige opposant France Télévisions à sa mutuelle complémentaire pour la prise en charge de la subrogation**
- ▶ Les frais généraux (95,8 M€) sont en économie de 4,8 M€ par rapport au budget : décalage de la mise en exploitation du CDE (impact immobilier), indice de révision des loyers inférieur au budget, **un décalage important du projet Concur**, une baisse des coûts de formation (recours à du personnel interne plutôt qu'à des prestataires) ainsi qu'une bonne maîtrise des ETP et congés des directions supports.

En rapport au budget, les économies sur les coûts supports et le résultat des activités commerciales ont fait plus que couvrir le déport sur les coûts de grille

▶ Par rapport au budget :

- ▶ diminution nette des ressources publicitaires de 6,4M€ et augmentation du coût de grille de 18,3M€ (dont information nationale : 10,5M€, sport national : 10M€, RR F3 : 3M€)
- ▶ des coûts de programme en dépassement, compensés par des économies nettement supérieures sur les supports (7,9M€), le résultat d'autres activités et des sociétés mises en équivalence (7,1M€ et 2,3M€) des résultats exceptionnels (4,5M€)
- ▶ s'agissant des économies sur les fonctions supports : +8,4M€ d'économies par rapport au budget sur les coûts techniques de diffusion, +2,2M€ sur le support technique et informatique partagée, +4,8M€ sur les frais généraux.

▶ Un résultat net au final supérieur de 6,5M€ par rapport au budget :



Le résultat des sociétés mises en équivalence est en hausse de 5,7M€, auquel s'ajoute un résultat exceptionnel de 4,5M€ en 2017

- ▶ Le résultat du producteur (+7M€ par rapport à 2016, en raison du résultat des filiales cinéma) permet de compenser la diminution, anticipée, du résultat opérationnel diffuseur
- ▶ Sociétés mises en équivalence et résultat exceptionnel apportent un complément de 10M€ de résultat par rapport à 2016.
 - ▶ Concernant les sociétés MEE, Euronews ne contribue plus négativement au résultat (-4,3M€ en 2016) et Arte France a amélioré sa contribution de 1M€ (de -0,9M€ à 0,1M€)

Sociétés MEE (M€)	Réel 2016	Budget 2017	Réel 2017	Ecart Réel 2017 / Réel 2016	Ecart Réel 2017 / Budget
Mezzo	0,5	0,4	0,6	+0,2	+0,2
Planète+ Crime Investigation	0,2		-0,0	-0,2	-0,0
Euronews	-4,3	-1,4		+4,3	+1,4
Arte France	-0,9		0,1	+1,0	+0,1
TV5	0,1			-0,1	
CFI			-0,2	-0,2	-0,2
Médiamétrie			0,8	+0,8	+0,8
Total MEE	-4,4	-1,0	1,3	+5,7	+2,3

- ▶ **Le résultat exceptionnel (4,5 M€) intègre principalement la vente du bâtiment de la Réunion pour 2,5 M€, la vente de matériel informatique et de véhicules utilitaires pour 0,7 M€, la reprise partielle d'une provision pour risque exceptionnel pour 0,6 M€ ainsi que des remboursements d'assurances et des dénouements favorables sur des litiges pour 0,7 M€.**
- ▶ **2017 a également vu la cession de titres CFI, ainsi que la réduction, concomitante à cette dernière opération, de 1,4 M€ des capitaux propres de FTV**
 - ▶ « Dans le cadre de la cession des titres de CFI à la société France Médias Monde, il a été convenu, en contrepartie de cette cession, de réduire le capital social de 1,4 M€, par voie d'annulation de 70 000 actions détenues par l'actionnaire unique et le remboursement corrélatif d'une somme de 1,4 M€ à l'actionnaire unique, correspondant à la valeur nominale des actions ainsi annulées) » - Rapport de gestion

Le maintien des efforts en faveur de la création tels que fixés dans le COM a été tenu

- ▶ Pour les œuvres audiovisuelles, le COM 2016-2020 prévoyait un investissement dans la création audiovisuelle à hauteur de 420 M€ pour l'année 2017.
- ▶ Le groupe a investi 421 M€ (chiffre en attente de la validation du CSA). Au total, les filiales France 2 Cinéma et France 3 Cinéma ont contribué à soutenir « 62 films de cinéma », pour « un montant supérieur à 60 M€ »

Création 2017 (M€)						
Antennes	Fictions	Documentaires	Animation	Spectacles vivants	Autres dépenses (1)	TOTAL
France 2	125,1	33,1		7,7	0,1	165,9
France 3	144,0	21,4	12,0	6,3	0,1	183,8
France 4	2,2	2,3	7,7	0,5		12,7
France 5	0,3	30,1	7,4	0,4		38,2
France Ô	2,8	2,5		0,7		6,0
France Télévisions (2)			0,8	1,8		2,6
Quotas de production FTV	274,5	89,4	28,0	17,3	0,1	409,2
Documentaires régionaux et ultra-marins		11,8				11,8
Total Création 2017	274,5	101,2	28,0	17,3	0,1	421,0

(1) Dont audiodescription, formation auteurs, ...

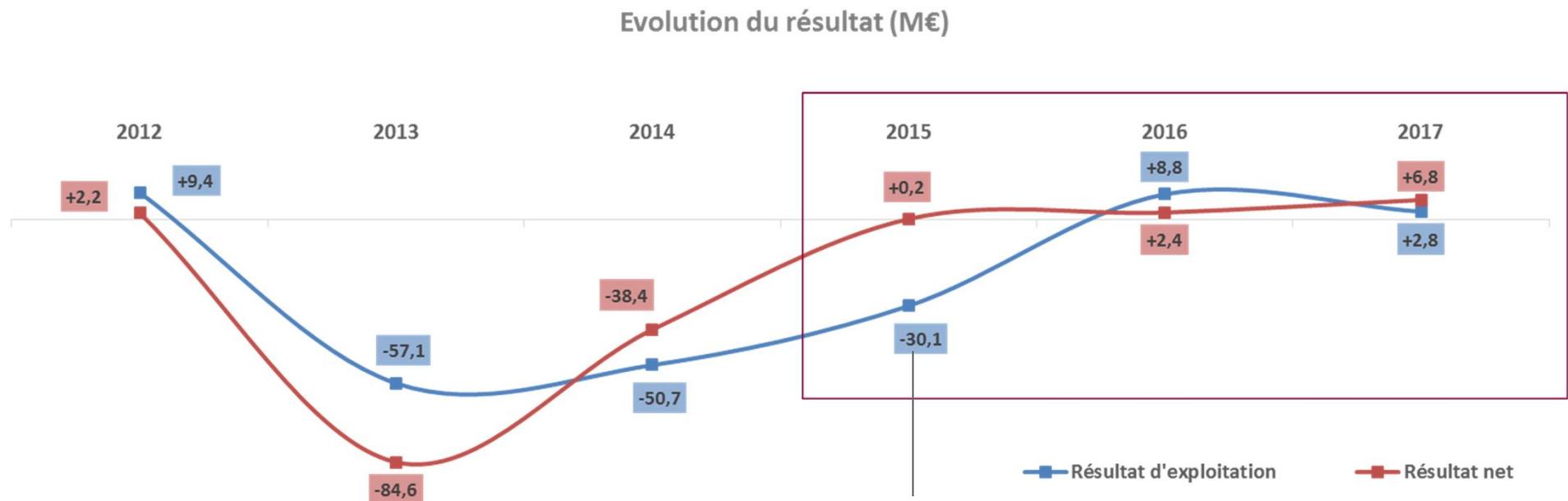
Source : RDG 2017

(2) Investissements Culturebox et financement des festivals

- ▶ Pour les œuvres cinéma, le COM avait pour 2017 fixé à 57 M€ le niveau d'investissement de FRTV ; France 2, France 3 et France 4 ont investi un total de 60,6 M€.

Un résultat net de 6,8M€ en 2017, en amélioration Le redressement se confirme pour France TV Groupe

- ▶ Le résultat net s'établit à 6,8M€ en 2017.
- ▶ Un redressement qui se confirme : si 2015 était marqué par des éléments exceptionnels (expliquant d'ailleurs l'écart résultat d'exploitation – résultat net), 2016 marquait la 1^{ère} année d'un redressement (le résultat d'exploitation est positif pour la 1^{ère} fois depuis 2012)
- ▶ 2017 - via les différents éléments présentés précédemment - vient confirmer ce redressement.



Le résultat exceptionnel 2015 de +20M€ avait été marqué par la reprise du solde de la provision liée au PDV pour 15 M€ et à une reprise fiscale de près de 8 M€ qui étaient venues rehausser le résultat net 2015, ce qui n'est pas le cas du résultat exceptionnel en 2016 – qui inclut principalement le produit de cession de Gulli pour 1,6M€ et des provisions pour risques sur litiges.



L'évolution de la dimension sociale : les effectifs, les frais de personnel, les provisions et les heures supplémentaires

Formations

Conditions de travail

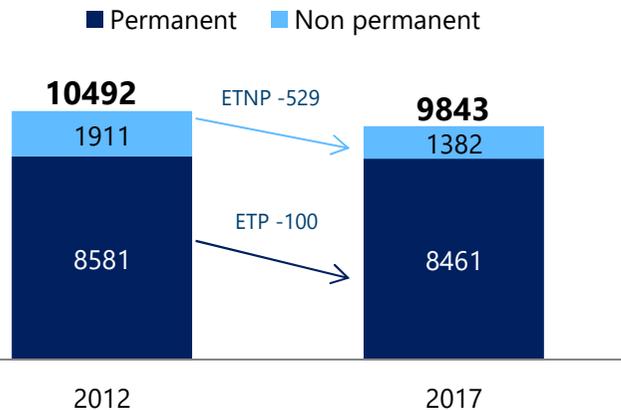
Enjeux sociaux

Emplois

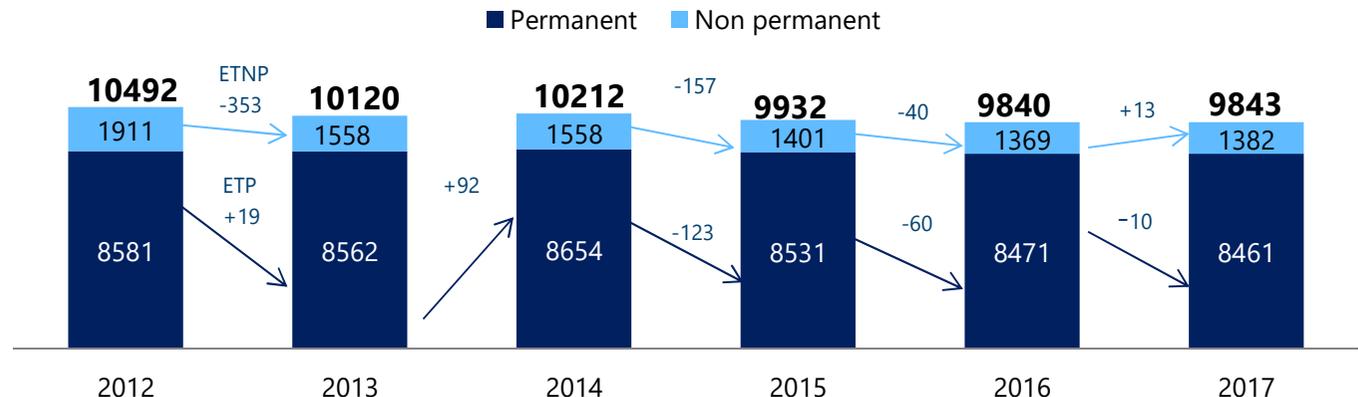
Perspectives économiques

Un effectif moyen en 2017 de 9843 ETP, stable par rapport à 2016, la diminution des ETP permanents de 10 ETP étant compensée par la hausse des non-permanents

Evolution 2012-2017



Evolution des effectifs sur 5 ans



ETP moyen	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2017/2016	Variation 2016/2015
Cadres	4 432	4 732	4 831	4 814	4766	- 48	0%
Techniciens et agent de maîtrise	1 487	1 266	1 078	1 053	1073	20	-2%
Employés ouvriers	25	21	21	23	29	6	10%
Journalistes	2 618	2 635	2 600	2 581	2593	12	-1%
Totaux	8562	8654	8531	8471	8461	-10	

- Entre 2012 et 2017, les effectifs de France Télévisions SA ont diminué globalement de 629 ETP (-6%).
 - Non permanents : -529 ETNP (-28%) et permanents : -100 (-1,17%).
- En 2017, les effectifs de l'année s'alignent sur les prévisions budgétaires. Ils restent globalement stables par rapport à 2016.
 - Le taux de remplacement moyen a été supérieur en 2017 à 1 sur 2, indiquant la difficulté à se priver de ressources ayant quitté l'entreprise car l'activité globale ne connaît pas de diminution

Focus sur les effectifs et la masse salariale au niveau du groupe : Des effectifs stables, une légère augmentation en 2017 sur le facteur prix

en M€	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et Traitements	693,6	683,1
Charges Sociales et Autres charges de personnel	307,6	306,3
Crédit d'impôt compétitivité emploi	-7,4	-6,1
Sous - Total	993,8	983,3
Intéressement & participations	3,2	2,7
Variation Provision pour Engagement Retraite et Médaille du travail	12,2	10,4
<i>dont dotations</i>	20,7	18,3
<i>dont reprises</i>	-8,5	-7,8
Total des Charges de Personnel	1009,2	996,4

+1,3%



ETP moyen annuel	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	5 111	5 116
Techniciens & Agents de maîtrise	1 126	1 132
Employés - Ouvriers	92	81
Journalistes	2 596	2 585
Effectifs permanents	8 925	8 914
Non permanents	1 528	1 491
Effectif total	10 453	10 405

+0,5%



▶ La masse salariale au niveau Groupe est relativement stable en volume ETP (0,5%) mais a varié légèrement en valeur (+1,3% au total) : la rémunération moyenne a augmenté en 2017.

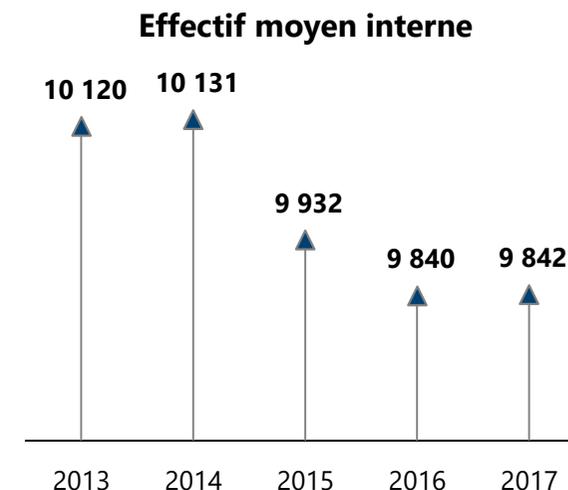
▶ +0,5M€ d'intéressement et de participation

▶ Nette augmentation du CICE (+1,3M€ en 2017, soit +7,4M€). Pour rappel Le CICE baisse d'un point en métropole en 2018 et sera abandonné en 2019 au profit d'une baisse de charges patronales.

	31/12/2017	31/12/2016
en ETP moyen Annuel (permanent et non permanent)		
Effectifs "antennes"	9 328	9 333
- Télévision	734	691
- Cinéma	14	13
Effectifs "producteur"	748	704
- France Télévisions Distribution	69	70
- France Télévisions Publicité et régies	309	298
Effectifs "autres activités"	378	368
Total des effectifs	10 453	10 405

Au seul niveau de FTV SA, la masse salariale est globalement stable. L'augmentation de 0,7% par rapport à 2016 témoigne d'un effet coût et « récupérations », pour partie liés à l'activité

Frais de personnel (En M€)	2015	2016	2017	Diff.	Var. %
Salaires et traitements	621,3	632,7	640,1	7,4	1,2
+ Charges sociales	283,8	287,8	287,5	-0,3	-0,1
+ Indemnités intermittents	14,2	16,0	16,8	0,8	4,8
= Frais de personnel interne	919,2	936,5	944,4	7,9	0,8
- CICE	5,2	5,6	6,8	1,2	21,1
= Frais de personnel	914,0	930,9	937,7	6,7	0,7
+ Frais de personnel externe	3,1	3,2	2,6	-0,6	-18,0
= Frais de personnel totaux	917,1	934,1	940,3	6,2	0,7



- ▶ La masse salariale 2017 s'élève à 937,7 M€. Par rapport à 2016, hors départs et litiges, la masse salariale croit de 6M€.
- ▶ Le CICE est en hausse de 1,2M€, à 6,8M€, contre un montant 5,6M€ fin 2016
- ▶ Les principales hausses concernent l'augmentation des salaires et appointements journalistes, les congés payés perm. PTA, mais surtout **les charges à payer relatives aux récupérations des permanents PTA et journalistes, pour 5,7M€ au total soit la quasi-totalité de la hausse (impact de la monétisation des récupérations en 2016 qui avait diminué le stock des CAP en fin d'année)**
- ▶ **A noter 449K€ de charges à payer sur condamnations et transactions sur litiges salariés**

Principaux postes en hausse	2016	2017	Variation
Sal. & appoint. perm. Journ.	158 624	159 930	1 306
Sal. & appoint .Stag. Appr.C.Qu		1 599	1 599
Sal. & appoint. Suppl. cachet	3 661	4 523	863
Congés payés Perm. PTA	38 377	39 861	1 484
CAP. s/rémunér. Cachetier	- 149	250	399
CAP. s/rémunér. Interm. Techn.	- 303	591	894
CAP. C.Payés Perm. PTA	- 645	44	689
CAP. RTT Perm. Journ.	- 475	22	497
CAP. Récup.Perm. PTA	- 3 192	361	3 553
CAP. Récup.Perm. Journ.	- 2 000	151	2 151
CAP. sur condamnations et transactions sur litiges salariés	425	874	449

FTV SA : ventilation des effectifs

Situation des effectifs permanents et non permanents répartis par genre et par zone géographique

ETP Moyen annuel 2017	Effectif Permanent			Effectif Non Permanent			Total Effectif		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
FTV Paris et Sites parisiens	1823,4	2019,8	3843,3	305,4	321,3	626,7	2128,8	2341,1	4469,9
FTV en Régions	1430,8	1992,3	3423,1	264,2	366,7	630,9	1695,0	2359,0	4054,0
RR outre-mer	439,3	755,1	1194,5	64,4	59,6	124,0	503,8	814,7	1318,4
Total général	3693,6	4767,2	8460,8	634,0	747,6	1381,5	4327,6	5514,8	9842,4

Pyramide des âges Effectifs permanents présents au 31/12/2017 (France Télévisions SA)			
Tranche d'âge	Femme	Homme	Total
Moins de 25 ans	7	20	27
De 25 à 30 ans	119	152	271
De 31 à 34 ans	195	185	380
De 35 à 39 ans	448	428	876
De 40 à 44 ans	591	601	1192
De 45 à 49 ans	811	921	1732
De 50 à 54 ans	756	997	1753
De 55 à 59 ans	621	995	1616
De 60 à 64 ans	298	497	795
de 65 ans et plus	43	104	147
Total	3889	4900	8789

- ▶ 271 embauches
- ▶ 86 licenciements
- ▶ 232 départs (retraite, PDV, démissions, fin de contrat) en 2017.
- ▶ 69% des effectifs ont plus de 45 ans et 11% plus de 60 ans ; les moins de 30 ans ne représentent que 3%.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 206,4M€ à fin 2017, en légère diminution de 3M€ par rapport à 2016

- ▶ Les provisions pour IDR sont stables en 2017, à 154M€
- ▶ Diminution des provisions pour charges exceptionnelles (-0,6M€) et surtout du poste autres provisions
- ▶ 23M€ de provisions ont été dotées et 26,1M€ de dotations utilisées ou reprises.

en M€	31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Provisions utilisées	Provisions reprises	Reclassements	31/12/2017
Provisions pour indemnités départ en retraite (1)	154,2	0,0	8,3	-8,4	0,0	0,0	154,1
Provisions pour médaille du travail	4,7	0,0	0,5	-0,1	0,0	0,0	5,0
Autres Provisions	44,1	0,0	14,4	-7,1	-9,9	0,0	41,6
Provisions pour risques et charges d'exploitation	202,9	0,0	23,1	-15,6	-9,9	0,0	200,7
Provisions pour risques et charges - exceptionnel	6,3	0,0	0,0	0,0	-0,6	0,0	5,7
Provisions pour risques et charges	209,3	0,0	23,1	-15,6	-10,5	0,0	206,4



Groupe France TV : le financement et la situation de trésorerie 2017



Une CAF en nette détérioration en 2017, à 119M€, mais une trésorerie en hausse de 43M€ grâce à la variation, ponctuelle, du BFR

M€	Réel 2015	Réel 2016	Réel 2016 (retraité*)	Réel 2017 (retraité*)	Observations SECAFI
Capacité d'autofinancement	112	163	146	119,7	Une CAF en nette détérioration, mais qui permet de financer les investissements programmes et autres (117M€ à eux deux)
- Investissements programmes	-47	-54	-38	-36	Baisse des investissements programmes (-10M€ en lecture retraitée)
- Investissements autres	-66	-90	-90	-81	Focus 5
- Variation des stocks de programmes	36	-1	-1	-1	Stockage moins élevé (10 M€) que celui prévu au budget en raison d'une rythmique d'approvisionnements accusant un retard
- Variation des autres éléments du BFR	-69	12	12	53,4	Très nette amélioration, ponctuelle, du BFR (impact facturation fin d'année de fournisseurs)
- Variation endettement	-16	-15	-15	-17,1	(-1,4M€ liés à la variation des fonds propres)
- Cession d'immobilisations	3	2	2	5,3	
= Variation de trésorerie	-47	16	16	43,1	Une variation de trésorerie très positive grâce au BFR
Trésorerie fin d'année	-18	-2	-2	41,1	Une trésorerie de fin d'année à 41M€ ; caractère ponctuel de cette augmentation.

**Les programmes de télévision produits par MFP pour France TV sont présentés en stock dans les autres éléments du BFR et non plus en investissements et amortissements. Afin de présenter l'activité de MFP en cohérence avec le renforcement de son rôle comme producteur de programmes de télévisions pour le groupe, les actifs de programmes produits par MFP pour les chaînes de FTV ne sont plus présents en immobilisations mais en stock, comme la présentation également en stocks des programmes des chaînes du groupe. Cela impacte notamment les indicateurs de Capacité d'Autofinancement, d'investissement programmes et Autres éléments du BFR (~15M€)*

L'amélioration du BFR explique l'essentiel de la hausse de trésorerie au niveau Groupe à fin d'année, mais des règlements significatifs sont intervenus début 2018

- **Au niveau groupe**, le BFR a significativement diminué : La diminution du BFR sur 12 mois est nettement plus favorable que l'augmentation prévue **au budget de 8,3 M€, l'écart étant de 62 M€**. **Pour autant cette amélioration est largement conjoncturelle dans la mesure où les fournisseurs de programmes et réalisateurs ont été payés début 2018.**

Éléments du BFR	Observations	2017 Ecart au budget	2017 Vs 2016
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> 1/3 : concentration en fin d'exercice de projets de relocalisation immobilière de l'exercice 2017 (Rouen, Mayotte et studios de Vendargues) - mais sur lesquels la majeure partie des règlements n'interviendront qu'en début d'exercice 2018 1/3 : progression également ponctuelle des comptes de fournisseurs de programmes (résorbé de la même façon en début d'année 2018) 1/3 : augmentation d'autres comptes fournisseurs du groupe dont ceux des filiales FTD et FTP (versements dus aux ayants droits chez FTD et prise en régie en fin d'année des chaînes jeunesse du groupe Turner entraînant une augmentation des factures d'achats d'espaces dues début 2018 chez FTP). 	+65M€ (6,5M€ prévu au budget)	+72M€
Créances sur Etat	Les créances nettes d'impôts et taxes sur l'état sont en augmentation de 4,4 M€ par rapport au niveau prévu au budget.	+4,4M€	

Les principaux investissements de France TV en 2017

Une non réalisation de la totalité du plan d'investissement (-19M€ par rapport au budget)

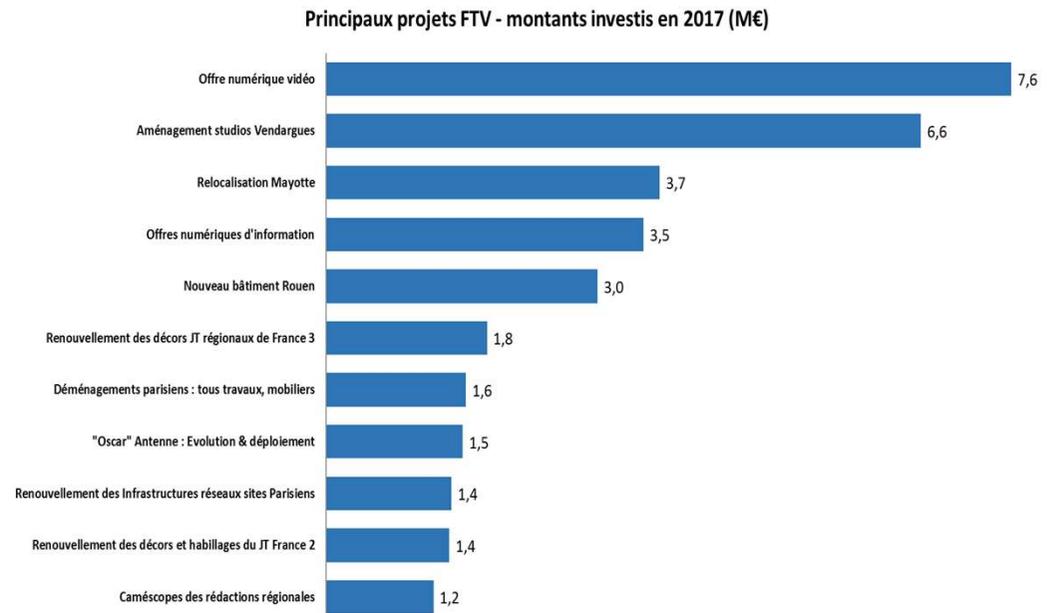
► Les investissements hors programmes du groupe s'élèvent à **80,8M€ (contre 86,9 M€ en 2016, en raison notamment du projet de Centre de diffusion et d'échanges) :**

- Avancement des projets de relocalisation immobilière (Mayotte, Martinique, Rouen), aménagement des studios de Vendargues, mise en œuvre du projet vidéo numérique.
- La réalisation globale a été selon la Direction moins forte qu'attendue des grands projets immobiliers (Rouen, Martinique), de certaines régies du réseau France 3, du remplacement de cars et moyens mobiles en Outre-mer, des éclairages du plateau D ou du projet numérique vidéo. Ces décalages ont été en partie compensés par d'autres projets : décors des JT régionaux et du JT France 2, studios de Vendargues, etc.

Principaux postes d'investissements hors programmes (M€)

Investissements	2015	2016	2017
Technologies de fabrication	40,9	62,5	41,9
Immobilier moyens généraux	10,7	10,6	22,0
Numérique	11,1	10,5	14,1
Filiales	2,9	3,2	2,9
TOTAL	65,6	86,9	80,8

Principaux projets FTV – Montants investis en 2017 (M€)



Rapprochement COM 2017-2020 et réalisé 2017

Une CAF et des investissements 2017 en deçà des niveaux prévus au COM

- ▶ **Le COM 2017-2020 prévoyait des investissements de l'ordre de 140-150M€ sur les 4 prochaines années.**
 - ▶ 60 M€ sur 3 ans sont par ailleurs prévus pour la création (investissement fiction et accord sur autres genres) selon la Direction. Ces investissements doivent être financés par une capacité d'autofinancement en augmentation, à un niveau d'environ 150M€ par an.
- ▶ **Or le niveau de capacité d'autofinancement (CAF) de 2017 à 119,7 M€ est en retrait net par rapport au budget 2017. Et les investissements programmes et autres ont été de 118,1M€ au total contre 129,5M€ au budget (retraité), soit un écart de plus de 10M€ ; mais surtout un écart de près de 30M€ (~15M€ après retraitements MFP) sur les programmes par rapport au rythme tel que prévu sur l'horizon du COM.**

	Budget 2017 (retraité)	Réel 2017 (retraité)	BP 2018	BP 2019	BP 2020	2017-2020
Capacité d'autofinancement	137,9	119,7	157	159	154	628
Investissement programmes (et stocks)	44,7	36,9	67	69	71	271
Investissement autres	84,8	81,2	81	79	79	320
Différence :	8,4	1,6	9	11	4	37

Partie du COM considérée comme caduque

Question des amortissements dérogatoires ?

**-11,4M€ en investissements 2017 par rapport au budget 2017
Un solde (CAF – investissements) en baisse par rapport au COM**

Les données 2017 sont déjà en décalage avec le COM 2017-2020, lui-même déjà contraint avec un cash flow à l'équilibre une consommation de trésorerie de 65 M€

M€	Réel 2017	2017/2020 (COM)
Capacité d'autofinancement	119,7	628
- Investissements programmes	-35	-270
- Investissements autres	-82	-320
- Variation des stocks de programmes	-1	-27
- Variation des autres éléments du BFR	53,4	-6,3
= Variation endettement	-17,1	-68,7
- Cession d'immobilisations	5,3	0
= Variation de trésorerie	43,1	-65
Trésorerie fin d'année	41,1	-67

Pour la forme : le niveau de CAF 2017 est en deçà des objectifs du COM à 119,7M€

Rythme annuel COM : 155M€

Impact retraitement

Pour la forme : Le niveau d'investissements est également en décalage

Rythme annuel COM : 150M€

Caractère conjoncturel de la trésorerie fin 2017...

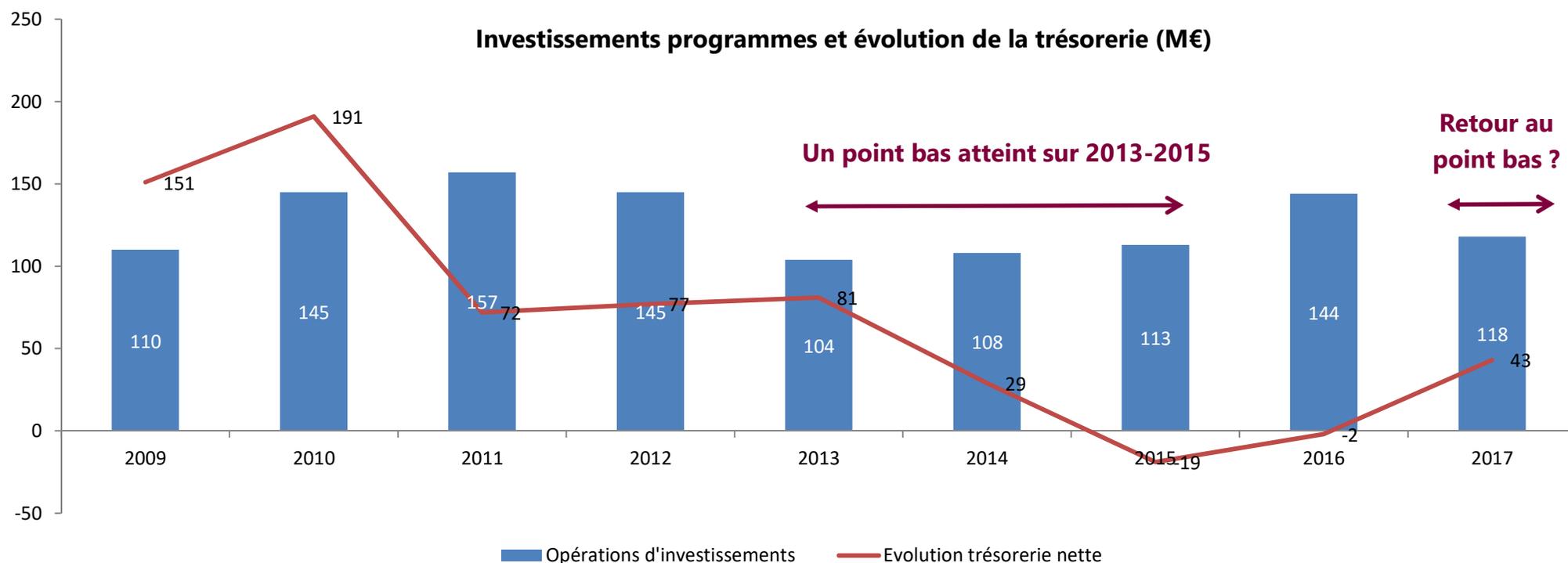
▶ Rappels : sur 2017-2020 étaient anticipés une CAF de 628M€, permettant de financer en totalité 600M€ d'investissements (270M€ dans les programmes et 320M€ dans les autres investissements), et de générer un cash flow à l'équilibre, **mais sans moyens de rembourser les 69M€ dettes long-terme (crédits-baux immobiliers MFTV et Valin)**, nécessitant de fait des tirages sur les lignes court-terme.

▶ En période de taux bas, l'impact est négligeable

▶ **La trésorerie se dégradait déjà dans le COM, avec niveaux de CAF supérieurs au réalisé 2017 et budgété 2018.**

▶ Le financement de la bascule digitale était de fait énormément contrainte.

Les investissements 2017 renouent avec le niveau relativement faible de 2013-2015, alors que le COM prévoit davantage ~140/150M€



- ▶ Un point bas atteint en 2014 et 2015 dans les investissements dans les programmes :
 - ▶ ~150M€/an en 2010-2011, ~105M€ en 2014-2015, lors des périodes de tensions de trésorerie.
 - ▶ Un financement des programmes auxquels peut difficilement être imputée la diminution de la trésorerie.
- ▶ Bien que la poursuite des investissements, prévue à hauteur de 140M€/an sur l'horizon du COM, doive permettre de renforcer les programmes, l'année 2017 est marquée par des investissements assez faibles.

Focus : la valeur nette des programmes : Comment l'apprécier pour FRTV ? FRTV peut-il dès lors être un financeur comme les autres ?

- ▶ Par principe comptable et financier, la valeur nette (coût d'acquisition – amortissements) d'un actif au bilan doit à minima correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie à venir
 - ▶ Le principe est qu'un actif vaut par l'argent / la trésorerie qu'il va rapporter, soit en générant un revenu, soit parce qu'il possède une valeur de revente
 - ▶ France TV a passé des provisions sur les parts de coproduction des filiales cinéma depuis 2010, suite à l'observation de la diminution de la rentabilité des activités cinéma. Cette provision s'élève à 25,2 M€ à fin 2017. Le principe a été le suivant :
 - ▶ France TV a constaté que la valeur nette de ces programmes était potentiellement inférieure aux flux de trésorerie à venir (indice de perte potentielle de valeur)
 - ▶ France TV a alors mené une politique de provisionnement économique et sur la base d'une étude, a passé un complément de provision (35% sur FR2, 45% sur FR3) de façon à recalculer la valeur nette au bilan sur celle des flux actualisés de trésorerie
- > FRTV est amené à avoir une politique d'investissement dans des programmes dont les flux de trésorerie futurs sont soit moindres, soit plus incertains que ceux issus et attendus d'une pure politique « d'investisseur » ;**
- > dès lors, non seulement FRTV peut être amené à passer des provisions sur ses programmes de façon plus rapide que ses concurrents, compte-tenu d'investissements moins directement générateurs de marges ; provisions diminuant d'autant la valeur de son résultat et de son bilan ; mais FRTV peut aussi être amené à avoir à son actif des éléments très ou totalement amortis, mais de valeur significative en termes de patrimoine culturel.**



Les agrégats du budget 2018



Malgré 50M€ d'économies imposées par l'Etat, un budget construit pour présenter un équilibre 1/2

- ▶ Un CA prévisionnel de 2,8 Mrds€ en 2018 marqué par une diminution de 50M€ des ressources :
 - ▶ Baisse des ressources publiques de 31 M€, prévue dans le PLF 2018,
 - ▶ Un montant de recettes publicitaires de 336 M€ l'an prochain, contre 346 M€ en 2017, en diminution nette de 10M€
 - ▶ si d'un coté France TV anticipe la perte de 19 M€ liés à la disparition de la publicité autour des programmes jeunesse, le groupe table sur une amélioration des recettes de 9M€, sous l'effet d'un marché publicitaire en hausse et des JO d'Hiver; le groupe mise notamment sur une hausse de 1,7% du CA publicité/parrainage hors jeunesse et numérique, contre 0,6% au niveau marché.
 - ▶ **Le groupe serait grâce à ses audiences un peu en avance du budget au premier trimestre**

- ▶ Les 50M€ d'économies sont essentiellement répartis sur les flux, achats et sports
 - ▶ **-32,9M€ d'économies sur le programme national dont :**
 - ▶ 3,4 M€ de transfert vers le programme régional de FR3
 - ▶ 10M€ d'économies sur la création (fiction, documentaire, animation... qui passerait de 420 à 410 M€, mais surtout des économies sur les budgets consacrés au programme de flux (renégociation, reformatage ou suppression), aux achats cinéma et fictions étrangères
 - ▶ Un renforcement de la circulation des programmes entre les antennes du bouquet soit une augmentation des volumes de rediffusions/multidiffusions
 - ▶ **-12,2M€ sur le budget sports (objectifs de rétrocessions complémentaires et de cessions de droits dans le portefeuille de FRTV et économies sur le coût de production des événements sportifs).**
 - ▶ Un impact évident sur la vidéo mobile
 - ▶ Quelques M€ sur l'information et les dépenses dites «opérationnelles» (prestations des fournisseurs, frais de missions, etc.).

- ▶ Le coût de grille devrait diminuer d'un peu moins de 2% à 2,1Mrds€.

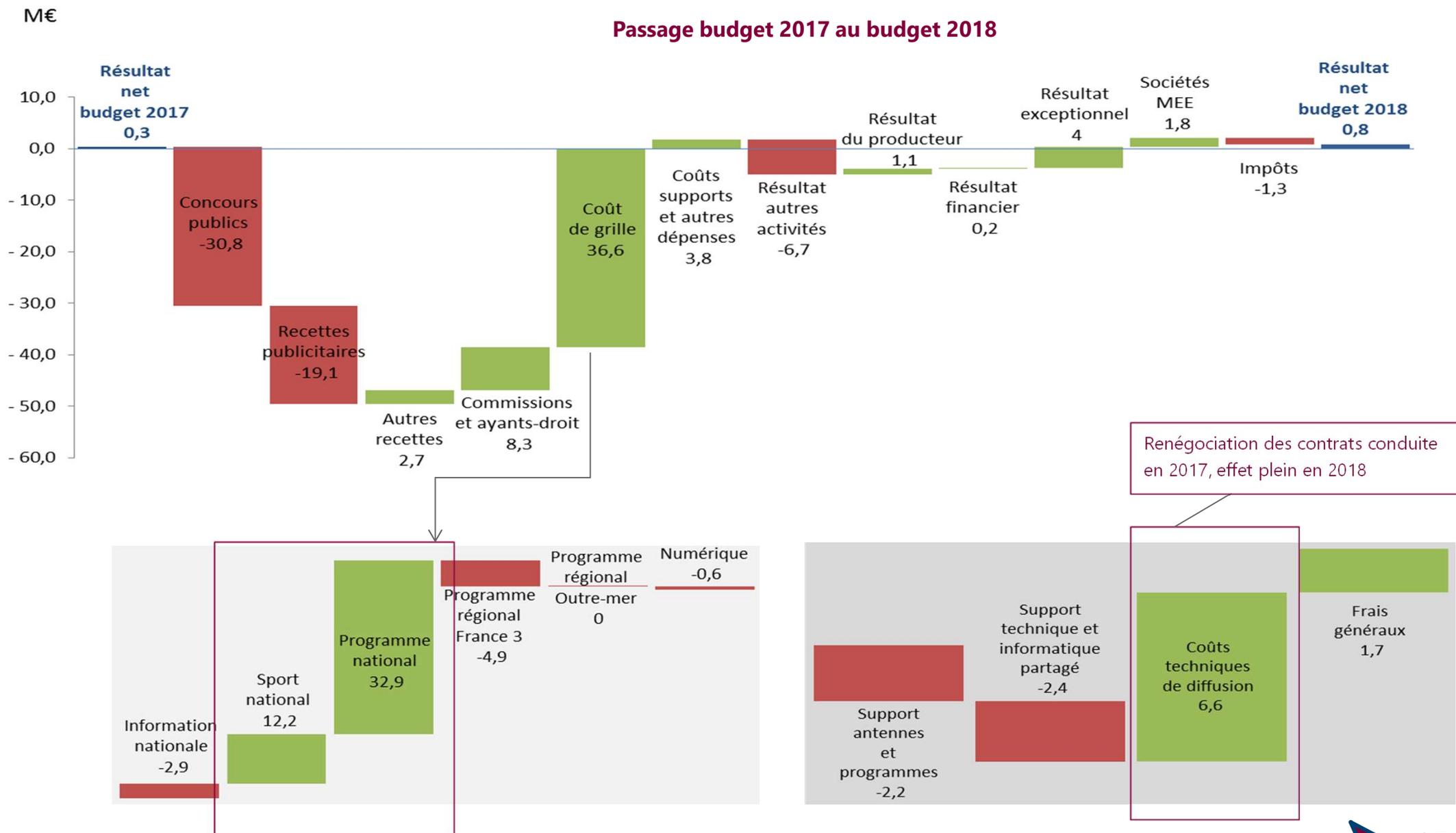


Malgré 50M€ d'économies imposées par l'Etat, un budget construit pour présenter un équilibre 2/2

- ▶ Une baisse prévue des effectifs de 171 ETP (de 9840 à 9 669 ETP) et une masse salariale stable, aux alentours de 900 M€.
 - ▶ Un objectif qui va être difficilement tenable en raison des taux de remplacement supérieurs aux hypothèses du COM en particulier sur les réseaux régionaux et à TechnoFab
 - ▶ Entre 2012 et 2018, les effectifs FTV auront diminué de 820 équivalents temps plein
 - ▶ Des efforts sur la prise de congés payés qui arrivent à leur terme (ETP).
- ▶ Le résultat des autres activités (36,5 M€) se dégraderait fortement, de 14M€ par rapport au réel 2017 (50,4M€) :
 - ▶ Une baisse du résultat attendu de FTP
 - ▶ Le lancement de la filiale SVOD (pour l'heure le projet est en pause)
- ▶ **L'objectif du pilotage de 2018 est de faire apparaître un résultat net légèrement bénéficiaire, à 0,8M€.**
- ▶ Même avec une CAF prévue en augmentation de 11M€, la forte augmentation des investissements décalés de 2017, dont immobiliers (+10M€ vs 2017, + 20M€ vs 2016), et le retour à un BFR plus proche des niveaux moyens du groupe tendent à nouveau la trésorerie de fin d'année (-20M€)
 - ▶ La consommation de trésorerie serait de 63,5M€



Programme national, sports et coût de diffusion font les frais de la diminution des ressources en 2018, par rapport au budget 2017



Une forte hausse des investissements au budget 2018, de +10M€

► Une hausse des investissements au budget 2018, de +10M€

- ▶ Partie immobilière des relocalisations de Mayotte (8,3 M€ dont 7,5 sur 2018), Martinique (7,5 M€ dont 6,8 M€ sur 2018) et Rouen (6,6 M€ dont 5,9 M€ sur 2018),
- ▶ Déménagements issus des réorganisations du Siège (5,1 M€) et du projet SVOD (2,3 M€).

Investissements	2015	2016	2017	B2018
Technologies de fabrication	40,9	62,5	41,9	41,1
Immobilier moyens généraux	10,7	10,6	22,0	32,5
Numérique	11,1	10,5	14,1	14,8
Filiales	2,9	3,2	2,9	2,4
TOTAL	65,6	86,9	80,8	90,8

- Le tableau de financement du budget 2018 affiche une capacité d'autofinancement de 130,8 M€, en nette augmentation donc par rapport à 2017 (119,7M€) et un atterrissage prévisionnel de trésorerie de -19,6 M€

17M€ de trésorerie consommées sur 2017-2018, une trésorerie en diminution de 63,5M€ en 2018, un atterrissage à -19M€ fin 2018

M€	Réel 2016 (retraité)	Réel 2017 (retraité*)	Budget 2018 (retraité)	Observations SECAFI
Capacité d'autofinancement	146	119,7	130,8	Une redressement de la CAF de 10M€
- Investissements programmes	-38	-36	-41	
- Investissements autres	-90	-81	-100,8	Des investissements plus forts (rattrapage 2017)
- Variation des stocks de programmes	-1	-1	-15	Rattrapage 2017
- Variation des autres éléments du BFR	12	53,4	-29,4	Réduction des comptes fournisseurs suite à l'augmentation constatée fin 2017 Réduction passif social suite départs en retraite
= Cash-flow disponible	31,5	60,2	-46,9	→ Cela équivaut à une moyenne de 7-8M€/an, Soit 16M€ de cash flow cumulé SUR 2 ANS*
- Variation endettement (et CP)	-15	-17,1	-16,6	Mais plus 32 M€ de remboursements sur 2017-18**
- Cession d'immobilisation	2	5,3	8,5	Cession des locaux pour 8,5M€
= Variation de trésorerie	16	43,1	-63,5	63M€ de diminution de trésorerie en 2018, dont une large part liée au BFR
Trésorerie fin d'année	-2	41,1	-19,6	Un atterrissage à -19M€ fin 2018

► Le cash flow généré en 2017 et 2018 s'élève à 16M€*, qui permet de financer ~la moitié des 32M€ de dette immobilière du groupe France TV**. Ce qui signifie donc que le Groupe France TV "consomme de la trésorerie" et "tire" sur les lignes court-terme pour l'autre moitié, soit ~16M€

Présentation des résultats des antennes

Une grille face à des défis éditoriaux et une contrainte économique

COUT DE GRILLE PAR GENRE (M€)									
	R 2015	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018	R17 - R16	R17 - B17	B18 - R17	
Information nationale	237,2	242,3	256,1	266,5	258,9	24,2	10,4	-7,6	
Sport national	185,1	201,5	193,9	203,9	181,7	2,4	10,0	-22,2	
Programme national	1 068,0	1 050,2	1 058,1	1 057,4	1 025,2	7,2	-0,7	-32,2	
<i>France 2</i>	509,2	495,6	499,8	500,4	492,8	4,8	0,6	-7,6	
<i>France 3</i>	348,8	347,3	346,1	348,9	323,4	1,6	2,8	-25,5	
<i>France 4</i>	44,7	41,8	42,0	42,8	44,9	1,0	0,8	2,1	
<i>France 5</i>	135,7	133,3	132,4	131,1	126,4	-2,2	-1,3	-4,7	
<i>France Ô</i>	25,4	25,6	26,3	25,8	25,7	0,2	-0,5	-0,1	
<i>DGDSP</i>	4,1	6,6	10,9	8,4	11,6	1,8	-2,5	3,2	
Programme régional France 3	367,1	366,2	371,1	374,2	376,0	8,0	3,1	1,8	
Programme régional Outre-mer 1ère	191,5	190,2	191,2	192,0	191,2	1,8	0,8	-0,8	
Numérique	50,3	50,5	58,9	53,3	59,5	2,8	-5,6	6,2	
Coût de Grille	2 099,2	2 100,9	2 129,3	2 147,3	2 092,5	46,4	18,0	-54,8	

- ▶ Le coût de grille n'a jamais été aussi élevé alors que paradoxalement la part du programme national n'a jamais été aussi faible (49% du total) : poids des élections et des droits sportifs
- ▶ En 2017, la fonction de pilotage d'entreprise a permis de financer les écarts sur l'information et les sports:
 - ▶ +10,4M€ sur le budget d'information principalement sur les charges de personnel
 - ▶ +10,0M€ sur le budget sport essentiellement sur la non-réalisation des objectifs de sous-licences de droits (risque 2018)
- ▶ Points de vigilance:
 - ▶ Les renégociations et décalages de projets techniques ne permettront pas toujours de combler une partie des débordements
 - ▶ Le pilotage des ETP n'est pas synonyme de masse salariale stable: gestion des congés, heures supplémentaires, effets rétroactifs de certains accords,...
- ▶ 2017 prépare une année 2018 complexe en termes économique (-50M€) et social (-171 ETP) malgré un éditorial à consolider

- ▶ En marge des annonces officielles, France télévisions va de nouveau devoir affirmer la force d'être un groupe audiovisuel multiple et complémentaire:
 - ▶ Une coordination et harmonisation des programmes
 - ▶ Une qualité des contenus sur laquelle capitaliser
 - ▶ Un bouquet de canaux linéaires et digitaux adapté aux changements d'usage, de consommation des contenus

- ▶ Hypothèses de construction du budget 2018:
 - ▶ -22 M€ sur le budget Sport:
 - ▶ 1/4 sur la partie organisation: réduction des dispositifs, formatage des magazines, commentaires en cabine,...
 - ▶ 3/4 sur la sous-licences de droits de diffusions: principalement sur le football
 - ▶ -32M€ sur le Programme national:
 - ▶ 3/4 sur France 3 nationale
 - ▶ 1/4 sur France 2

- ▶ Des zones de risque identifiées:
 - ▶ 10 M€ sur le Sport, quote-part de revente de droits non réalisé avec un impact direct dès le 1^{er} trimestre
 - ▶ L'anticipation de ce retard conduit à un gel équivalent sur le programme national
 - ▶ La maîtrise des ETP et de la masse salariale
 - ▶ Le positionnement du Feuilleton France 2 dans sa grille
 - ▶ Que l'actionnaire insiste pour un volume de création audiovisuelle stable à 420M€ (indicateur 1 du COM)
 - ▶ Ne pas « handicaper » la grille de rentrée et anticiper un budget 2019 stable voire en baisse

France 2, un réaménagement de la grille de l'après-midi

Un coût de grille maintenu stable malgré les mouvements sur l'après-midi, la circulation portée...

- ▶ Le réalisé 2017 à 500M€ est stable vs B17 (et B18) mais -4,8M€ vs 2016:
 - ▶ -9,5M€ sur les magazines (refonte des offres: inédits vs rediffusion)
 - ▶ +8,4M€ de dépréciation participant fortement à la circulation;
- ▶ La Fiction et les Jeux et Divertissements concentrent 57% des coûts mais 33% du volume de diffusion (+693h vs 2016)
- ▶ La création (166M€) est portée à 75% par la Fiction et le documentaire (20%) et augmente de 13M€ vs 2016

...et des approvisionnements en économie pour respecter le gel budgétaire et les transferts (info-sport) pour préparer 2018

- ▶ -8M€ vs B17:
 - ▶ -22M€ sur la fiction/séries, report ou arrêt de projets, décalage de livraison
 - ▶ +14M€ sur le cinéma: anticipation des sorties en salle avec impact sur la part antenne
 - ▶ L'économie magazine (10M€) compenserait les modifications de programmation des documentaires et Variétés Jeux Divertissement
- ▶ Après 2 années d'approvisionnement à 485M€, ils se rétablissent au niveau de 2014;
- ▶ Les engagements futurs bondissent de 25% (à 371M€) notamment avec la signature de contrats de divertissement pour 2-3 ans en préparation de 2018-2019

	R 2015	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	509,2	495,6	499,8	500,4	499,8
Approvisionnements (M€)	485,8	485,0	509,3	501,3	503,0

Une circulation qui pèse sur F2 mais qui est essentielle au bouquet

- ▶ En valeur de stock, la circulation (12,4M€) croit de 3,8M€
- ▶ En valeur de transfert (0,8M€), elle diminue encore pour représenter 6,5% de la valeur de stock (26,4% en 2016)
- ▶ C'est la Fiction qui « circule » le plus, 17 programmes sur 35, dont 12 vers OM1ères et FÔ, qui reçoivent une valeur de 6,1M€ sans contrepartie
- ▶ F4 « reçoit » 18 programmes valorisés à 5,6M€ mais payés 0,6M€

Un rééquilibrage du niveau de stock

- ▶ Le stock vivant (176M€) baisse de 14% vs n-1 et -22% vs n-2
- ▶ Sa relative faible ancienneté et le poids de l'inédit confirment une rotation maîtrisée et « aidée » par les changements de direction
- ▶ La Fiction, notamment produite, compose majoritairement l'ensemble du stock PAD
- ▶ Inversement, le stock à venir (452M€) est en forte augmentation, +92M€, essentiellement sur les programmes de stock

Avis SECAFI

- ▶ Le virage serré 2017 a été réussi: maîtrise économique, restructuration de l'après-midi, rééquilibrage des stocks
- ▶ 2018: consolider son audience et son positionnement malgré son budget

Une grille France 3 renforcée sur l'offre régionale et les premières parties de soirée (Fiction et Cinéma)

Un pilotage serré entre coût de diffusion, variation de provisions, gel et transferts budgétaires...

- ▶ Le coût des programmes progresse lentement, à 348,9M€:
 - ▶ +2,7M€ vs B17 avec des variations importantes par genre: +7,3M€ pour renforcer la programmation cinéma, -4,7M€ sur la diminution des inédits et la revisite du fond de grille des magazines et une analyse du stock qui a accru les dépréciations (une variation nette supérieure de 5,6M€ qui touche plusieurs genres)
- ▶ Le coût de grille reste très marqué par la Fiction/Séries, 47%, pour une volume de diffusion bas, 16%
 - ▶ Le coût horaire moyen Fiction, toutes diff, est supérieur à celui de 2016 mais est tiré par un effet volume d'inédits qui sont plus nombreux. Le cout horaire moyen est quasiment équivalent à celui du cinéma
 - ▶ Le cout horaire Fiction 1ères diff est inférieur à celui de 2016 mais bien au dessus du cout horaire cinéma
- ▶ F3 porte 44% de la création audiovisuelle (184M€ sur 421M€), ce qui représente 56% de son cout de grille
 - ▶ La Fiction seule pèse pour 42%, 114M€
 - ▶ L'objectif sur le documentaire, 29M€, n'est pas atteint, en raison de la requalification de 2 programmes
- ▶ Circulation: grande participation en tant qu'émettrice , 41% et 61 programmes:
 - ▶ Pour une valeur de 7,1M€ dont 5,3M€ dépréciés, 540h
 - ▶ Essentiellement des programmes Jeunesse vers France 4

... un approvisionnement maîtrisé et un stock très orienté Fiction

- ▶ Le coût des approvisionnements est supérieur à celui de 2016 (+4,3M€) mais en économie de 6,7M€ sur le budget:
 - ▶ Baisse du volume de fiction et maîtrise du cout unitaire
 - ▶ Renforcement du cinéma, +6 longs métrages
- ▶ Il a fallu également contribuer pour:
 - ▶ 1M€ au gel budgétaire pour compenser le déficit publicitaire
 - ▶ 1M€ à la plateforme jeunes adultes
 - ▶ 1M€ transféré aux régions
- ▶ Le stock vivant baisse en valeur(-14%) mais croit en volume (+7%):
 - ▶ Les séries Européennes pour les cases des après-midis représentent un volume à moindre coût
 - ▶ La Fiction demeure le genre dominant malgré la forte baisse dans ce stock -12,4M€
 - ▶ Le stock à venir de Fictions est en croissance,+13,3M€, en adéquation avec le plan de création
 - ▶ La rotation rapide des inédits Fiction dans le stock, fait baisser la part des programmes < à 1 an

Avis Secafi

- ▶ 2017: des ajustements permanents: week-end- information-sport-poids de la fiction
- ▶ Vigilance sur la gestion des niveaux de stock et l'enjeu d'audience
- ▶ Quelle répartition budgétaire nationale/régionale?
- ▶ Quel(s) effort(s) en face des 50M€ de ressources en moins sur 2018?

	R 2015	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	348,8	347,3	346,1	348,9	323,4
Approvisionnements (M€)	344,4	337,8	348,8	342,1	325,1

La réorganisation du réseau France 3 a ralenti les activités en début d'année avant une nouvelle exposition régionale

Une année transitoire marquée par...

- ▶ Un coût de grille de 374,2M€, porté par l'information, en année d'élections, (48% de la diffusion)
- ▶ Une année 2017 marquée par:
 - ▶ La mise en place de la réorganisation du réseau: activité ralentie en début d'année
 - ▶ La naissance d'accords avec les régions administratives: Nouvelle Aquitaine, Pays de Loire, Centre Val de Loire
 - ▶ La mise en place de 2 nouvelles cases régionales
 - ▶ Une nouvelle exposition des matinées 100% régionales
 - ▶ Le développement de projets éditoriaux 2017/2018 financé le National
 - ▶ Une audience en recul à 9,2% avec un impact de l'offre régionale et sur l'information régionale

	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	366,2	371,1	374,2	376,0

Des charges hors personnel en dépassement

- ▶ Achats de programmes: documentaires et magazines pour la région Bretagne financés par le National
- ▶ Frais de programmes: transfert de Midi en France
- ▶ Amortissements: retard dans la comptabilisation de certains biens et apurement de certaines immobilisations
- ▶ Dépassement sur les travaux et entretiens (Vanves, Nantes, Orléans...

... des ETP en baisse

- ▶ Des charges de personnels stables à 275,9M€ mais en économie de 3,6M€ par rapport au budget
- ▶ -14,7 ETP principalement sur le Sud-Ouest et le Nord-Est:
 - ▶ Postes vacants
 - ▶ Arrêt de Météo à la carte
 - ▶ Absences maladies non remplacées
- ▶ Ces charges représentent 64,5% des charges d'exploitation;
- ▶ La baisse des ETP est constante depuis 2014:
 - ▶ Postes vacants non comblés
 - ▶ 2016: année pleine effet PDV
 - ▶ Touche tous les contrats et tous les ex-pôles

	R 2014	R 2015	R 2016	R 2017	R17- R16	R17- R14
Permanents	3019	2977	2934	2905	-28	-114
Non permanents	405	392	373	385	12	-20
Total	3424	3369	3306	3290	-16	-134

Avis SECAFI

- ▶ Une mise en place progressive des « fenêtres » régionales
- ▶ Un transfert de budget national -> régional, ajustable
- ▶ Quelle(s) répartition(s) budgétaire(s) pour accompagner la montée en puissance des programmes régionaux avec un cadrage ETP pesant en 2018?

France 4: le fléchissement 2017 alerte sur le besoin de monitoring dans la période de transition

France 4 : Des coûts en dépassement...

- ▶ Le coût des programmes est supérieur au B17 (+0,8M€):
 - ▶ +0,7M€ de dépréciations (séries changeant de cases ou ne correspondant plus à l'éditorial)
 - ▶ +0,5M€ de circulation pour France Ô
- ▶ 0,7M€ sont consacrés à l'offre numérique, supérieur à l'objectif initial
- ▶ La participation à la création audiovisuelle (12,7M€) est réalisée pour 60% sur l'animation, et pèse pour 40% de son coût
- ▶ Un approvisionnement supérieur au budget et aux années précédentes afin de constituer un stock cinéma

	R 2015	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	44,7	41,8	42,0	42,8	44,9
Approvisionnements (M€)	41,4	40,4	41,5	42,3	44,9

France 4 : Audiences et diffusion

- ▶ Part d'audience à 1.8% en léger repli
- ▶ 1^{ère} baisse constatée depuis son repositionnement de 2014
 - ▶ PdA 4-14 ans 6,5% vs 7,0% en 2016
- ▶ La courbe d'audience de l'année 2017 est clairement décroissante
- ▶ La diffusion de l'animation jeunesse progresse encore (43%)
- ▶ Les heures dites fraîches toujours faibles (19% vs 22% en 2015) et des rediffusions fortes (45%)

...et une nouvelle circulation dynamique

- ▶ Le stock est orienté Jeunesse et Cinéma:
 - ▶ Animation jeunesse: 9,3M€, 32% du total;
 - ▶ Cinéma: 8,1M€ (+2,5M€) et 24% ;
 - ▶ Fictions, séries, film tv: 6,2M€ et 21%;
- ▶ Une forte baisse de la circulation: 12 programmes en moins et une valeur nette comptable qui baisse de 58%
- ▶ 389h d'heures entrantes (-28%) dont 65% pour l'animation et 25% de séries issue de France 2
- ▶ Circulation multiple: France 2 (17 prog. dont 6 films), France 3 (27 prog. dont 25 animation) et France 5 (12 prog. dont 11 animation);
- ▶ France 4 cède le rachat d'une série d'animation à France 3 et de 2 saisons d'une série à France Ô
- ▶ En revanche, la circulation dynamique a fortement augmentée grâce aux épisodes de « Dix pour cent » et « Fais pas ci fais pas ca »

Avis SECAFI

- ▶ Après 2 années de réussite en tant que chaîne de l'enfance, le positionnement comme la chaîne de la famille reste incertain:
 - ▶ 1^{er} repli de l'audience en 2017
 - ▶ Moyenne basse pour T1 2018
- ▶ Une période de transition à monitorer afin de pas ruiner les efforts consentis

France 5 résout l'inéquation d'une baisse budgétaire avec des audiences à la hausse

France 5, des budgets et des coûts en baisse...

- ▶ Un coût de grille (131.1 M€) en économie de 1,3 M€ pour répondre au gel demandé:
 - ▶ Économie de 0,6M€ sur la Fiction soit 2/3 du budget
 - ▶ Economie de 0,7M€ sur un budget Magazines de 76,4M€
- ▶ Un poids prépondérant des magazines et les documentaires en coût de grille (88%), en volume de diffusion (80%) et en 1^{ère} diffusion (87%)
- ▶ La multidiffusion est le 1^{er} type de diffusion (39%) puis la 1^{ère} diffusion est à 34% du volume horaire portée par 61% de 1^{ères} diffusion sur les magazines
- ▶ F5 réalise encore des diminutions sur les programmes et les approvisionnements
- ▶ Des approvisionnements en économie par rapport au budget (-1.7M€):
 - ▶ -1,0M€ sur les magazines de la rentrée;
 - ▶ -0.4M€ sur les habillages, bandes annonces et une reprise de provisions
- ▶ Les engagements sont orientés magazines à 70% sur 1 ou 2ans), documentaires à 17% puis Jeunesse à 13 %
- ▶ Une contribution à la création à hauteur de 38,2M€ principalement des documentaires, soit 1/3 de son coût de grille

...des audiences records

- ▶ Une part d'audience stable à 3.6% (+0,2 point):
 - ▶ 1^{er} semestre record à 3,7%
 - ▶ Seule chaîne du groupe à croître;

Une circulation quasi inexistante

- ▶ France 5 a "consommé" 2 Fictions, 1 documentaire et 1 film déjà dépréciés;
- ▶ L'enveloppe budgétaire de 0,2M€ (5 fois moins que l'an passé) est quasi intacte
- ▶ France 5 a encore transféré moitié moins de programmes qu'en n-1: 14 animations jeunesse et 3 documentaires

Avis SECAFI

- ▶ Une constance dans la maîtrise des budgets et la participation à l'effort collectif supplémentaire en cours d'année
- ▶ Des économies qui n'impactent pas les audiences, en progression: 3^{ème} chaîne du groupe et 5^{ème} nationale
- ▶ Des contraintes économiques (-3,5%) qui ne devront pas bloquer la conquête de l'audience;
- ▶ Une circulation qui doit participer aux objectifs (éditoriaux et d'audience) et aux contraintes budgétaires

	R 2015	B 2016	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	135,7	134,8	133,3	132,4	131,1	126,4
Approvisionnements (M€)	136,0	134,8	131,9	132,7	131,0	127,2

Le pôle France Ô- Outre Mers 1ères s'organise dans un contexte économique et concurrentiel tendu

France Ô: programmes, circulation, audience

- ▶ Un cout de grille stable depuis 2015: 25,8M€:
 - ▶ La Fiction/Séries est le genre principal, 34%, notamment la série produite « Cut » et un gros volume de circulation (majoritairement déprécié)
 - ▶ Viennent ensuite les Magazines (25%) et les Documentaires (16%)
 - ▶ Le Cinéma représente relativement peu (2M€) mais des films grands publics tels que James Bond représentent 4 fois le coût moyen de la case
- ▶ Un volume de diffusion d'heures fraîches relativement important (36%):
 - ▶ + de 3000h fraîches sur 8760 h au total
 - ▶ La Fiction/Séries pesant pour 40%
 - ▶ L'information et les documentaires représentent 17% chacun
- ▶ La circulation représente 10% des heures de diffusion:
 - ▶ 832h qui ont pour valeur brute 7,5M€ et pèsent pour 0,7%€ dans le cout de grille
 - ▶ France 3 « transmet » PBLV (amorti à 100%)) et la série Famille d'accueil
- ▶ Les approvisionnements, stables à 25,4M€, intègrent un gel de 0,3M€ et le transfert de 0,1M€ vers la plateforme jeunes adultes
- ▶ L'audience est en recul de 0,2 point à 0,6%;
 - ▶ 2016 bénéficiait des JO de Rio
 - ▶ Novembre et Décembre 2017 sont assez bas 0,5 et 0,4%

	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Coût des programmes (M€)	25,6	26,3	25,8	25,7
Approvisionnements (M€)	25,7	25,8	25,4	25,7

Faits marquants du pôle France Ô – 1ères

- ▶ **Nouveau périmètre budgétaire intégrant les ex-directions de France Ô avec « une circulation » de programmes intra-réseau et une journée par mois dédiée à chaque station sur France Ô**
- ▶ Editorial:
 - ▶ Couverture des élections: nationales (2) et territoriales (4)
 - ▶ Couverture des mouvements sociaux en Guyane participant à la stratégie numérique du pôle
 - ▶ Couverture des épisodes cycloniques illustrant le caractère multicanal du pôle

Les effectifs

	R 2016	B 2017	R 2017	B 2018
Effectifs Malakoff (ETP)	364,2	349,6	353,6	343,4
Effectifs Stations (ETP)	1 331,6	1 327,9	1 317,7	1 311,1
Effectifs Réseaux (ETP)	1 695,8	1 677,5	1 671,3	1 654,5

- ▶ -25 ETP vs n-1: -8 permanents à Malakoff et -11 permanents sur les stations
- ▶ -6 ETP vs B17: -42 permanents et + 38 non permanents
 - ▶ Postes vacants: -5 ETP en Guyane et -3 ETP à la Réunion

Avis SECAFI

- ▶ Premiers pas vers une synergie de réseau: budget, offre
- ▶ Au-delà de la baisse des ETP, la nécessité de gérer les charges (+0,8M€)
- ▶ L'offre tri-média doit faire face à des offres plurielles et élargies exposée à des concurrences: offre tv enrichie, radios musicales,...

Présentation des audiences

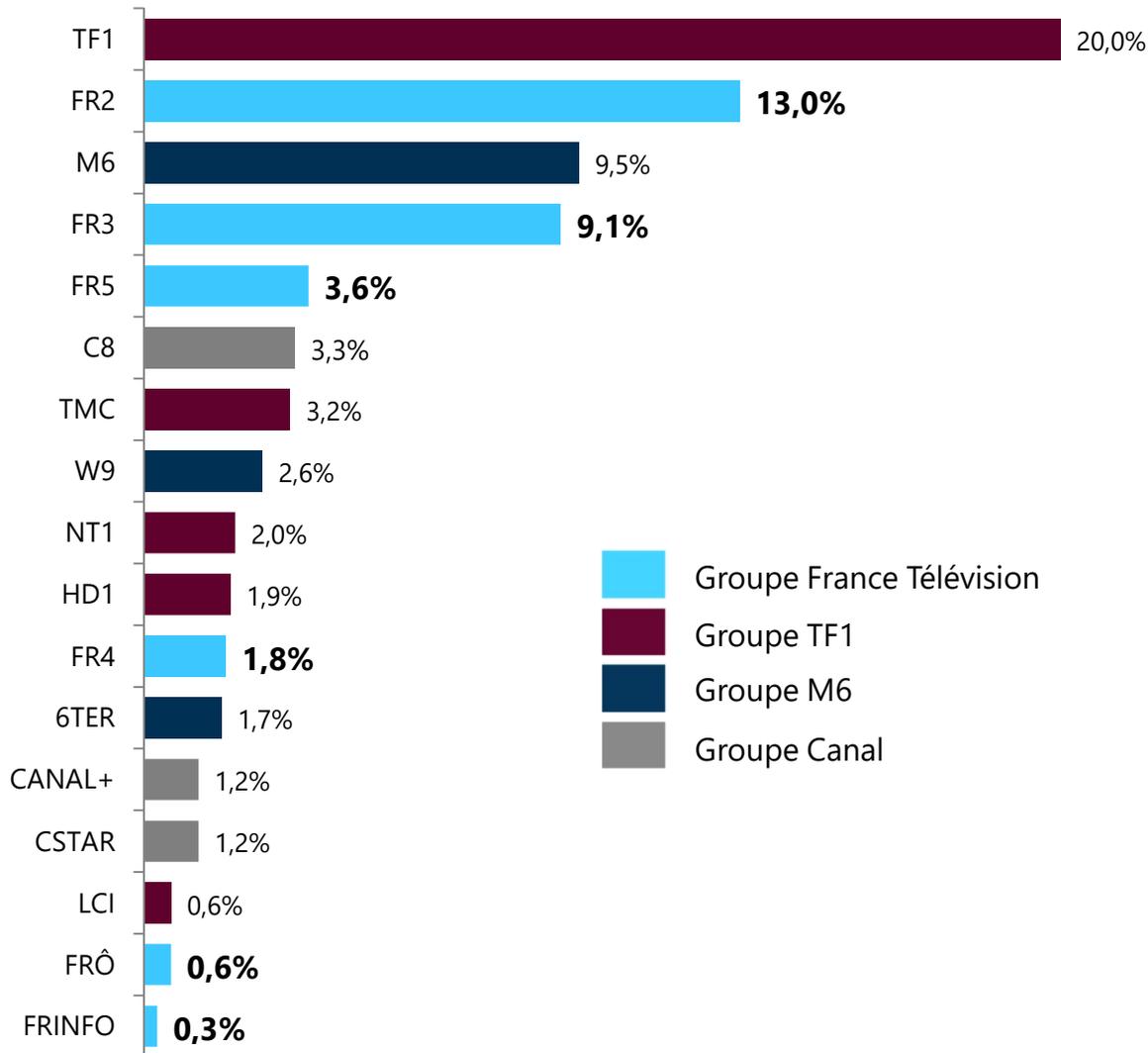


Quelques événements significatifs 2017 en termes d'activité

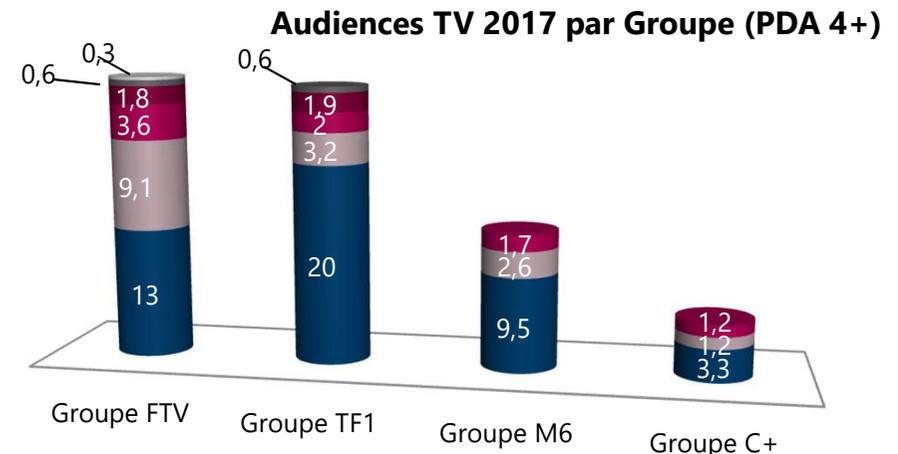
- ▶ Elections présidentielles puis législatives en France
- ▶ Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a estimé que le groupe a globalement respecté les dispositions du COM pour 2016, la première année d'exécution du COM qui court jusqu'en 2020.
- ▶ Le groupe France Télévisions s'est engagé à continuer de financer la fondation France télévisions pour les exercices 2017 à 2019. Le groupe s'est engagé à verser irrévocablement une contribution de 0,6 M€ également répartie sur ces trois exercices.
- ▶ En termes de fréquentation et d'audience :
 - ▶ France Télévisions a rassemblé en moyenne 28,3 % de part d'audience sur l'année.
 - ▶ Sur les neuf premiers mois de 2017, France Télévisions compte 21 millions de visiteurs uniques/mois sur trois écrans en croissance de 17% et 6,7 milliards de vidéos France Télévisions ont été vues sur tous supports internes et externes (+47%)
 - ▶ Franceinfo s'est classée première plateforme d'actualité au classement Médiamétrie 3 écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones). Sa part d'audience reste cependant modeste à 0,3% sur l'ensemble de l'année 2017 (BFM 2,7%, LCI et CNEWS 0,6%). Sur la cible 15-49 ans, Franceinfo est la troisième chaîne info en part d'audience, derrière BFM TV et CNews mais devant LCI.

Les chaînes du groupe FTV, en baisse d'audience, restent incontournables dans le paysage télévisuel français

Audiences par chaînes 2017 (PDA 4+)

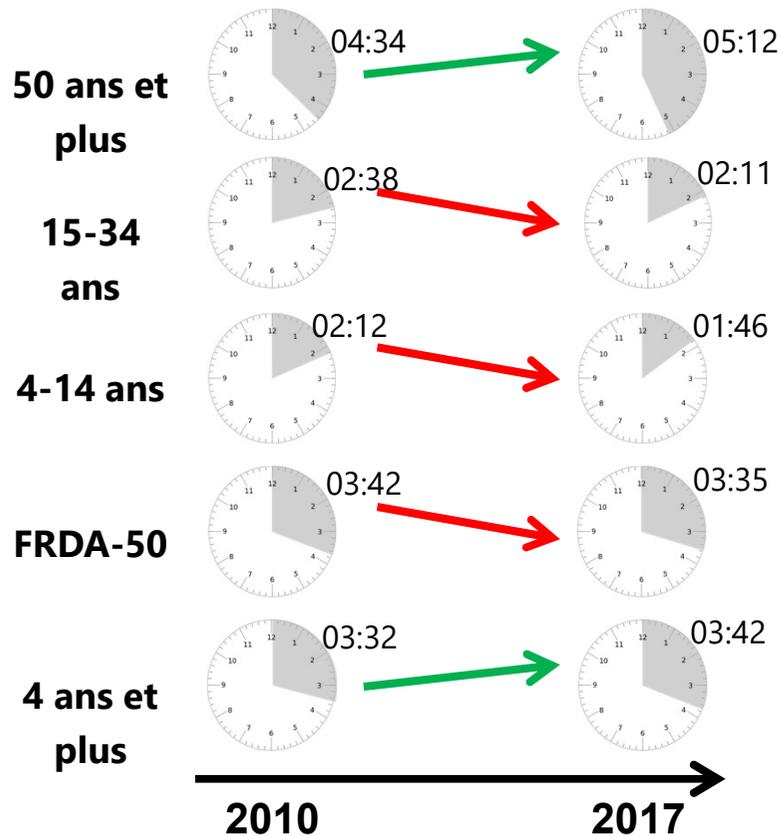


- ▶ Le groupe TF1 est le seul grand groupe télévisuel français à afficher une part d'audience en hausse, poussé par la croissance d'audience de ses chaînes TNT.
- ▶ FTV, comme le groupe M6 perdent 0,3 point d'audience. Le groupe Canal subit cette année encore une baisse importante (-0,9).
- ▶ En 2017 FTV perd 0,3 point d'audience chez les 4 ans et plus. Les parts d'audience de F2 (-0,4), F4 (-0,1) et FÔ (-0,2) baissent. La part de F3 reste stable et celle de F5 (+0,2) augmente. France Info, sur l'année pleine 2017, totalise 0,3% d'audience.



L'évolution de la consommation audiovisuelle

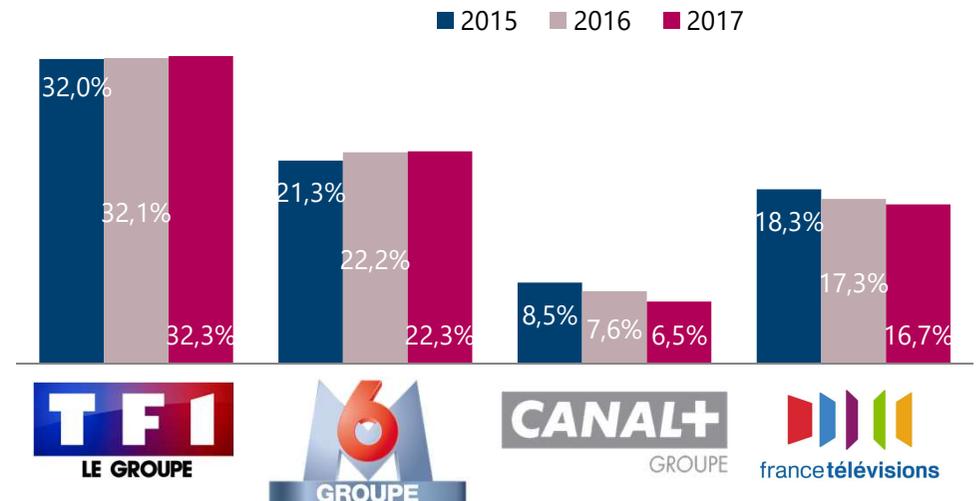
Durée d'écoute de la télévision 2010-2017



▶ La durée d'écoute des 4 ans est en hausse depuis 2010, impulsée uniquement par l'augmentation importante (+38min) chez les 50 ans et plus. La dynamique chez cette catégorie d'âge compense la chute de durée d'écoute des autres catégories.

Part d'audience FRDA <50 annuelles

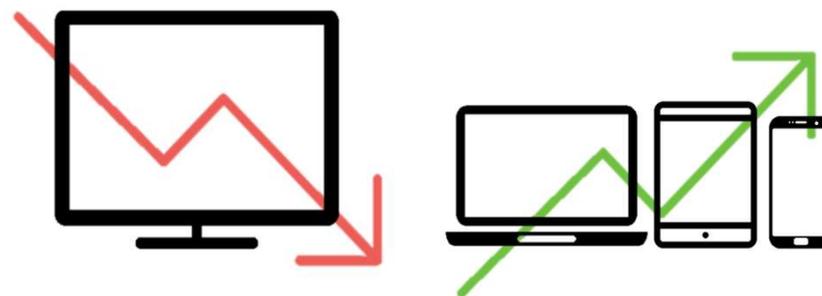
Source : Document de référence 2017 – Groupe TF1



La consommation vidéo, encore portée en grande partie par la télévision linéaire, se diversifie chaque année en terme de supports et de canaux

	France 2	France 3	TF1	M6
Gains moyen de tvsp en délinéarisé	+ 460.000	+ 340.000	+ 280.000	+ 230.000
Poids du délinéarisé	9%	12%	8%	7%
Genre pour lequel le délinéarisé pèse le plus dans son audience	Fictions françaises : 13%	Fictions Françaises/Séries étrangères : 12%	Fictions françaises : 11%	Séries étrangères : 16%

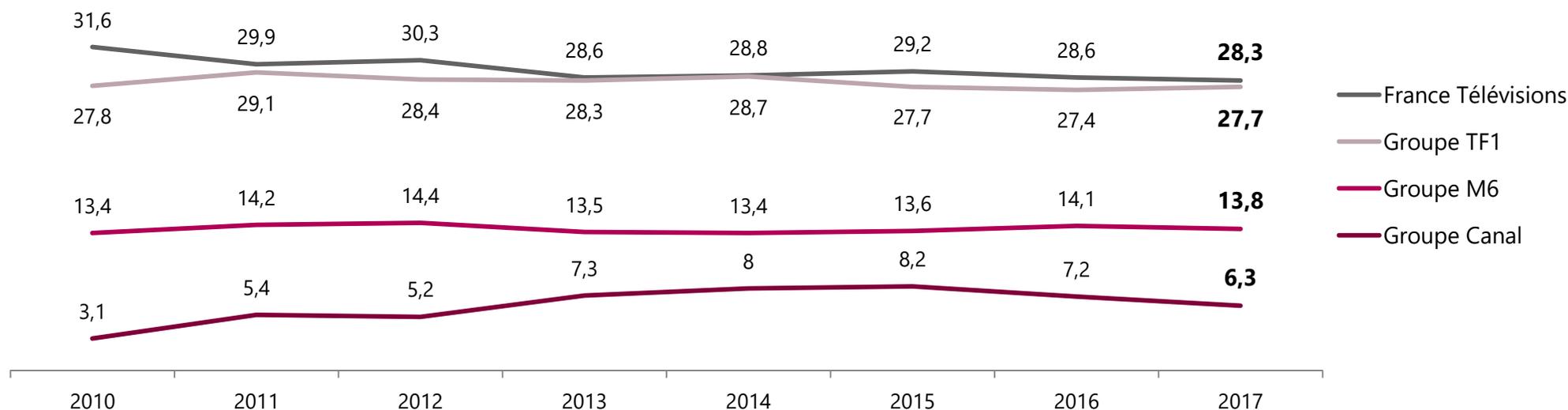
▶ Regarder des programmes de télévision sur les écrans internet est une pratique qui se généralise et qui peut représenter une audience additionnelle substantielle pour certains contenus, notamment des fictions françaises dont la consommation délinéarisée est une véritable réussite, ou encore les divertissements dédiés aux jeunes adultes.



- ▶ Avec une durée d'écoute moyenne de 3h51 par jour et par personne en 2017, le téléviseur reste incontestablement l'écran privilégié des Français pour regarder des programmes (91%). Toutefois depuis quelques années, les écrans internet rencontrent un succès croissant dans la consommation du média TV.
- ▶ Les nouveaux usages (consommation en différé et sur 4 écrans) croissent de manière significative : +43% entre 2015 et 2017.
- ▶ Le replay attire quotidiennement près de 6M de téléspectateurs, quel que soit l'écran, un chiffre qui a triplé sur 3 ans. (Etude Meta-média)
- ▶ Si la TV linéaire pèse encore pour **83%** du temps total vidéo des 4 ans et plus, elle ne représente plus que **53%** chez les 15-24 ans, dont la consommation TV linéaire journalière n'est plus que de 1h21. Ils passent 32% de leur temps à visionner des vidéos hors programmes TV (vidéos en ligne + SVOD).

Au coude à coude depuis 2010 avec le groupe TF1, le groupe FTV maintient cependant sa place de leader d'audience

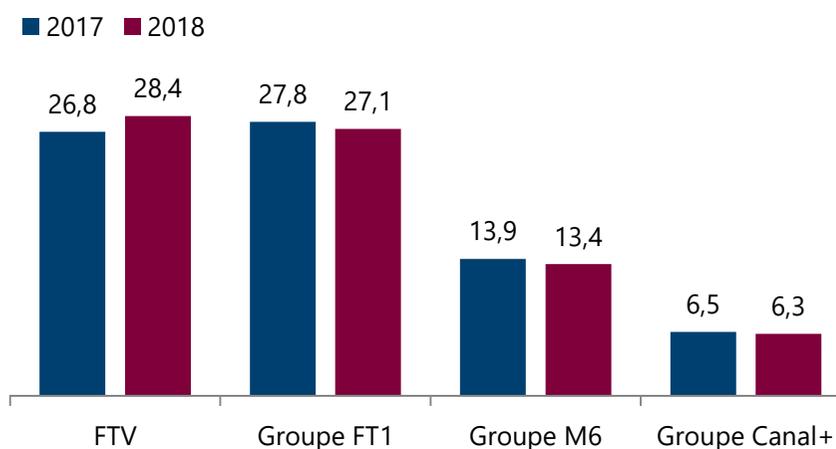
Audiences par groupe (plus de 4 ans)



▶ Les groupes FTV et TF1 maintiennent en 2017 des parts d'audience très proches l'une de l'autre. Les 2 groupes connaissent une évolution de 0,3 point : une baisse pour FTV et une hausse pour TF1. L'écart de 0,6 point entre les deux groupes s'explique cette année pour moitié par la première comptabilisation, en année pleine, de la part d'audience de France.info. A périmètre constant, l'écart n'est que de 0,3 point.

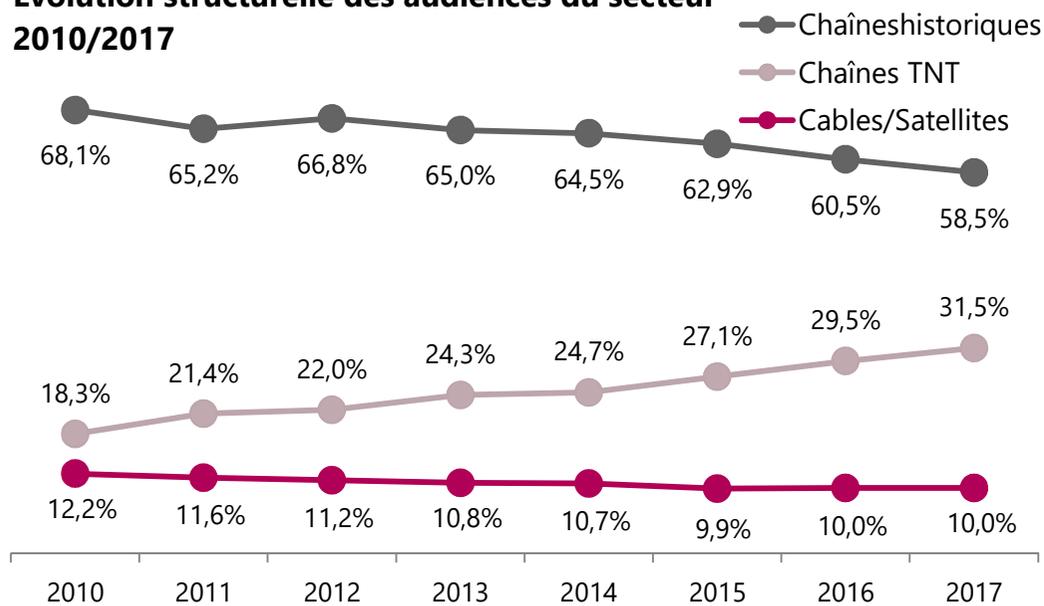
▶ Début 2018, le groupe a redressé ses audiences, en hausse de 1,6 point par rapport à début 2017, qui s'explique notamment par les Jeux olympiques d'hiver, mais essentiellement grâce aux résultats de la fiction Française et des grands moments d'information. FÔ n'étant plus comptabilisé dans le suivi, l'écart annuel est de près de 2 points.

Audiences TV janvier-avril 2017 vs. 2018

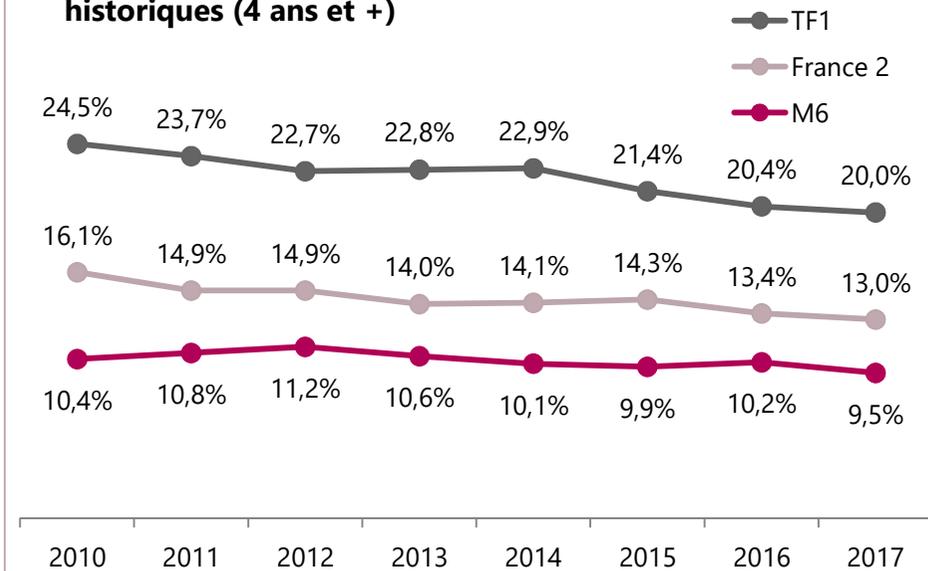


La dynamique des chaînes TNT se poursuit

Evolution structurelle des audiences du secteur 2010/2017



Evolution de la part d'audience annuelle des chaînes historiques (4 ans et +)



▶ La fragmentation des audiences se poursuit au détriment des chaînes historiques. Les 3 chaînes historiques F2, TF1 et M6 ont perdu au total 1,5 point d'audience sur l'année 2017.

▶ F2 a subi en 2016 les effets négatifs du renouvellement de ses animateurs, dirigeants et émissions (-1 point d'audience). La baisse d'audience s'est poursuivie dans une moindre mesure sur 2017 (-0,4 point) malgré un rebond en fin d'année

▶ Les chaînes TNT continuent de monter en puissance. Cette année, douze programmes différents ont dépassé la barre des 2 millions de téléspectateurs, soit deux fois plus que l'année précédente. Le succès des talk-show comme *Le Quotidien* (TMC) ou les divertissements tels que *Touche pas à mon poste* (C8) contribue fortement aux nouveaux records des chaînes secondaires.

▶ S'ajoute à cela la multiplication des diffusions sportives (football, handball, rugby), qui occupent les trois places du podium des meilleurs résultats d'audience TNT de 2017.

En hausse continue, l'âge moyen du téléspectat de FTV est bien supérieur à celui des concurrents

▶ Annoncé depuis déjà plusieurs années par la direction, rajeunir l'audience du groupe est un défi prioritaire. L'âge moyen des téléspectateurs FTV (**59,1 ans**) est, en 2017, très supérieur à l'âge moyen des Français (**41 ans**). Le groupe public n'est pas parvenu, dans la durée, à éviter le vieillissement continu de ses audiences.

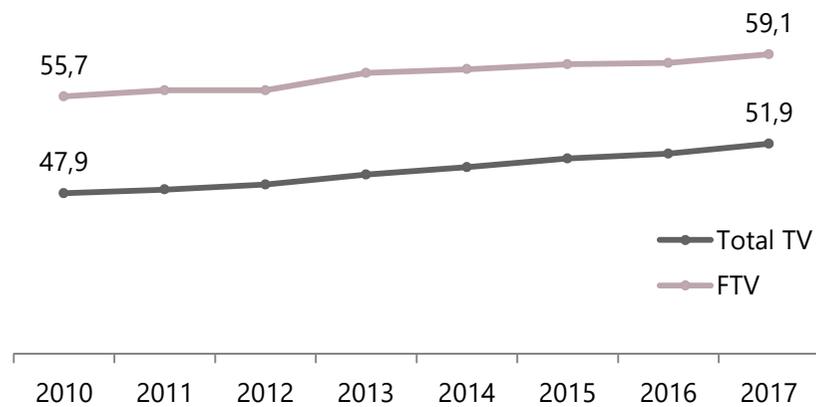
▶ De 2010 à 2017:

- ▶ F2 : de 55,9 à 59,3 ans
- ▶ F3 : de 57,1 à 62,4 ans
- ▶ F5 : de 55,8 à 61,2 ans

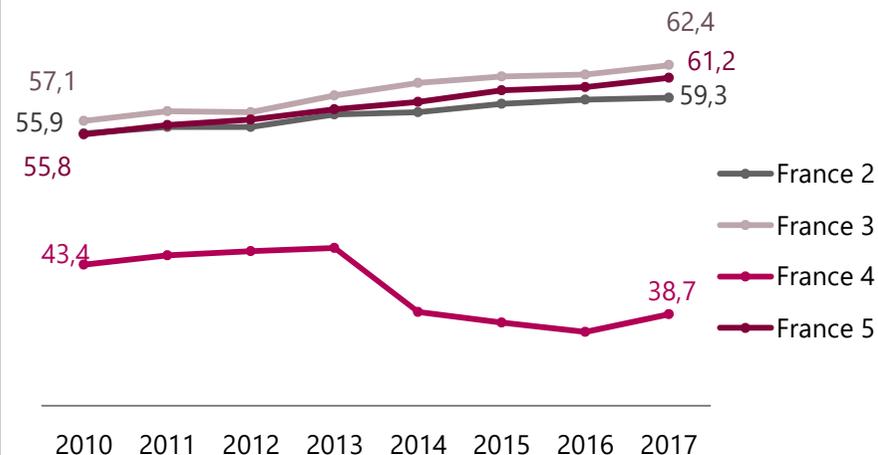
▶ Après une modification de la stratégie prévue pour F4 (chaîne jeunesse) et une polarisation sur les très jeunes, la chaîne a enregistré mécaniquement une baisse de l'âge moyen de son audience, avec toutefois un léger vieillissement cette année faisant repasser l'audience au-dessus de la barre des 38 ans d'âge moyen.

▶ A la baisse d'audience constatée en 2017 s'ajoute la question lancinante du renouvellement des téléspectateurs qui pénalise le groupe pour attirer les annonceurs (dont les cibles commerciales privilégiées sont les femmes de moins de 50 ans, les CSP +, les 15-34 ans).

Âge moyen des téléspectateurs TV et des téléspectateurs du groupe FTV



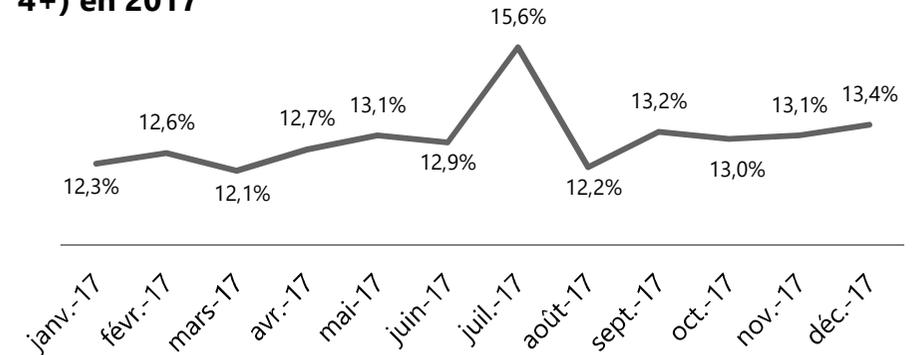
Âge moyen des téléspectateurs du groupe FTV



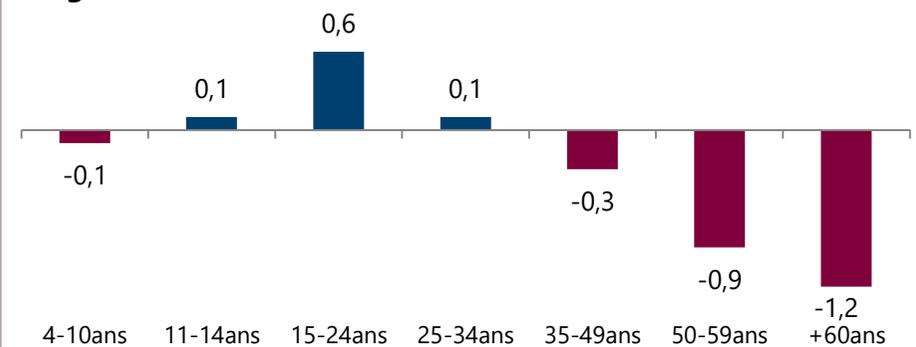
France 2: impactée par un mauvais 1^{er} semestre

- ▶ Rythmé en 2017 notamment par la présidentielle et le tour de France, France 2 enregistre, son plus petit score annuel historique à 13% de PDA (-0,4 point vs 2016), même si la fin d'année compense en partie un très mauvais début d'année (12,3% en janvier contre 13,4% en décembre). Les résultats de début 2018 viennent nuancer les mauvais résultats de 2017. Sur la période janvier-avril 2018 la chaîne enregistre 13,1% de part d'audience contre 12,6% sur la même période l'année précédente.
- ▶ Malgré une baisse de l'audience chez les plus de 35 ans, l'âge moyen de la chaîne reste stable, n'étant pas compensé par un gain chez les cibles plus jeunes.
- ▶ Le regain d'audience de début 2018 est dû en grande partie au succès récent des séries françaises, comme *Les petits meurtres d'Agatha Christie* (26,4% PDA), *Alex Hugo* (23,3%PDA). Le JT d'Anne-Sophie Lapix est également très structurant pour la chaîne et vient se placer devant le JT de TF1. Les après-midi France télévision parviennent à réunir une audience plus importante.
- ▶ Le fond de grille de la chaîne fonctionne bien. Le succès de la rentrée *Affaire conclue* atteint jusqu'à 16% de PDA. *Tout le monde veut prendre sa place* approche les 20% de PDA. Ce fond de grille solide donne la possibilité à F2 de prendre davantage de risques en soirée, au moment de grande audience.

Evolution mensuelle de la part d'audience (PDA 4+) en 2017



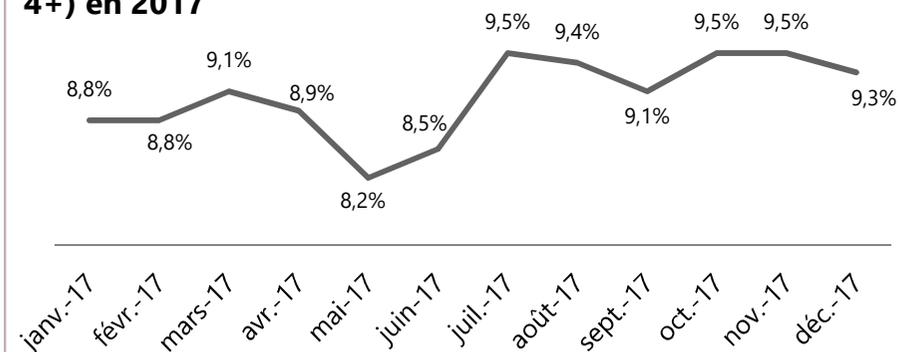
Evolution des audiences selon les catégories d'âge



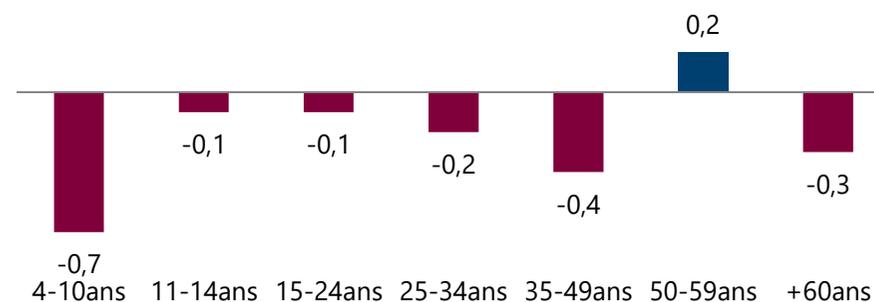
France 3, stable avec une bonne rentrée

- ▶ F3 est la seule chaîne historique française à ne pas perdre d'audience en 2017 (9,1%). La première partie de l'année (janvier-juin) est en léger repli par rapport à 2016 (à 8,7% vs 8,9% de PdA en 2016), mais la chaîne atteint ensuite un très bon niveau sur septembre-décembre (à 9,3%, +0,3 pt vs 2016) grâce à des après-midi toujours plus solides et des soirées en forte hausse.
- ▶ Tout comme F2, les résultats de ce début d'année 2018 sont supérieurs à ceux de 2017 : +0,8 point sur la période janvier-avril.
- ▶ Les audiences en hausse de la chaîne sont tirées notamment par la série *Capitaine Marleau*, qui en novembre dernier a atteint 7,7M de téléspectateurs, soit 30% de PdA. A son plus haut niveau depuis 10 ans, la fiction française est plus que jamais le point fort en Prime.
- ▶ Le fond de grille de F3 maintient également de bons résultats grâce au bloc jeux (*Slam* atteint jusqu'à 15% de PdA) et le feuilleton *Plus belle la vie* qui, malgré une légère baisse reste aux environs de 18% de PdA.

Evolution mensuelle de la part d'audience (PDA 4+) en 2017



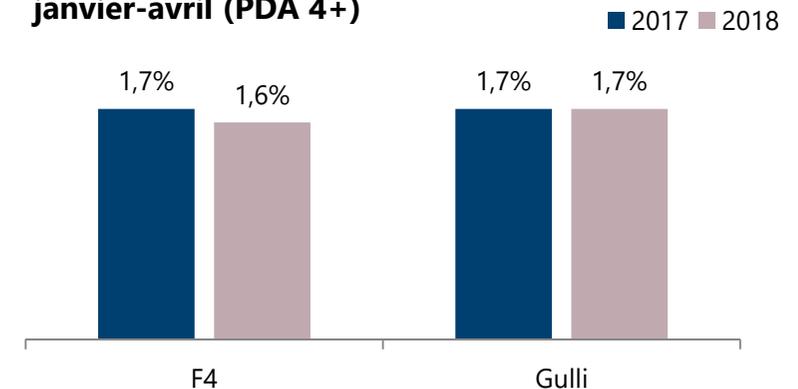
Evolution des audiences selon les catégories d'âge



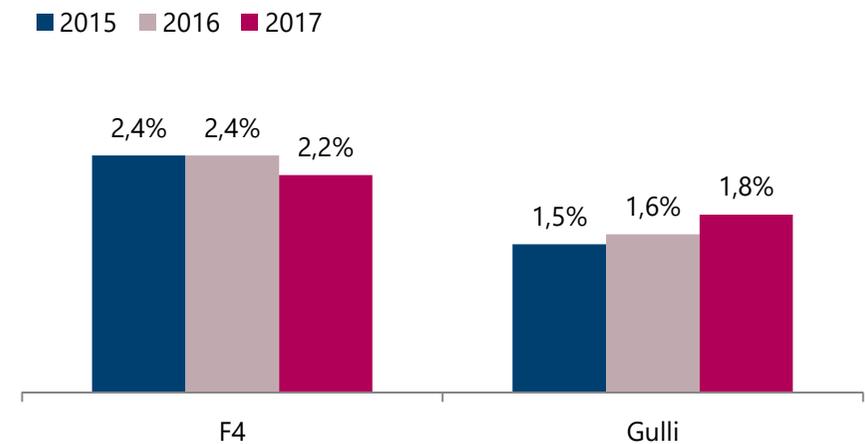
F4, une chaîne en évolution qui doit encore trouver sa place

- ▶ F4 fonctionne de mieux en mieux chez les enfants, en journée, depuis son repositionnement en 2014 sur ce créneau
- ▶ En tant que chaîne du service public F4 cherche davantage une ligne éditoriale « Smart family » en apportant une dimension éducative à des programmes jeunesse. La chaîne est très proche de l'audience de Gulli.
- ▶ L'enjeu pour la chaîne est de proposer des programmes toute la journée, notamment en soirée. Sa taille et son budget ne lui permettent pas de se positionner frontalement – hors la circulation des programmes en concurrence – en face des chaînes généralistes
- ▶ F4 doit encore se définir une identité propre et être capable de justifier sa présence sur toute une journée.

Audience F4 vs. Gulli sur la période janvier-avril (PDA 4+)

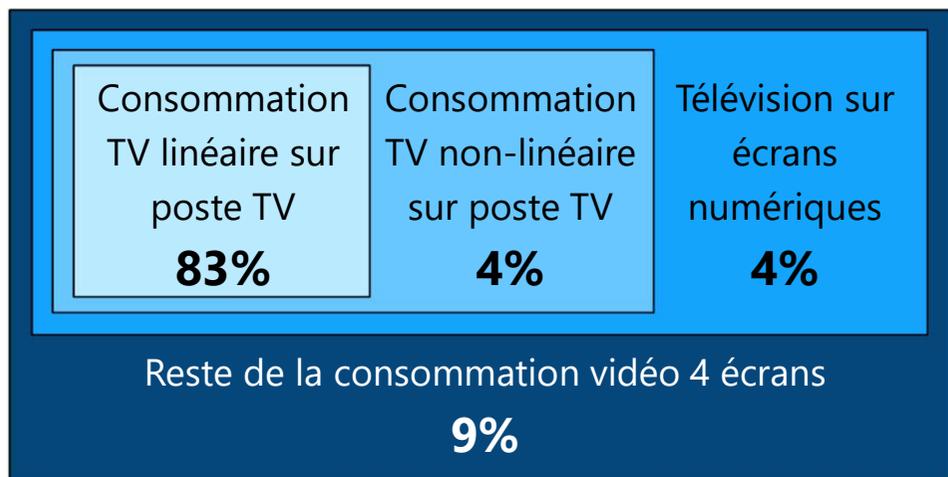


Audience F4 vs. Gulli (15-34 ans)



La question du rajeunissement de l'audience passe par la voie délinéarisée

Décomposition de la consommation vidéo 4 écrans



▶ Les canaux de consommation de produits télévisés se multiplient. La consommation délinéarisée, des visionnages sur écrans numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et des consommations vidéos (SVOD/VOD et autres acteurs vidéos) devient l'usage des plus jeunes :

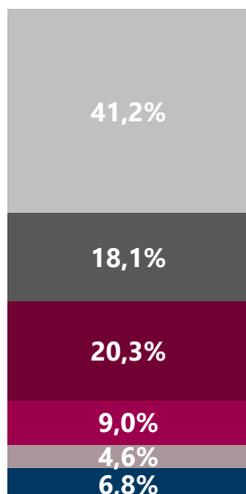
▶ La consommation linéaire représente 3h31 de durée d'écoute quotidienne en 2017, soit 83% de la consommation vidéo 4 écrans. Ce poids devrait atteindre environ 75% en 2020 (Etude Médiamétrie).

▶ L'enjeu est pour les groupes audiovisuels de proposer des programmes qui puissent être regardés également en délinéarisé (ex : *Fais pas ci, fais pas ça*, consommé à hauteur de 21% en délinéarisé dans la semaine suivant sa diffusion TV) afin de toucher un public plus jeune et connecté sur l'ensemble des supports

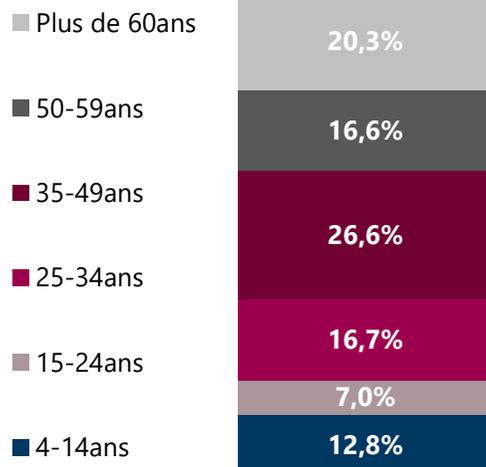
▶ La consommation de programme en catch-up ne modifie pas les tendances de fond.

▶ Près de 60% de la consommation linéaire a plus de 50 ans ; l'audience du catch-up TV attire 37% de cette tranche d'âge.

Consommation de la télévision linéaire



Consommation de catch-up TV





Avis négatif des élu-e-s du CCE de FTV sur la Phase 4 d'Info 2015

Les élus du CCE de FTV émettent un avis négatif sur le déploiement de la Phase 4 d'Info 2015.

La direction n'a pas été en capacité de fournir aux élus des retours d'expérience convaincants sur le déploiement des phases précédentes.

Lors des réunions des différentes instances CE, CHSCT, confirmées par l'expertise du cabinet CEDAET, de nombreux salariés ont exprimé leurs inquiétudes et leur désarroi dans les services déjà fusionnés :

- perte de sens au travail
- déprofessionnalisation
- violence managériale

Au-delà, Info 2015, dans son ensemble met à mal le pluralisme dans l'information de service public au sein de notre entreprise au moment où les attentes des publics n'ont jamais été aussi grandes.

C'est le débat démocratique qui est mis à mal par ce projet, avec un risque à terme d'uniformisation des contenus et donc de disparition des éditions nationales de France 3.

C'est toute la cohérence, méthodiquement construite depuis des décennies, d'une offre locale/régionale/nationale/internationale qui est aujourd'hui remise en question.

Ce projet lancé en septembre 2012, a épuisé tous les acteurs concernés, journalistes et PTA, y compris les cadres. Seule une minorité de personnes adhère au projet et les élus constatent au contraire une montée des risques psychosociaux avec une augmentation alarmante des arrêts maladie, burn out, démissions, sanctions disciplinaires, etc.

Ce projet souffre d'un manque évident d'accompagnement du changement au plan des ressources humaines et la direction de la santé n'a pas été à la hauteur des enjeux.

Nous rendons cet avis sur fond de grève ce jour au Siège à l'appel des organisations syndicales.

Adopté à l'unanimité des élu-e-s

Les organisations syndicales CGT, CFDT, SNJ, CGC s'associent

Paris, le 12 juin 2018

Commission de suivi des moyens internes de fabrication

Compte-rendu de la réunion du 24 avril 2018

Membres présents de la commission : Freddy Bertin, Karine Cévaër, Rabéa Chakir-Trébosc Bruno Espalieu, Laurent Faure, Chantal Frémy, Océan Grenier, Jean-Hervé Guilcher, Thierry Lavaill, Richard Madragore, Fernando Malverde, Pierre Mouchel (en visioconférence), Pascal Percie du Sert et Christophe Porro.

Présents pour la direction : Marina Da Silva, responsable du site de Lyon et chef de projet en charge du pilotage transverse et des groupes de travail - Yves Dumond, directeur des moyens de fabrication - Stéphanie Jean, coordinatrice RH du projet de réforme des MIF – Cécile Lefèvre, DRH du siège – Olivier Roelens, directeur-adjoint des activités fiction et feuilleton (en visioconférence) – Arnaud Ségur, RRH des moyens de fabrication – Stéphane Sitbon-Gomez, directeur de cabinet de la présidente de France Télévisions.

Expert de la commission : Mehdi Morchedi (Secafi).

Il s'agit de la 1^{re} réunion de la commission dans sa nouvelle forme élargie à toutes les OS représentatives, suite à l'avis du CCE sur les phases 2 et 3 du projet de réforme des MIF.

Objectivation économique du projet

Stéphane Sitbon-Gomez estime que cette 1^{re} réunion doit permettre de structurer la manière dont la commission va travailler sur les aspects économiques dans les prochains mois.

Il n'y a pas eu d'avancée depuis la dernière commission de suivi, pas de document financier général.

Pour les membres de la commission, il faut en 1^{er} lieu objectiver les différences de coûts entre l'interne et le privé. Pour ce faire, il faut obtenir les factures des opérations réalisées par le privé, afin de les comparer avec les coûts de la fabrication interne.

Comme ces factures sont confidentielles, selon Stéphane Sitbon, il est convenu que l'expert puisse y avoir accès afin d'effectuer le travail comparatif. Le directeur de cabinet de la présidente servira de facilitateur.

Le travail de l'expert portera sur des opérations de vidéo-mobile et des fictions :

➔ **Vidéo mobile :**

- Un match de Coupe de France ou de Coupe de la Ligue, en région ou à Paris

- Une opération rugby (par exemple les tests-matches)
- Un opéra ou une captation théâtre
- Deux sessions de jeux au Franay

➔ Fiction

- D'une part une analyse des effets de masse salariale (effet volume lié au nombre de cachets / effet prix lié aux tarifs USPA) sur le coût des fictions
- D'autre part étudier la possibilité de comparer 2 « Capitaine Marleau » (interne vs externe) si la configuration technique est similaire.

État des appels d'offres et des travaux

Yves Dumond fait l'inventaire des appels d'offres de Vendargues et du Franay.

A Vendargues, il y a eu 12 lots pour un total de 820 000 €.

Lot 1. Lumière (Cartoni)

Lot 3. Console lumière Chamsys (Panasonic)

Lot 4. Ponts et structures lumières (FL structures) + électricité et installation local électrique (SPIE Sud-Ouest)

Lot 5. Bijoute et spectromètres (PhotoSpecialist)

Lot 6. Eclairage extérieur

Lot 7. Captation audio : équipements HF (AEI) + enregistreurs audio (Aaton) + captation audio (DC audiovisuel)

Lot 8. Captation image : accessoires et retour vidéo + caméras (TRM)

Lot 9. Optiques (Fujifilm)

Lot 12. Roulantes : blocs batteries (Cartoni) + écrans PVM (TRM).

Le lot 2 (éclairages artistiques) a été annulé : il s'agissait de matériels dormants à la filière qui ont été récupérés et complétés par des locations.

Le lot 6 a aussi fait l'objet de récupération de matériels existants complétés par de la location.

Le lot 10 (optiques) et le lot 11 (machinerie) ont fait l'objet d'investissements en 2017.

La prestation de catering a été attribuée à Bivouac Catering, le prestataire habituel sur le Tour de France. Après avoir débuté sur les tournages, la prestation doit commencer le 2 mai dans les studios de Vendargues.

Restent à mener à bien les investissements de la menuiserie et des accessoires de Vendargues. Une infime partie des accessoires des sites historiques est déjà sur place. Pour l'essentiel il s'agit d'accessoires et de mobilier de « Louis la brocante », ce qui a permis de faire de la place à Lyon.

Le bail du site provisoire de Pinville, souscrit par MFP, a pris fin.

L'inauguration du site de Vendargues a eu lieu le 7 mars, en présence de la Présidente.

Au Franay, le marché de fourniture des stations Avid a été confié à Magic Hours, qui a déjà équipé la post-production du feuilleton de TF1. Montant du marché 635 000 €.

Les liaisons avec Vendargues sont effectives depuis début avril.

La recette de la post-production a eu lieu les 12 et 13 avril (le câblage est tout juste terminé).

Les rushes du feuilleton sont envoyés quotidiennement. Du personnel (intermittent) a commencé le montage le 23 avril.

Malgré tout, des travaux acoustiques doivent être menés, à cause d'un problème de pont sonore (les fréquences basses passent d'une salle à l'autre et engendrent des réverbérations).

Situation du site de la Valentine

A Marseille, le projet de relocalisation de la Valentine à la Belle de mai est abandonné. Apparemment un partenaire privé de la mairie de Marseille (Telfrance ?) a bloqué le projet. En conséquence, le bail de la Valentine a été prolongé de 3 ans et le déménagement des équipes n'est plus à l'ordre du jour, même si la direction affirme que le projet n'est pas remis en cause.

Point sur les groupes de travail

➡ **Conditions de travail.** Le groupe de travail commencera ses travaux en septembre. Sa composition sera décidée à ce moment-là.

Initialement prévu pour le seul site de Vendargues, il sera élargi à l'ensemble des salariés de la Direction des moyens de fabrication. Des « sous-groupes » seront possibles en fonction des problématiques.

➡ **Accessoires.** L'atelier s'est réuni à 4 reprises, entre août 2017 et le 26 janvier 2018. Pas de réunion depuis.

Concernant les postes à pourvoir pour l'activité accessoires/logistique, le groupe de travail a permis de faire évoluer le profil recherché. On s'achemine vers un profil d'ensemblier, plutôt que celui d'un magasinier ou gestionnaire de parcs. Un ensemblier sera plus à même de connaître les contraintes et métiers des sites fiction clients.

Yves Dumond imagine une prise de poste fin 2018.

Le groupe a travaillé sur le choix du futur logiciel de gestion des accessoires. Des demandes d'adaptation du logiciel Setkeeper (Melusine) ont été faites. Le contrat actuel ne couvre que le besoin du feuilleton mais une extension est possible afin de couvrir l'ensemble des besoins.

Le travail de recensement des accessoires sur les sites historiques (Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux) n'a pas commencé. Selon Marina Da Silva, chargée du suivi des groupes de travail, il s'agit d'un travail très lourd. Il faut photographier, indexer, coter chaque objet, le rattacher

aux fictions dans lesquelles il a été utilisé, etc. La direction souhaite que ce travail soit fait par les chefs déco ou les ensembliers à partir de septembre-octobre.

Pour les élus, cette activité doit bénéficier de renforts pour être menée à bien, vu l'ampleur du chantier. La direction reconnaît que c'est un travail « énorme » et qu'il « faut du monde ». Elle évoque une activité pour des salariés de la fiction entre deux tournages, tout en affirmant qu'il n'y a pas d'urgence particulière.

On est toujours dans l'attente d'une réunion conjointe des 2 ateliers (accessoires et menuiserie) pour avancer sur des problématiques communes de gestion de l'espace et de flux de circulation.

➔ **Menuiserie.** Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises, de juillet 2017 au 10 avril 2018.

Le 10 avril, lors de la dernière réunion sur place dans les locaux de Vendargues, des représentants de la CARSAT et de Sibois, une société spécialisée dans les machines d'usinage du bois, étaient présents.

La CARSAT va établir le cahier des charges, mais pour cela France Télévisions doit lui fournir une expression de besoins, sur laquelle a travaillé le groupe de travail.

Un grand nombre de questions restent en suspens :

- **Reprise matériel existant.** Il semble qu'aucune des grosses machines (en particulier les scies à panneau de Lyon ou Marseille) ne soient plus aux normes dès lors qu'on les déplace. Se pose donc la question d'investir dans du matériel neuf.
- **Le dépoussiérage.** Le système devra s'adapter aux locaux qui ne l'ont pas vraiment pris en compte. Son dimensionnement dépendra du nombre de machines susceptibles de travailler en même temps. Se pose aussi le problème des nuisances sonores.
- **La scie à commande numérique (CNC).** Selon le représentant de Sibois, son emplacement prévu est trop lumineux.
- **Le chauffage.** Toujours selon le représentant de Sibois, les panneaux radiants au plafond seraient incompatibles avec une activité industrielle. Ils risquent de déformer les pièces de bois. La direction demande à faire vérifier ces affirmations. Le chauffage a été installé selon les préconisations du maître d'œuvre et d'un bureau d'études.
- **La zone de peinture.** Elle se situera à l'extérieur de la menuiserie, mais la direction reconnaît qu'on n'en est toujours qu'à « l'état d'approche, de réflexion ». Il faut prévoir un point d'eau, une zone de nettoyage des pinceaux, une évacuation des polluants.
Actuellement les éléments de décor sont peints dans la zone de prémontage. Selon Olivier Roelens, il s'agit de peintures à l'eau du même type que celles qu'utilisent les particuliers chez eux. Elle sont conçues pour être utilisées dans des endroits aérés, ce

qui serait le cas. Les fiches techniques des produits vont être transmises à la CARSAT par l'APS sur place, Alain Bernard.

- **Déchargement des matériaux.** La porte d'accès extérieur du bâtiment n'est pas suffisamment grande pour laisser passer un camion. Pour l'agrandir, il faudrait obtenir un accord du propriétaire et peut-être aussi un permis de construire.

Ces questions devront être tranchées dans le groupe de travail, au cours d'une prochaine réunion.

Côté calendrier, la direction souhaite que la menuiserie soit opérationnelle à la fin de l'année. Quoi qu'il arrive, les menuiseries de Lyon et Marseille resteront en activité tant que celle de Vendargues n'est pas opérationnelle.

Hormis l'activité sur les fictions en 2018, les menuiseries ne disposent pas d'un plan de charge à l'heure qu'il est, mais la direction des moyens de fabrication va demander à ses clients de transmettre leurs besoins en fabrication de décors et de meubles lors de l'élaboration du plan de charge général pour 2019.

➡ **Nouveaux formats.** Le groupe a établi un recensement des besoins des différents clients (info, régions, programmes (magazines, documentaires, jeux...), numérique, sports, spectacle vivant, fiction) et des types de matériels de tournage (caméras osmo, drones, steadycam, caméras grand capteur, boîtiers photo, mais aussi régies mobiles, régies fixes, légères, fly, etc.) ; il a établi des correspondances entre les outils et les types de programmes.

Le but est de parvenir à un catalogue en ligne, qui sera amené à évoluer en permanence. La direction a de nouveau fait appel au cabinet Wavestone pour la mise en ligne du catalogue. Ce catalogue recensera les différents types de prestations. C'est sur cette base que sera déterminée la politique d'investissements, selon Marina Da Silva.

Là encore, la direction table sur une finalisation pour la fin de l'année.

Les travaux du groupe de travail ont amené la direction à revoir le projet d'organisation de la direction de la commande clients, en rajoutant un poste de responsable de production dédié aux réseaux (Outre-mer et France 3). Les nouveaux formats seront pris en charge par toutes les entités de la commande clients.

Interrogé sur l'initiative de FTVEN qui produit de courtes webfictions pour le numérique, Yves Dumond répond que la direction des moyens de fabrication les a rencontrés et qu'il va falloir travailler le sujet. Car le modèle économique, qui est sans commune mesure avec celui des moyens de fabrication, reste à inventer : « il faut trouver un modèle économique acceptable pour toutes les parties », note-t-il.

Plan de communication de la direction pour promouvoir le feuilleton auprès des téléspectateurs

Point à voir lors de la prochaine commission de suivi.

Questions suite à la visite du CHSCT de Marseille à Vendargues

- **Le bruit.** Des mesures ont été faites le 3 avril dans les studios. Où en est-on ? Selon Olivier Roelens, la direction a reçu un rapport qui sera transmis au CHSCT. Selon lui, les studios sont une « réussite acoustique », même si le résultat n'est pas très bon au niveau des passages de portes.
- **Surface garage.** Sera-t-elle modifiée en fonction de l'évolution du projet ? Selon Yves Dumond, cette surface ne doit pas évoluer. Elle servira aux véhicules fiction et à ceux de la vidéo-mobile au besoin.
- **Balisage au sol.** Selon Olivier Roelens, il dépend des travaux de l'atelier accessoires.
- **Fuites d'eau dans la toiture.** Elles ont été réparées, selon la direction.
- **Insuffisance du chauffage en hiver.** A l'instar du CHSCT de Marseille, Olivier Roelens propose d'attendre une saison complète pour avoir une idée de la réalité des choses.
- **Absence de lumière naturelle** dans de nombreux bureaux, notamment ceux des scriptes. Olivier Roelens prône le télétravail pour les scriptes quand elles font du minutage. Pour le reste, il renvoie le débat à l'atelier sur les conditions de travail.
- **Déplacement de l'espace fumeur** (sous les rares fenêtres qui peuvent s'ouvrir). La direction est en train de chercher un nouvel emplacement pour l'espace fumeur.
- **Problèmes d'assainissement** (toilettes bouchées). Les toilettes ont été réparées et de nouvelles ont été créées (leur nombre insuffisant avait été souligné par les élus).
- **Aménagement de l'espace cantine.** Un point d'eau et une évacuation ont été installés à proximité.
- **Médecine du travail.** Elle n'est pas encore passée sur le site.

Plan de charge de la direction des moyens de fabrication

Consommation à fin avril (niveau théorique : 30%). Les chiffres présentés en commission étaient à fin mars (ils sont présentés entre parenthèses).

➔ Filière

- Fiction : 51% (38%)
- Equipes légères : 30% (23%)
- Vidéo-mobile : 33% et 36% avec la régie fly (24% et 28% avec la régie fly en mars)
- Post-production image : 25% (19% en mars)
- Post-production son : 29% (20%)
- Feuilleton (Plus belle la vie) : 25% (19%)
- Vidéographie : 33% (25%).

Les 38% de la fiction fin mars représentent 2349 jours de travail et 7 fictions tournées à date (sur 24 prévues au plan de charge) : 2 à Lille, 2 à Lyon (une 3^e en cours), 2 à Marseille, une à Bordeaux.

Sur le prévisionnel 2018, deux fictions ne sont toujours pas identifiées à la date de la commission (à Lyon et à Marseille).

➔ Moyens du siège

- Plateaux : 26%
- Régies : 26%

- Post-production image : 29%
- Post-production son : 25%
- Equipes légères : 21%.

Selon Yves Dumond, l'activité des équipes légères (siège et filière) est en nette amélioration par rapport aux précédentes années.

La direction des Sports a un objectif d'économies, mais Yves Dumond ne sait pas quel impact il aura sur sa Direction.

Bilan des recrutements

Au 14 mars, seulement 33 postes pourvus sur 92 : 17 mobilités internes et 16 recrutements.

Les mobilités internes proviennent de la direction des opérations (8), France 3 (6), France 2 (1), la production et les moyens des antennes (1) et l'info (1).

3 salariés (2 France 3 et un siège) dont la candidature avait été retenue ont finalement renoncé (ils ne sont pas comptés dans le total).

Selon la direction, bon nombre de candidatures n'étaient pas en adéquation avec les profils de postes. Les métiers de régisseur ou d'accessoiriste sont particulièrement en carence.

Quelques détachements (cadres à la production notamment) ont été actés et des CDD sont en contrat pour permettre aux tournages de commencer.

Sur les 13 postes à pourvoir au Franay, un seul a été pourvu. Il s'agit de la responsable de post-production. Elle n'avait pas fait acte de candidature sur ce poste initialement, mais a vu une opportunité lors d'une mission.

L'activité (montage des rushes) est donc assurée par des intermittents.

La direction a republié les postes vacants avec priorité aux salariés de la Filière. Date limite de candidatures, le 17 mai. En parallèle, la direction écrit à tous les CDD potentiellement concernés.

3 postes de menuisiers ont également été publiés. La direction espère une prise de poste fin 2018.

La direction espère pourvoir les postes au Coca de juin, si les entretiens ont pu être menés dans les temps.

De ce fait, le calendrier initial des prises de postes ne pourra pas être tenu.

Suite à des désistements, la direction a mis en place une période d'essai pour la prise de poste pour tous les CDD et pour une partie des CDI, quand il y a un besoin de formation ou d'adaptation au poste : ainsi des salariés permanents sont détachés pendant 3 mois à partir de la décision du Coca, pour une période de « probation ». Les intéressés en sont informés.

C'était une demande formulée dès le départ par les élus, un « droit à l'erreur » indispensable lorsqu'il s'agit d'une activité nouvelle.

Les HMC sont pris en charge par MFP. Il s'agit exclusivement d'intermittents. La direction affirme s'assurer que les collaborateurs habituels de la fiction sont sollicités.

Dans la mesure où il s'agit d'un projet qui a vocation à durer, les élus préconisent le recrutement des 20 ETP concernés par MFP.

État des effectifs de la direction des moyens de fabrication

Les derniers chiffres disponibles sont ceux des tableaux d'effectifs au 31 décembre 2017. La commission propose un suivi trimestriel des effectifs de la direction des moyens de fabrication. Arnaud Ségur s'est engagé à fournir un tableau des entrées-sorties des permanents de la Direction des moyens de fabrication depuis le 1^{er} janvier 2018.

Depuis le 1^{er} janvier, une « petite quinzaine » de salariés a souhaité bénéficier d'une rupture conventionnelle. Selon Arnaud Ségur, « 4 ou 5 » ruptures ont été signées à ce jour. Il s'agit en majorité de gens proches de la retraite, selon la direction.

Suivi des postes vacants

Postes vacants pourvus :

- 2 postes de monteurs à Lille
- 1 vidéo à la post-production de Toulouse
- 1 OPS mixeur à Lyon

Restent en réflexion :

- 1 poste de monteur à Bordeaux
- 1 poste de monteur à Lille

Situation par site à la post-production

Lyon : il n'y a plus de postes vacants

Marseille : 2 postes de monteurs ont fait l'objet de détachements du réseau de France 3. L'un des 2 monteurs n'a pas souhaité continuer, le poste est donc toujours vacant.

Nancy : réflexion sur 2 postes de monteurs (au lieu d'un seul dans l'organigramme cible).

Rennes : pas de poste vacant.

Strasbourg : pas de poste vacant.

Toulouse : plus de poste vacant.

Situation à la vidéo-mobile

Toulouse : une mission de remplacement sur le poste de l'OPS actuellement en formation de chargé de prod.

Rennes : série de détachements. Le vidéo actuellement en formation de chargé de prod est remplacé par un vidéo du siège. Un autre vidéo est détaché comme adjoint au chef de car (il pourrait être confirmé dans ce nouveau poste en septembre) et est remplacé par des intermittents. Le chef son doit partir cet été. Son remplacement va faire l'objet d'un détachement d'un salarié de Nancy, de mai à septembre.

Situation de l'encadrement

Bordeaux : le chef de site va bientôt partir avec son poste à l'antenne France 3 Aquitaine (mais il restera vigilant à ce qui se passe à la filière selon la direction). La responsable du bureau d'ordres et la personne en mission sur le poste de chargée de gestion administrative ne peuvent assurer seules ses tâches. La direction des moyens de fabrication a donc décidé de faire un transfert sur Marseille, en avance de phase du déploiement du projet de réorganisation. Le COCA d'avril a acté un détachement pour une mission sur le poste de responsable technique à partir de mi-mai.

Toulouse : pour pallier le départ de la chef de site à l'antenne France 3 Midi-Pyrénées, l'adjoint sera aidé sur la planification par un vidéo du car de Toulouse (ce dernier sera remplacé sur le car « autant que de besoin »). Cet été, pendant les congés de l'adjoint, le chef de car assurera une « présence hiérarchique ».

Réorganisation de la Direction des moyens de fabrication : bourse à l'emploi

La fiche de vœux reçue par les élus n'est pas à jour. Une nouvelle version devrait bientôt nous parvenir, ainsi que les fiches de postes à pourvoir et l'organigramme à jour, tous en cours de finalisation. En attendant, la fiche de vœux (sans les fiches de postes) a déjà été envoyée aux encadrants.

Des fiches de vœux spécifiques aux chargés de production, planificateurs et assistantes administratives leur seront transmises.

Les groupes de travail des phases 2 et 3

Les élus ont rappelé les principes de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et de l'accord FTV sur la qualité de vie au travail (QVT) pour l'organisation des groupes de travail, notamment la nécessité d'organiser un appel à candidatures, que le groupe de travail désigne un rapporteur salarié, en plus du rapporteur désigné par la direction, que les comptes rendus fassent l'objet d'une validation par le groupe.

La direction des moyens de fabrication a lancé 4 groupes de travail (logistique et moyens de tournage, moyens fixes et mobiles, planification, cellule achats). Les rapporteurs sont nommés et certains groupes ont déjà rendu leurs travaux. Il y aura une consultation pour compléter ces groupes avec des contributeurs salariés.

Les groupes de travail liés aux futures directions doivent être pilotés par les nouveaux directeurs. Ils démarreront début juin, après leur nomination.

En plus des ateliers lancés par la direction au sein de l'encadrement, le CCE, dans son avis, a souhaité que soient travaillés un certain nombre de thèmes. La commission de suivi a donc acté la création de 11 groupes de travail, qui seront ouverts aux salariés de la direction des moyens de fabrication :

1. Future organisation de la vidéo-mobile : organisation, mutualisations avec le siège, planification, maintenance, conditions de vie des équipes, charge de travail, collectif de travail.
2. Planification (au sens technique) : rôles et responsabilités de chacun, repos sur place, outils de planification.

3. Activité des sites régionaux : cadres de proximité, évolution des métiers, post-production, équipes de tournage.
4. Charge de travail et organisation de l'activité : évolution des métiers, viviers de compétences.
5. Logistique et maintenance (hors VM).
6. Organisation de la commande clients.
7. Organisation de la direction de la post-production (process de commande).
8. Coordination de la performance opérationnelle.
9. Cellule achat / ingénierie opérationnelle.
10. Investissements (moyens fixes et mobiles).
11. Chefs de cars et de régies : activités et périmètre.

Les groupes seront constitués de 8 personnes maximum, rapporteurs compris. Ils comprendront un représentant de la DSQVT et un représentant désigné par la CSMIF. Ils pourront inviter des salariés en qualité d'experts selon les sujets abordés.

Les candidatures lancées le 4 mai seront closes le 18 mai.

Suivi des alertes et préconisations de l'ICCHSCT

Pour permettre aux salariés concernés de bien appréhender le projet dans sa version arrêtée au 4 avril, la DRH a prévu de diffuser une synthèse reprenant les points principaux. Elle est en cours d'écriture.

Les élus de l'IC-CHSCT présents ont proposé à la direction de traiter les préconisations et les indicateurs de suivi de la phase 1 après la visite de la commission à Vendargues (prévue le 5 juin). Mais sans attendre, le DU et le PAPRIACT de la phase 1 doivent être modifiés suite aux dernières informations (atelier menuiserie et visite de la CARSAT).

Les élus proposent à la direction de tester l'application *Zest Me Up*, une solution de management en temps réel : prendre le pouls des équipes pour comprendre comment elles se sentent, renforcer le diagnostic via des sondages fréquents, engager un cercle vertueux de feedback permanent. Cela, notamment pour pallier l'absence d'IRP sur place et parce que Vendargues est une grosse structure où tout le monde est nouveau. La proposition sera étudiée a répondu la direction.

Les préconisations de l'IC-CHSCT sur les phases 2 et 3 verront leur application dans le déploiement du projet.

En attendant, les élus ont demandé des précisions sur les réponses écrites de la direction :

- PRECO n°3 / pilotage du projet et conduite du changement : Organiser le déploiement du projet avec des « sachants » reconnus autour de réunions récurrentes et ciblées, après identification des référents Activité. Ces groupes de travail doivent être construits autour d'un binôme de rapporteurs constitué d'un cadre et d'un salarié opérationnel, tous les deux formés à l'animation de ce type. Ces groupes de travail doivent être ouverts aux salariés volontaires.

Réponse écrite de la direction : Cela sera mis en œuvre avec le lancement des groupes de travail tels que prévus. Un point est prévu à l'ordre du jour de la commission de

suivi sur ce thème et permettra d'acter des modalités de composition et de fonctionnement de ces groupes.

⇒ La direction accepte que les groupes de travail soient co-dirigés par un binôme cadre encadrant /non cadre encadrant.

- PRECO n°22 / gestion des ressources humaines : Vigilance accrue sur la situation des non permanents. Accompagnement individuel. Possibilité pour les CDD de longue collaboration de postuler sur place et de bénéficier du régime spécifique comme les CDI ne souhaitant pas s'inscrire dans une mobilité.

Réponse écrite de la direction : La Direction a apporté des éléments d'information sur ce point dans les réponses apportées à l'avis du CCE du 4 avril dernier (cf annexes et réponses de la Direction).

⇒ Refus catégorique, ce ne serait pas équitable avec les autres CDD selon la direction.

- PRECO n°23 / gestion de la prévention des RPS et régulation des situations critiques : Besoin d'une méthodologie de prévention d'entreprise partagée et appliquée.

Réponse de la direction : Le Document unique d'évaluation des risques professionnels est l'outil permettant d'identifier l'ensemble des risques dont les Risques psycho, sociaux. Sa mise à jour est réalisée par l'intermédiaire d'un animateur prévention sécurité (APS) dans le cadre de réunions auxquelles participent des collaborateurs du collectif de travail concerné. Ces travaux donnent lieu à la rédaction par la direction concernée du PAPRIACT (plan annuel pour la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail) et soumis pour avis au CHSCT. Le PAPRIACT reprend l'ensemble des mesures que l'employeur s'engage à mettre en œuvre. Comme convenu lors de la signature de l'accord qualité du travail et qualité de vie au travail du 12 juillet 2017, ce dispositif sera complété et amélioré par les participants au groupe de travail qui se réunira au 2^e trimestre 2018 sur le thème " mieux identifier les risques pour mieux agir en renforçant le rôle de l'APS "

⇒ Le DU et le PAPRIACT des phases 2 et 3 auraient dû être prêts et présentés avant le déploiement de la réorganisation. La direction répond que leur rédaction est en cours.

- PRECO n°24 / gestion de la prévention des RPS et régulation des situations critiques : Standardiser des processus d'alerte et de traitement, et les diffuser.

Réponse de la direction : Les dispositifs existants sont en cours de mise à jour dans le cadre des ateliers organisés pour le déploiement de l'accord qualité de vie au travail du 12 juillet 2017 (discriminations, équipes de veille locale...). D'autres sont en cours de finalisation (harcèlement moral , harcèlement sexuel...). Ils feront l'objet d'un partage et d'une diffusion auprès des différents réseaux d'acteurs internes de FTV. A ce titre FTV a structuré le réseau des psychologues du travail et fait évoluer ses missions, s'est assuré de la coordination du réseau des assistantes sociales et à fait évoluer les missions du service autonome de médecine du travail d'entreprise afin de coordonner le réseau des médecins du travail. Par ces dispositifs et moyens, la direction affirme sa volonté forte d'agir en prévention primaire en fonction des besoins et au plus près des réalités des situations vécues par les collaborateurs et les managers de l'entreprise. Elle n'hésitera pas à adapter les dispositifs mis en œuvre pour prendre en compte les retours d'expérience à venir. L'objectif est d'accompagner les hommes et les femmes de FTV dans le cadre des projets en cours.

- ⇒ L'accord QVT s'applique du fait de sa signature et l'existence des services de santé au travail n'est pas remise en cause. La demande des élus concernait plutôt le circuit de traitement des éventuels dysfonctionnements qui apparaîtraient lors du déploiement du projet : tout signalement doit être traité au plus vite pour faire bénéficier de la solution les autres sites concernés et ne pas compromettre le projet qui pourrait avoir besoin d'ajustements. La direction répond qu'il n'y aura pas de cellule de traitement spécifique, c'est la ligne managériale qui traitera, comme d'habitude.

La commission de suivi a prévu une visite sur le site de Vendargues le 5 juin. Une visite au Franay sera à prévoir lorsque les premiers recrutés seront en poste.

A la demande de la direction, la prochaine commission de suivi ne se tiendra pas avant juillet.

Pour la commission,
Chantal Frémy et
Jean-Hervé Guilcher

24 avril 2018

COMMISSION OUTRE-MER LA 1^{ère} DU CCE FTV REUNION DU 08 JUIN 2018

COMPTE RENDU

Présents

Pour la commission

Didier RICOU, Simba ATTOUMANI, Gilbert BARNABOT, Dimitry CHOI, Gaby LAURIER, Jean-Hugues LEC-KAO, Jean-Luc RALEB, Tamaseno TUKUMULI.

Pour la direction

Walles KOTRA, Mariannick BABE, Stéphane BIJOUX, Rémi FESTA, Sylvain GUIDOT, Fabrice HOCHARD, Michael FRIEDERICH, Jean-Christophe HAUSSEMBERG, Rose PAOLACCI, Luc de SAINT-SERNIN.

01 Présentation dispositifs Coupe du Monde 2018, e.foot et Zik Truck

a) Coupe du Monde 2018

Présentation du point par M. Luc de SAINT-SERNIN.

Une sélection des plus belles affiches de la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018 seront visibles sur les 9 antennes du réseau des 1^{ère} de France Télévisions, des matches de poule jusqu'à la finale.

Chaque rencontre est proposée en télévision mais aussi en streaming sur les sites des 1^{ère}. Dans le cadre d'un partenariat exclusif avec Radio France, les 1^{ère} radio diffusent l'ensemble des matches de l'équipe de France.

Outre les matches retransmis, les antennes 1^{ère} proposent une offre éditoriale dédiée à la compétition :

-20 jours avant le début de la compétition, diffusion du module Destination Russie, un programme court de deux minutes, proposé deux fois par jour, qui permet de découvrir un joueur ou une équipe nationale.

-A partir du 25 mai, 4 minutes quotidiennes pour découvrir les équipes (Brésil, Allemagne, Angleterre, Nigeria, Russie, Espagne...) et les joueurs (Neymar, Suarez, Falcao, Müller, Mbappe ou encore Messi).

-Le suivi de la compétition fait également l'objet d'une large couverture dans les éditions d'info pendant toute la durée de l'événement. Au lendemain de la diffusion des matches sur les 1^{ère}, un reportage revient sur la rencontre de la veille, l'évolution de la compétition dans son ensemble et celle de l'équipe de France en particulier.

-L'Œil de Moscou offre des sujets et analyses tournés en Russie pour suivre la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018™ sous l'angle des coulisses.

- Le dispositif numérique de l'événement permet de suivre la compétition sur les réseaux sociaux des 1^{ère}.

-Le Débrief donne la parole, à l'issue de chacune des rencontres, aux experts pour commenter et analyser le match en Facebook live. L'occasion pour les internautes de réagir et d'interagir avec les journalistes et consultants.

Durant les quatre semaines de la Coupe, les réseaux sociaux des 1^{ère} vivront à l'heure de Moscou. Affiches des matches du jour, pronostics de l'équipe de consultants, analyses, quizz, jeux...

Pour cette 21^{ème} édition de la Coupe du monde de football, La 1^{ère} a réuni une équipe inédite de journalistes issus d'Outre-mer et de l'Hexagone, mais également des consultants prestigieux et des spécialistes de e.Foot pour assurer les commentaires et l'analyse des matches.

Les consultants : 5 pointures du football international

Jérôme Alonzo

De l'OM au PSG en passant par les Verts, Jérôme Alonzo a été le dernier rempart des clubs français les plus mythiques. Réputé pour son enthousiasme et la pertinence de ses analyses lors des matches de Coupe de France et de Coupe de la Ligue, l'ancien gardien de but livrera pour la seconde fois son expertise dans le cadre d'une Coupe du monde.

Marinette Pichon

Légende du foot féminin, forte de 81 buts en 112 sélections, Marinette Pichon se distingue désormais dans un nouvel exercice de style. Si les fans ont pu apprécier ses commentaires à l'Euro féminin, l'ex-buteuse mettra cette fois-ci son analyse au service du football masculin.

Florent Malouda

Après avoir martyrisé les arrières latéraux de Ligue 1 et de Premier League, l'ancien ailier gauche des Bleus de la France et des Blues de Chelsea fera vibrer les micros des chaînes 1ère

Djibril Cissé

Sans une terrible fracture survenue avant l'épreuve, Djibril Cissé aurait été de l'aventure à la Coupe du monde 2006, où la France s'inclina de justesse devant l'Italie en finale. De retour en bleu lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, et déjà présent en 2002 en Corée du Sud, Djibril Cissé s'est hissé au rang de figure incontournable du football tricolore. Avec un tel palmarès, l'ancien buteur ne pouvait résister à l'appel de la Russie pour renouer avec la ferveur du mondial.

Bernard Lama

Champion du monde 1998 et vainqueur de l'Euro 2000, Bernard Lama demeure également l'une des icônes incontournables du PSG. Aux côtés de Florent Malouda, l'homme aux 44 sélections sera aussi le second ambassadeur guyanais dans l'équipe de consultants de France Télévisions.

Les journalistes : 5 profils complémentaires

Aux côtés de ces consultants prestigieux, cinq journalistes issus d'horizons différents mais tous passionnés de sport, notamment de football :

Patrick Montel (France 2)
Fabrice Craig (Guyane La 1ère)
Johnny Lérivain (Réunion La 1ère)
Fabien Lévêque (France Télévisions)
Mahm El Mamoune (Pôle Outre-mer)

b) E-foot

La 1^{ère} organise à l'occasion de la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018 la première compétition d'e-Foot des Outre-mer avec l'objectif de devenir la marque du e-Sport en Outre-mer et la référence pour les gamers ultramarins.

Du samedi 19 mai au mardi 12 juin 2018, les joueurs pourront s'inscrire sur les sites internet des 1^{ères} pour cette compétition sur FIFA 18 (ouverte à tous les joueurs de plus de 18 ans). Mise en place avec l'appui de Glory4Gamers, spécialiste des compétitions d'e-Sport, efoot.1 propose à toute la communauté Outre-mer de FIFA 18 de se rencontrer pour une phase géante de qualification en ligne du 2 au 17 juin prochain, organisée en quatre zones (Atlantique, océan Indien, Pacifique et métropole).

À l'issue des étapes régionales, les 4 finalistes de cette compétition planétaire seront réunis, le 5 juillet prochain, pour la phase finale qui aura lieu en public dans les locaux du pôle Outre-mer en Métropole.

La phase finale (les deux demi-finales, la finale et la petite finale) sera diffusée en télévision et en Facebook Live sur les 1^{ères}, sur France Ô, sur Francetv Sport ou encore sur Twitch (la plateforme de diffusion d'e-Sport la plus visitée avec 15 millions de connexions par jour).

c) Zik Truck

Le Pôle outre-mer lance un grand concours musical dans 6 territoires d'outre-mer, en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie et Réunion. Cette opération est sur tous les supports, TV, Radio et Digital, diffusé le réseau des 1^{ères} et sur France Ô.

Dans les 6 territoires Zik Truck c'est :

- 1 application digitale dédiée riche
- 1 container équipé d'un studio d'enregistrement mobile
- 4 étapes dans 4 villes
- 30 candidats présélectionnés pour chaque étape (120 candidats au total par territoire)
- 6 grandes soirées de prime time de 4H
- 1 grande finale locale avec 12 finalistes
- 2 vainqueurs pour chaque territoire`

La production de cet événement est organisé autour d'une coproduction multipartite :

- Pôle Outre-mer (Malakoff et 6 stations)
- 1 coproducteur national (La compagnie des Taxi Brousse)
- 6 producteurs exécutifs locaux

- 1) Le rôle du coproducteur national :
 - Coordination
 - Financements et partenariats
 - Montage des émissions transversales
 - Habillage
 - Conception et coordination de la plateforme digitale
 - Réalisation et fabrication de l'émission finale

- 2) Pour les producteurs exécutifs :
 - Coordination & logistique locale
 - Aménagement du container
 - Sécurité
 - Équipe de tournage
 - Drone
 - Montage
 - Réalisateur

Le calendrier de l'événement :

Appel à candidature et inscription sur l'application digital (Juin 2018)

Autopromo de l'événement à 360°, s'appuyant notamment sur la diffusion de la coupe du monde (Juin et Juillet 2018)

Les captations du « Container Tour » (Studio d'enregistrement mobile) en 4 étapes (Août - Septembre 2018)

Post-Production des émissions (Septembre - Octobre 2018)

Diffusions TV des soirées sur 6 semaines (Octobre – Décembre 2018)

L'émission finale en métropole avec les 12 lauréats (Janvier 2019)

02 Point sur l'évolution éditoriale du Pôle Outre-mer

Intervention de M. Walles Kotra, Directeur exécutif du Pôle Outre-mer.

Chaque entité du Pôle Outre-mer est à la fois porteur et acteur de la stratégie éditoriale définie sur des orientations ou des lignes forces. Cette stratégie doit être adaptée en fonction de la réalité, des potentiels, et des capacités de chacun.

Deux objectifs simples mais également puissants s'imposent : l'enracinement dans nos territoires et la visibilité de l'Outre-mer.

Quelques chiffres pour 2017 qui illustrent le renforcement de la synergie qui se met en place dans l'éco-système France Ô /1^{ère} :

- 275 heures de programmes ont été financées conjointement par France Ô et les Outre-mer 1ères. Soit plus de 5 heures par semaine. (ex: *Insider Tahiti, Al Dorsey, Un jour en..., Ma terre pour demain, Miss Tahiti, Gospel sur la colline, Miss Guyane, Run the world, Miss Mayotte, Teams de la Beauté, cahier d'un retour etc...*) et je ne parle pas des grandes opérations.

- 1848 heures de programmes produits par les Outre-Mer.1 (dont les JT) soit 36 heures par semaine sont diffusés par France Ô. Ex : *Dis moi tout, Karayib Fit, dans les pas de ...*, *Miroir créole, les Teams de la beauté, Coach Privé, Loca terre, Caraïbes, Vues sur Mer, Endemix, Lamour lé dou...*

Cette synergie est évidemment appelée à se développer.

Autour de ces deux orientations (l'enracinement et la visibilité), l'activité a été très riche ces derniers mois. Ci-après, rappel (non exhaustif) de quelques événements importants que nous avons couverts :

Mayotte : le blocage et la reconstruction

Dans un pays complètement sclérosé, avec une insécurité et des inquiétudes importantes, nos équipes de Mayotte la 1^{ère} ont joué un rôle capital. D'information bien sûr (sur nos trois supports) mais aussi d'explication et d'interactivité. Rôle très important pendant la crise mais également dans la recherche d'une solution de sortie et maintenant, dans ce que l'on pourrait appeler la reconstruction.

Les commémorations de l'abolition de l'esclavage

Le pays a commémoré le 170^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage. C'est une commémoration qui revient tous les ans mais cette année, nous avons essayé d'être attentifs à la diversité des mémoires. Mémoire nationale avec l'hommage et la déambulation du président de la République au Panthéon, le 10 mai avec le 1^{er} ministre au Jardin du Luxembourg et le 23 mai, Lymye Ba yo la grande marche des associations. Mémoires de chaque territoire avec en Guyane, Martinique, en Guadeloupe (la grande journée du 23 mai, marches, commémoration et un grand cross inter-entreprises avec plusieurs de nos collègues de France Télévisions. Il faut préciser que cette année, certaines régions de France 3 (en particulier Bordeaux et Nantes) ont participé à cette commémoration et nous avons échangé avec elles des programmes. Il faut enfin ajouter que cette année, cette séquence mémorielle s'est confondue avec le 10^{ème} anniversaire de la disparition d'Aimé Césaire et les 50 ans de la disparition de Martin Luther King que nous avons également traité sur nos antennes.

Le déplacement du Président de la République en Nouvelle-Calédonie

Début mai. Très grosse mobilisation de la station. Une dizaine d'heures de direct parfois dans des conditions difficiles. Je pense notamment à Ouvéa où il y avait deux emplacements : la gendarmerie de Fayaoué et la tribu de Wadrilla. Une interview du président et un travail d'explication et de commentaire important. La station a travaillé en collaboration avec les équipes de Malakoff mais aussi nos collègues de France Télévisions.

Planète Wallis et Futuna

Avant l'arrivée du câble sous-marin à Wallis, et à l'occasion d'importantes fêtes religieuses, la station a décidé de proposer également début mai en télé, radio et sur internet une programmation très riche. Un partenariat a été conclu avec l'émission « Dieu m'est témoin » et une messe, en wallisien, futunien et en français a été diffusée sur le bassin Pacifique mais aussi sur France Ô.

Planète Wallis et Futuna a eu un écho important dans la région mais aussi dans la nombreuse diaspora wallisienne en métropole.

Les élections en Polynésie

Fin avril-début mai, la Polynésie renouvelait les membres de l'Assemblée de la Polynésie. La station a développé une couverture à 360 degrés avec des débats en tahitien et en français et un suivi très complet de la campagne électorale.

Ce rapide tour d'horizon montre la densité et la richesse de nos antennes.

Dans la manière de travailler de nos équipes, il n'y a pas eu que du quantitatif mais il y a eu de l'innovation, des initiatives stratégiques, qu'il est important de mettre en avant.

La surprise Guyanaise

Nous en avons déjà parlé ici. C'était pendant les événements d'avril 2017. Une collaboratrice, une journaliste de la radio, est en Facebook live avec son téléphone portable. Vu les circonstances et la tension sur les lieux, la station décide de reprendre le signal en télévision. 3h40 d'émission.

850 000 vues sur Facebook.

Pour mémoire, 25 000 téléspectateurs regardent en moyenne Guyane la 1^{ère} l'après-midi.

Le Carnaval de la Martinique

Il y a eu cette année des directs TV mais aussi une double diffusion en FB live. Et même des exclus FB.

Les audiences sont impressionnantes. Le 11 février par exemple, 61 000 vues sur la parade du dimanche. La parade du mercredi 14 février qui est uniquement en FB live : 32 000 vues.

Facebook a permis de doubler notre public. Et il faut rappeler qu'une partie des internautes est en métropole.

La plus grande chorale du monde

Avant même que le haut débit n'arrive à Wallis, Wallis et Futuna La 1^{ère} a réussi à réaliser une version de « We are the world » en wallisien, futunien, français, créole et tahitien. Avec les jeunes de Wallis, de Tahiti, de Saint-Pierre et Miquelon et de Martinique. Nos stations ont coopéré pour un programme. C'est une idée simple. Nos équipes l'ont fait.

Ces quelques exemples parmi d'autres illustrent la vitalité et la diversité des expériences vécues dans le Pôle.

Plusieurs leçons doivent en être tirées :

- Nous ne sommes plus des chaînes de télévision ou de radio. Avec le numérique, nous sommes une sorte d'éco système qui dépasse parfois largement nos territoires et qui bousculent nos savoir-faire et nos organisations.
- C'est un nouvel état d'esprit que nous devons conforter.
- Et notre stratégie finalement, c'est de pouvoir donner une cohérence et une force à tout cela pour essayer d'atteindre nos deux objectifs : l'enracinement dans nos pays et la visibilité. C'est cela, la mission de service public du Pôle outre-mer. C'est ce chantier qui est devant nous.

03 Point sur le projet de diffusion HD en Outre-Mer

M. Michael FRIEDERICH responsable des moyens et développements du Pôle Outre-mer et M. Gaby LAURIER président de la commission Nouvelles Technologies nous ont communiqués les dernières informations sur l'évolution du projet de diffusion HD en Outre-Mer

Informations communiquées par la direction :

Suite à point d'étape « Diffusion HD Outremer –DTH », la Direction des Moyens et du Développement du pôle Outremer fait état des avancées suivantes (en rouge dans le texte) :

Calendrier de déploiement définitif :

- La cible revue et réaliste de la mise en œuvre globale de la prestation de Diffusion HD sur la base de l'infrastructure OM actuelle est fixée au 30 juin 2019.
- La bascule de la diffusion HD des stations sera échelonnée jusqu'au 1er trimestre 2020 selon le degré d'avancement du déploiement FTV et de l'attributaire du marché.

Description du projet :

Le projet « Diffusion HD Outremer – DTH » poursuit son déploiement avec les actions concomitantes suivantes :

Le passage des moyens de fabrication des stations en HD débutée en 2012 avec :

- La migration du parc de caméscopes en HD – clos.
- La compatibilité SD/HD des diffusions au nodal Malakoff – clos.
- La migration du MAM Avid en HD – en cours – fin prévue 1er trim. 2020.
- La relocalisation des stations Martinique - 12/2018 puis Mayotte – 06/2019 – en cours.
- La comptabilité HD des interfaces finales des stations par des compléments et le paramétrage des équipements existants – fin prévue 1er trim. 2020 – **validation des besoins avec les Chefs de centre septembre 2018.**
- L'upgrade des 2 Modulecam (Cryptage) des 9 RD5000 pour chacune des 10 stations dont Malakoff.
- Passage du mux « Pluzz/INA » sur le format pivot IP – flux multicast - par l'achat de 2x 9 codeurs dédiés et un point de prise en charge centralisé à FTV Varet.

Le passage des têtes de réseaux actuelles en HD (ou Plateformes mux) :

- Ecriture du marché en sem 16 2018 – clos.
- Passage CAO prévu mi-mai 2018 – **prévu début juillet 2018 pour intégration GR1 FTV (Réseau métropole).**
- Attribution prévue en **fin** octobre 2018 **via procédure d'achat négociée.**
- 9 mois de mise en oeuvre max.
- Finalisation mise en service ~~30 juin 2018~~ – **septembre 2018.**

Le renouvellement du Transport Diffusion du bassin Indien avec le passage HD en tranches conditionnelles :

- Passage CAO effectué semaine 12 2018 – clos.
- Attribution en juillet 2018 – **attribution CAO le 01 juin 2018.**
- Si transport satellitaire retenu : 3 mois de déploiement max (via notre transpondeur). **Solution retenue.**
- Si transport fibre retenu : ~~6 mois de déploiement max.~~

- Finalisation mise en service possible fin 1^{er} semestre 2019 **selon la fin de la relocalisation de la station de Mayotte.**

Le passage en HD des liaisons de contributions principales entre les stations :

- Activation des clauses des marchés existants – clos
- Actualisation des devis y afférant pour un retour prévu fin avril 2018 :
Globecast pour SPM
Globecast pour le Transport Multiplex Pacifique – vérification technique sur la plateforme californienne (OK).
TDF pour les autres zones – **passage en MPEG4 10Mbits.**
- Validation des offres et émission BCs mai 2018 – **clos.**
- 3 mois de mise en oeuvre & accompagnement par l'Ingénierie OM.
- Finalisation de la mise en service 4^{ème} trimestre 2018.
- Le déclenchement des tranches conditionnelles HD est acté dès la mise en service selon disponibilité budgétaire.

L'ensemble de ces actions fera l'objet d'un suivi par la DMD Outremer et sera communiqué au fur et mesure de leur avancé.

04 Point sur les dispositifs cyclones et cataclysmes

M. Michael FRIEDERICH responsable des moyens et développements du Pôle Outre-mer nous a communiqué les informations sur l'évolution du projet cyclones et cataclysmes en Outre-Mer

Point d'étape sur la mise en œuvre des dispositifs depuis la Commission Outre-mer du 30 mars dernier :

- L'ensemble des antennes BGAN est opérationnel. Une procédure et un guide d'exploitation fourni par la DMD ont été envoyés aux stations.
- Les Antilles rentrant bientôt dans la période cyclonique, une audio conférence a eu lieu avec les stations de Martinique et Guadeloupe pour partager une première version d'un guide des bonnes pratiques ainsi qu'un annuaire des contacts opérationnels toutes stations et Malakoff.
- Concernant la fourniture d'antenne sat de type VSAT, l'appel d'offre en vue de mise en concurrence a été rédigé et publié la semaine 22. La DMD sera ainsi en capacité d'investir dans ces équipements à mi-juillet. Un budget d'investissement est prévu pour en acquérir 2 voire 3 en 2018. Pour mémoire ces valises sat seront positionnées dans les stations et déplacées de station en station en fonction des périodes à risques.
- Dans l'attente de cet investissement, la location d'une valise sat est en train d'être réalisée (une seule car les offres locatives sont très restreintes). Elle sera positionnée en Martinique (après accord des deux stations) d'ici la fin du mois de juin.

05 Information sur les audiences TV, Radio et Internet des antennes du réseau Outre-mer.1 (1er semestre 2018)

M. Rémi FESTA (Prospective, conseil éditorial, antennes France Ô / 1^{ère}) nous a donné quelques informations sur les audiences TV Janvier-Mars, Avril 2018.

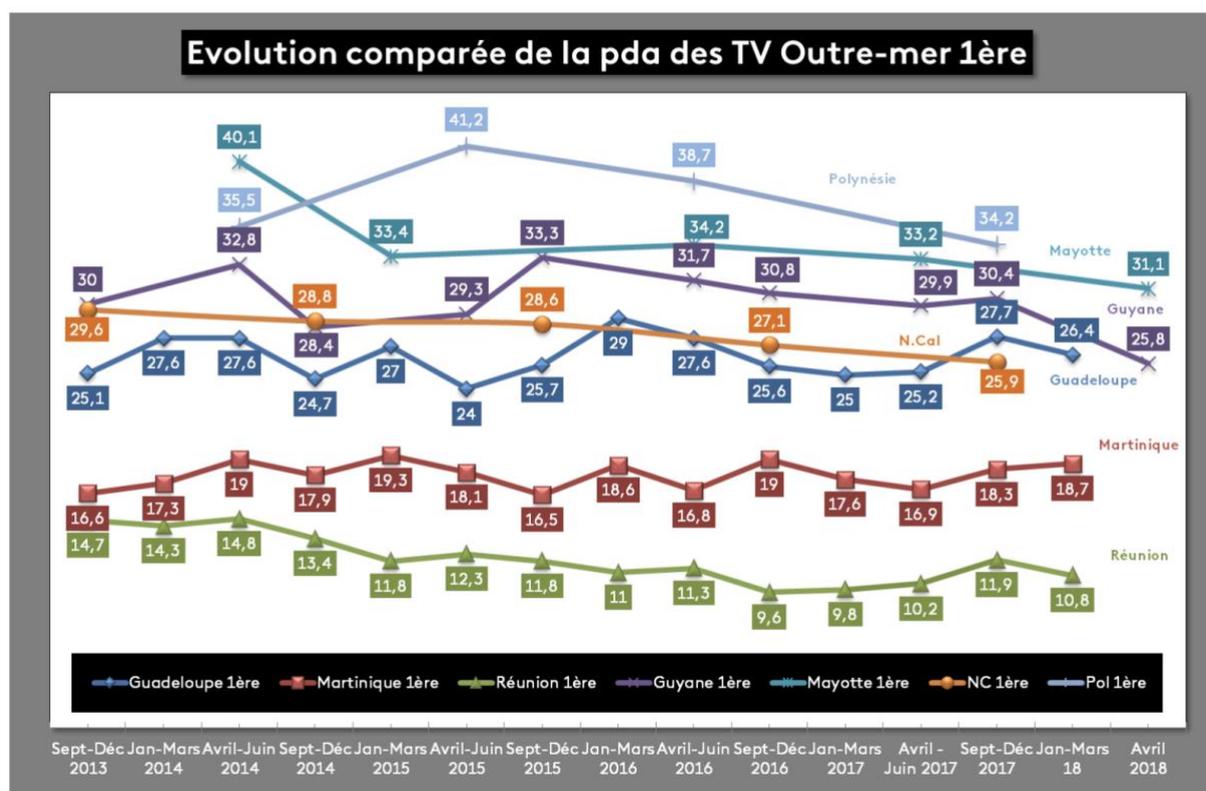
TV, Les stations où les chiffres sont à la baisse sont la Réunion avec -0,9% soit 10,8% de pda ; la Guadeloupe avec -1,3% soit 26,4% de pda ; Mayotte avec - 2,2% soit 31,1% de pda et enfin la Guyane avec - 4,6% soit de 25,8% de pda.

Pour Martinique, on observe une légère progression de 0,4% ce qui place la station à 18,7% de pda.

Pas de mesure d'audience sur la période pour la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie.

Performances globales des TV 1^{ère} Lundi-Dimanche 0h-24h)

1.Ô



Direction de la prospective et du conseil éditorial

3

Radio des 1^{ère}

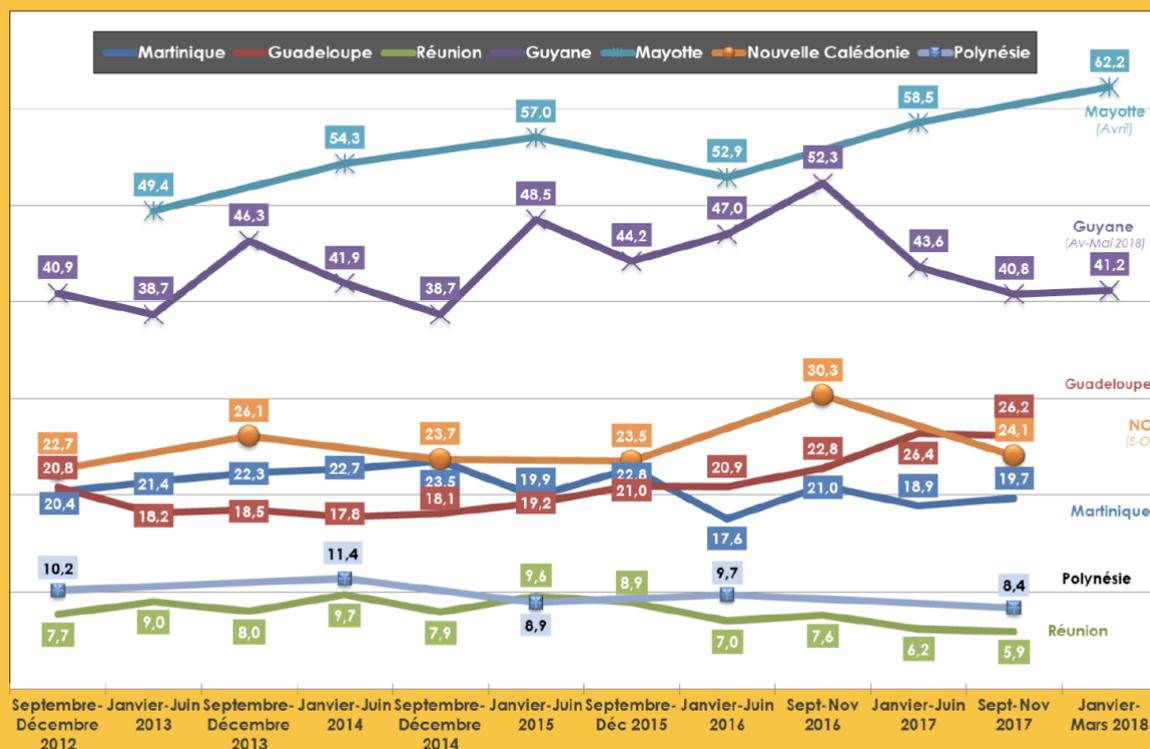
En Radio, progression en Avril pour Mayotte avec un résultat de 62,2% de pda, donc +3.7% (58.5% Septembre-Novembre 2017).

La Guyane progresse de 0.4% à 41,2% de pda (40,8% Septembre-Novembre 2017)

● Performances globales des radios 1^{ère} Lundi-Vendredi 5h/24h

1.Ô

Outre-mer 1^{ère} RADIO : Evolution de la pda (Lun-Ven)



Direction de la prospective et du conseil éditorial

2

Performances Web des 1^{ère}

Audiences sites : Avec un trafic mensuel moyen de 5M de visites sur les 4 premiers mois, l'audience du réseau est actuellement en relative stagnation par rapport à la moyenne annuelle, mais elle reste bien supérieure à celle réalisée à la même période en 2017 (4,5M en 2017). Pour mémoire, l'audience moyenne de nos sites était de 930 000 visites par mois en 2013 (x5 en 5 ans).

Le site mobile contribue désormais à 43 % de l'audience (vs respectivement 29 % pour le site desktop et 28 % pour l'application).

La Martinique est toujours leader, la Guadeloupe arrive en 2^{ème} position, La Réunion est en phase de remontée rapide..

Facebook : La moyenne mensuelle sur les 4 premiers mois de l'année est de 15,5M de vidéos vues. C'est moins que la moyenne mensuelle de 17,2M en 2017, (record de 40M sur le seul mois de septembre 2017). L'effet du changement d'algorithme se fait toujours sentir malgré les efforts des stations pour régulariser la publication sur ce réseau social.

A fin avril 2018, les pages Facebook des 1^{ère} comptaient 1,6M de fans, soit 300 000 de plus qu'en avril 2017.

YouTube : Les audiences vidéo sont en forte progression depuis le début de l'année (1,9M de visites en avril de cette année, le double d'avril 2017). C'est le fruit d'une diversification de notre politique de publication, pour toucher les publics là où ils se trouvent, et pour réduire la dépendance à Facebook. La Polynésie est la plus active sur YouTube avec près de la moitié des audiences du réseau.

Instagram : En nombre de fans, Instagram a dépassé Twitter sur les comptes des 9 stations Outre-mer (78 000 abonnés Instagram à fin avril, contre 75 000 sur Twitter). Les 3 stations Antilles-Guyane comptent chacune plus de 10 000 abonnés sur ce réseau populaire chez le jeune public.

Pour la commission, Didier RICOU
Le 08 juin 2018



DISPOSITIF INTEMPERIES

Les Bgan ne fonctionnent pas dans plusieurs stations :

- serveur de réception instable.
- Qualité exécration

A la déclaration de Mr Friederich disant que cela suffisait en cas de catastrophe (image en quart d'écran et transmission scratch selon ses propres termes), nous faisons le parallèle avec « de toute façon i bon c pou cochon »

Traduction

Bonne réalisation d'une procédure de fonctionnement en cas de catastrophe.

Les antennes type Vsat sont un bon compromis dans une situation de type d'urgence. Cependant ses modalités de déploiement ne sont pas du tout claires.

Les abonnements par exemple seront à la charge de qui vu le caractère itinérant du matériel ???

Mode de transport???

Nombre définitif encore pas fixé à 1 mois de l'acquisition !!!!!

Enfin, ou en est le projet d'une vraie solution SAT pour le bassin Antillais.

En effet seul ce bassin est dépourvu de cette solution tech.

- 1 unité est positionnée dans le bassin indien.
- 2 en Guyane.
- 2 dans le pacifique.

Même France 2 en possède une.

Le plus extraordinaire dans l'histoire est que sa seule sortie en 24 mois s'est déroulée en outre-mer pour le passage de l'ouragan IRMA.

Sauf qu'ils ont dû attendre la réouverture de l'espace aérien et des aéroports pour ce rendre sur site.

Imaginez le délai !

Le bassin antillais est placé au plus haut niveau de risque sismique.

Plus que les risques cycloniques cet état de fait nécessite un positionnement permanent d'un certain nombre de matériel.

Il faudra bien sûr adapter les abonnements en fonction de l'utilisation voulue (mise à disposition de l'éditionnel en mode hors catastrophes)

De multiples solutions existent!!!!

Mr Friedrich lui considère que l'acquisition de ce type de matériel n'est pas nécessaire.

Quid de notre devoir de service public en cas de catastrophe.

Une réunion est programmée à la préfecture de Martinique, le 18 de ce mois pour la formalisation de notre participation au plan Orsec.
Quelle sera notre discours et nos propositions en termes de possibilité d'information de la population?

Pour information TDF ne peut être acteur de sécurité public du fait de sa privatisation.

Après avoir fait remarquer à Mr Friederich que si nous étions amenés à utiliser cette fly satellite seulement en cas de catastrophe, nous serions exactement dans les conditions d'utilisation de celle de France2.

Il m'a simplement renouvelé son opposition en déclarant qu'eux en avait le droit car ils étaient France 2.

Afin que ce soit bien clair, à cette rencontre qui s'est déroulée hier en fin d'après-midi, à mon initiative. Était présent Mr Kottra, la DG de la Martinique la 1ère Mme Poletti, Mr Friederich et moi même.

Je vous laisse donc la possibilité de vérifier mes déclarations.

Personnellement je réitère moi, la pertinence de l'analyse technique qui prouve que cet outil est plus que nécessaire en mode préventif d'une situation de catastrophe naturelle.

Et je souhaite par contre du fond de mes tripes d'ultramarin que nous n'ayons jamais à l'utiliser.

Je ne vais pas maintenant entamer un débat technique qui serait purement stérile car, dans le groupe travail créé par Mr Kottra à la suite du passage d'IRMA et de MARIA, le sujet a déjà été traité.

Et donc pour en finir Mme la présidente, Mr Lesaunier je vous poserais 3 questions:

- 1- Cautionnez-vous ces déclarations ??
- 2- Existe-il un état dans l'état au niveau dotation et utilisation du matériel?
- 3- Allez-vous simplement attendre et voir venir?

Merci de vos réponses,
Cordialement

Gaby Laurier
Président de la commission Nouvelles Technologies



Compte-rendu de la Commission Egalité F/H du CCE de FTV

Du 1^{er} décembre 2017

ODJ :

1. Diagnostic et analyse de la situation des Femmes et des Hommes dans l'entreprise en 2016

2. Présentation du nouvel accord 2017 sur l'Egalité entre les Femmes et les Hommes

La commission a interrogé la direction sur le devenir de ce bilan annuel, après les ordonnances Macron. Le bilan 2017 devrait être similaire, car les périmètres des instances n'ont pas encore évolués.

La direction répond que les ordonnances Macron prévoient une fusion des instances, mais que les négociations doivent commencer en janvier. Dans le cas où il y aurait un Conseil Economique et Social (CSE) central, il y aurait une commission Egalité F/H qui l'aborderait pour l'entreprise. Mais les périmètres n'étant pas encore définis, il est donc aujourd'hui trop tôt pour dire à quel niveau se situera le débat.

La commission a interpellé la direction sur ce point, car s'il n'y a qu'un CSE central les mailles seront trop larges pour étudier la question, et si au contraire on repart vers 13 CSE régionaux, les micro-régions comme Pays de la Loire ne pourront rien étudier, car en deçà de 3 personnes les données ne pourront pas être renseignées.

Il faudra donc que les négociations à venir prennent en compte la spécificité de la thématique F/H pour la remplacer au bon niveau. Le découpage polaire était apparu, avec les années, un bon niveau, il doit faire partie des pistes de réflexion pour l'avenir.

Les élus ont également exprimé leur inquiétude sur les Outre-Mer en cas de CSE unique.

La direction a précisé que les TOM (Wallis, Polynésie et Nouvelle-Calédonie) conserveraient leur CE.

1. Examen du diagnostic 2016

Effectifs

Le diagnostic 2016 montre que la mixité a globalement peu évolué, avec une évolution de 0,1 point entre 2015 et 2016 (on passe de 44% à 44,1% de femmes).

Mais le détail montre que les choses bougent dans certains secteurs d'une manière positive, c'est surtout notable chez les journalistes (+ 1 point) et on note également l'augmentation de la part des hommes dans la famille programmes. Dans la famille techno-fab en revanche, on n'a pas su trouver les femmes.

Chez les journalistes, sur les 3 filières l'évolution est positive, on passe de 37,2 à 38,2. Côté encadrement, on passe de 28,2 à 29,7% de femmes.

Cependant on voit que ce sont les hommes qui sont sur le plus haut niveau hiérarchique, donc mieux rémunérés.

Dans l'Ouest on remarque qu'il y a eu plus d'embauches d'hommes et que les femmes non-permanentes sont plus nombreuses. Constat inverse dans le PNE où l'on note une baisse de l'emploi des femmes CDD.

La famille Communication Marketing passe de 48 à 52 hommes, ailleurs, c'est le statut quo.

Le problème de la famille Techno-Fab reste entier. La commission estime qu'il faut aller chercher les femmes encore plus tôt, dès le collège et ne pas attendre le lycée, où les orientations sont déjà faites.

La direction met en avant le dispositif « Déployons nos Elles », qui intervient dès la 4^{ème} et la 3^{ème}. Parallèlement l'opération « Capital Filles » permet de « marrainer » une jeune fille de terminale pour la coacher sur son orientation.

Côté alternance, les élus suggèrent de ne pas la réserver aux Bac +2 ou +4 mais de la proposer dès le bac, pour inciter les jeunes femmes à se porter vers les métiers techniques de l'audiovisuel.

L'élue de Guadeloupe évoque le problème d'un marché du travail fermé dans les îles des Antilles.

L'élue de Martinique espère qu'avec les salons de l'étudiant les choses vont changer.

A Mayotte, l'élue déplore que lors des forums des métiers, ce ne sont que les journalistes qui sont présents, donc cela ne facilite pas la connaissance de tous les métiers techniques pour les jeunes.

A une question sur l'absence étonnante d'hommes dans le domaine Qualité de la vie au Travail, la direction explique que pour certains emplois spécifiques, les salariés sont rattachés à leur famille professionnelle d'origine, ici par exemple la QVT est rattachée à la famille Gestion.

Temps de travail

La direction explique que l'augmentation des temps partiels est due à la mise en œuvre de l'avenant sur les emplois artistiques, qui a transformé des contrats précaires en temps partiels subis.

Face aux questions des élus, la direction a précisé que la possibilité de cotiser à taux plein quand on est à temps partiel ne concerne que les temps partiels parentaux et les temps partiels subis. C'est restrictif mais la rigueur budgétaire est aussi passée par là.

Rémunérations

La direction estime qu'il y a eu un très léger effort sur la distribution des mesures individuelles, la part des femmes revalorisées est de 21%, dont 13% chez les journalistes.

La commission fait remarquer que chez les journalistes les cadres ne semblent pas avoir compris les changements de paliers : 16 seulement contre 75 revalorisations... La direction dit préférer les mesures à 3,5% plutôt qu'à 5% pour des raisons de contraintes budgétaires. Et son directeur du dialogue social rappelle que si l'on baissait le %, cela permettrait de distribuer plus de mesures... Un accord qui n'a pas abouti lors de la dernière NAO.

Les élus pointent du doigt l'opacité des documents des comités des salaires.

Les écarts de rémunération en défaveur des femmes chez les PTA montrent, à ancienneté égale :

Groupe 6 : - 4,3%

Groupe 7 : - 6%

Groupe 11 : - 8%

D'après la direction, on ne constate pas d'écart si on analyse par emploi et non par groupe.

Sur le groupe 1 : les femmes sont plus âgées et ont plus d'ancienneté, mais elles sont standardistes ou agent de courrier alors que les hommes sont par exemple chauffeur, et donc beaucoup mieux payés.

Sur le groupe 7, la direction regardera de plus près.

Chez les journalistes, on a constaté de gros écarts, à ancienneté égale, dans certains pôles. La direction ne peut expliquer cet écart, qui est gommé au niveau national. Il s'agit donc bien de pouvoir étudier au plus près des réalités, sinon dans les régions de France 3 ou des Outre-Mer vont se développer des disparités qui seront noyées sous la masse des chiffres nationaux et donc irrécupérables.

Formation

La comparaison avec les effectifs montre qu'il n'y a pas de disparité dans l'accès à la formation. Mais les formations techniques, où il y a plus d'hommes, sont souvent plus longues, donc en terme de nombre d'heures de stage il y a une disparité.

En matière de FOR, on note très peu de femmes donc l'état des lieux en cours devrait permettre de changer cela.

Santé au travail

2016 montre une baisse des arrêts maladies de longue durée. Mais pour les arrêts maladie simples, la direction explique que la tendance est plutôt à l'inverse pour 2017.

Congés paternité

Depuis 2014 le nombre de jours de congé paternité est passé à 12, mais le logiciel n'est toujours pas reconfiguré, il reste calculé sur 11 jours, donc les chiffres indiqués ne peuvent pas refléter la réalité.

2. Présentation du nouvel Accord Egalité F/H

A l'invitation de la commission, la direction a présenté le nouvel accord sur l'Egalité entre les femmes et les hommes. Il s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2018, pour une durée de 3 ans.

Il reprend les engagements de l'accord de 2014, renforcés pour certains.

L'image et la place des femmes sur nos antennes sont renforcées. On note également le renforcement de l'engagement à recourir à des expertes sur les différents plateaux de FTV.

Nouveauté : l'accord présente des objectifs chiffrés raisonnables, au vu de la pyramide des âges et des prévisions de départs et avec la contrainte de non remplacement d'un poste sur 2. A terme, l'objectif est de 45% de femmes en global, un objectif raisonnable et atteignable avec la mobilisation de tous et toutes.

Pour y arriver, la direction privilégiera les candidatures féminines à compétences égales. Mais surtout, pour tous les postes d'encadrement une candidature féminine sera requise dans la short liste, sinon le poste sera reporté.

Le levier de l'alternance sera actionné. C'est important car les alternants seront prioritaires à l'embauche dans le cadre du dispositif de retraite progressive.

Sur l'articulation vie professionnelle-vie privée les éléments de l'accord de 2014 sont largement repris.

Une nouveauté cependant, le paragraphe sur les familles homoparentales et des droits nouveaux, des jours d'absences autorisées pour les familles ayant recours à la PMA.

Et surtout un élargissement du congé paternité qui devient le congé d'accueil de l'enfant, et qui est également accordé au parent, homme ou femme, qu'il soit biologique ou d'intention. Une avancée énorme pour les familles ayant eu recours à la GPA.

Toutes les dispositions relatives à la famille seront rassemblées dans une plaquette sur la parentalité qui sera distribuée aux salariés concernés.

Autre nouveauté majeure de l'accord 2017 : les propos et agissements sexistes seront condamnés, qu'ils aient eu lieu sur nos antennes ou dans l'entreprise.

La toute récente mise à pieds de l'animateur Tex après une blague complètement déplacée sur les violences faites aux femmes en est peut-être la première illustration : cet objectif de tolérance zéro n'est pas que de l'affichage, les propos et agissements sexistes n'ont plus leur place à France Télévisions, il faut le faire savoir.

A Paris, le 13 décembre 2017



Prévention et Action contre le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes

Lignes directes

NOM	PRÉNOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
BENHAYOUN	Laurent	Directeur des Ressources Humaines de la filière Ressources Humaines	06 12 71 48 48
BESSIS	Catherine	Membre du réseau « Des images et des Elles »(*)	06 26 76 95 08
BOURGIER	Rafaèle	Représentante du personnel CGT	06 26 76 95 31
DROXLER	Emeline	Représentante du personnel FO	06 31 36 81 02
IGIER	Annabelle	Représentante du personnel CGT, commission Egalité Hommes / Femmes de FTV	06 26 76 95 16
MAGEAU	Eric	Médecin du travail à MFTV	06 10 13 58 36
MAILLARD	Véronique	Directrice de la stratégie & de la prospective RH, membre du réseau « Des images et des Elles »	06 26 76 95 29
QUIDET	Claire	Responsable formation emploi compétences, membre du réseau « Des images et des Elles »	06 26 76 94 69

(*) « DES IMAGES ET DES ELLES » a pour ambition de contribuer au sein de FTV à la réflexion collective sur les enjeux de la mixité et de peser sur les décisions de l'entreprise, en cohérence avec ses missions et ses valeurs.